

Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air

2022-2026

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Référence : ADM_INT_20_065_PRSQA 2022_2026 - Version finale

Version modifiée le : 30/03/2022 - Annule et remplace la version du 20/10/2021












Avant-propos

Titre : Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air

Reference : ADM_INT_20_065

Version projet du : 30/03/2022 - Annule et remplace la version du 20/10/2021

Nombre de pages : 137 (couverture comprise)

	Coordination / Rédaction	Vérfications							Approbation
Nom	R. Feuillade	C. Bellanger	A. Hulin	S. Lucas	C. Hue	F. Pin	R. Piet	P. Bourquin	A. Gazeau
Qualité	Directeur délégué production et exploitation	Responsable service communication	Responsable service partenariat innovation	Responsable service QSE	Responsable service études	Responsable service technique	Responsable service système d'information	Directeur délégué communication partenariat innovation	Directeur général
Visa									

Conditions d'utilisation :

Atmo Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif français de surveillance et d'information sur la qualité de l'air. Sa mission s'exerce dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996 et de ses décrets d'application.

À ce titre et compte tenu de ses statuts, Atmo Nouvelle-Aquitaine est garant de la transparence de l'information sur les résultats de ces travaux selon les règles suivantes :

- ➔ Atmo Nouvelle-Aquitaine est libre de leur diffusion selon les modalités de son choix : document papier, communiqué, résumé dans ses publications, mise en ligne sur son site internet (atmo-nouvelleaquitaine.org)
- ➔ les données contenues dans ce document restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce document, seuls la gouvernance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, le LCSQA et les représentant de l'Etat seront informés d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce rapport devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- ➔ en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 6 mois à partir de leur date de parution
- ➔ toute utilisation totale ou partielle de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du rapport.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aurait pas donné d'accord préalable. Dans ce document, les incertitudes de mesures ne sont pas utilisées pour la validation des résultats des mesures obtenues.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Atmo Nouvelle-Aquitaine :

- ➔ depuis le [formulaire de contact](#) de notre site web
- ➔ par mail : contact@atmo-na.org
- ➔ par téléphone : 09 84 200 100



Mot du Président

Lors d'un sondage que nous avons fait réaliser par un institut spécialisé en juin 2021, les habitants de Nouvelle-Aquitaine rapportent qu'ils sont principalement satisfaits de la qualité de l'air dans leur commune (69% des répondants la qualifient de « bonne »).

Ils sont 58% à considérer que la qualité de l'air est bonne dans leur département, 49% en Nouvelle-Aquitaine et 16% pour la France.

Ils sont néanmoins 7 habitants sur 10 à se sentir préoccupés et concernés par la pollution de l'air. Parmi cette population concernée 75% habitent en ville, et 35% des non concernés habitent à la campagne.

Concernant leur niveau d'information sur les diverses thématiques de la qualité de l'air, les répondants sont plus mesurés. Une moitié (52%) affirme se sentir bien ou assez informée sur les effets de la pollution de l'air sur leur santé, lorsque moins de la moitié considère l'être sur l'intégralité des autres thématiques abordées.

Dans les années qui viennent les citoyens seront encore plus concernés par la qualité de l'air compte tenu, notamment, de l'évolution du changement climatique. Nous devons être capable d'amener plus de réponses sur la qualité de l'air avec encore plus de précisions.

Nous avons grandement progressé ces dernières années en étant capable de déceler notamment l'origine et la composition des polluants sur une zone donnée.

Il nous faudra être capable d'aller plus loin et de disposer de l'information au niveau du quartier.

Ce PRSQA répondra à ces questions tant en termes de qualité que de rapidité.

Nouveau site internet, nouveaux outils de mesures plus fins, nouveaux processus d'information avec un nouvel indice de la qualité de l'air et de communication notamment via les médias « grand public » tels que France Télévision font partie des axes de développements d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Je dédie donc ce nouveau PRSQA aux citoyens préoccupés par l'impact de la qualité de l'air sur leur santé et leur souhaite une bonne lecture.

G BACLES
Président d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

Table des matières

Mot du Président	3
Lexique	6
Synthèse du PRSQA 2022-2026	9
I. Contexte général	11
I.1. Exigences réglementaires	11
I.2. Le contexte territorial et les enjeux de la qualité de l'air	13
I.2.1. Attentes sociétales	13
I.2.2. Etude d'opinion sur la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine	14
I.2.3. Attentes de la gouvernance et de ses membres.....	15
I.2.4. PRSQA 2017-2021	15
II. Les enjeux du territoire	16
III. Les enjeux et les axes stratégiques	18
III.1. Les enjeux pour Atmo Nouvelle-Aquitaine	18
III.2. Les axes stratégiques.....	18
III.2.1. Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air	18
III.2.1.1. Gérer et optimiser le dispositif de surveillance.....	18
III.2.1.2. Gérer les alertes à la pollution en lien avec les services de l'état.....	21
III.2.1.3. Participer aux travaux dans le cadre d'accident/incident industriel	22
III.2.1.4. Poursuivre le développement des inventaires des émissions.....	23
III.2.1.5. Poursuivre le développement de la modélisation	24
III.2.1.6. Poursuivre le développement de la connaissance sur les pesticides.....	25
III.2.1.7. Amélioration de la connaissance de la composition chimique des particules et du nombre de particules ultrafines dans l'atmosphère.....	26
III.2.1.8. Poursuivre et développer la surveillance aérobiologique	27
III.2.1.9. Poursuivre le développement de la surveillance des odeurs	28
III.2.1.10. Maintenir et développer la capacité à mesurer la qualité de l'air intérieur.....	30
III.2.1.11. Poursuivre notre capacité à proposer des études de toutes natures (industrielles, urbaines, ...)	30
III.2.1.12. Poursuivre notre capacité à proposer des matériels de mesure adaptés	33
III.2.2. Favoriser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine	35
III.2.2.1. Optimiser le lien avec les instances en matière de recherche	35
III.2.2.2. Optimiser la prise en compte des micro-capteurs	35
III.2.2.3. Développer la prise en compte des données de mesure de la qualité de l'air par satellites	36
III.2.2.4. Assurer la prise en compte des thématiques innovantes.....	37
III.2.3. Vers une communication moderne, innovante et participative.....	38
III.2.3.1. Assurer et gérer le développement de la communication au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine	38
III.2.4. Développer les outils numériques d'Atmo Nouvelle-Aquitaine	39

III.2.4.1.	Assurer et gérer le développement des missions du service porteur du système d'information	39
III.2.5.	Piloter Atmo Nouvelle-Aquitaine au travers de son système QSE	40
III.2.5.1.	Maintenir les travaux QSE au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.....	40
III.2.6.	Favoriser l'aide à la décision des différents membres/décideurs	41
III.2.6.1.	Apporter notre expertise dans le cadre des plans et programmes (PPA, PCAET, PLUi, SRADDET, PRSE, ZFE-m, ...)	41
III.2.7.	Pérenniser, optimiser et développer l'organisation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.....	42
III.2.7.1.	Assurer la relation avec nos partenaires et l'évolution de notre organisation.....	42
IV.	Indicateurs de suivi du PRSQA.....	46
V.	Travaux et perspectives	50
Annexes		51
Annexe 1 :		52
Validation des zones administratives de surveillance en Nouvelle-Aquitaine		52
Annexe 2 :		54
Tableau de synthèse des stations et des mesures obligations réglementaires / intérêts-besoins de surveillance.....		54
Annexe 3 :		58
Fiches thématiques programme d'actions : Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air.....		58
Annexe 4 :		104
Fiches thématiques programme d'actions : Favoriser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine		104
Annexe 5 :		115
Fiche thématique programme d'actions : Vers une communication moderne, innovante et participative		115
Annexe 6 :		121
Fiche thématique programme d'actions : Développer les outils numériques d'Atmo Nouvelle-Aquitaine		121
Annexe 7 :		125
Fiche thématique programme d'actions : Piloter Atmo Nouvelle-Aquitaine au travers de son système QSE		125
Annexe 8 :		129
Fiche thématique programme d'actions : Favoriser l'aide à la décision des différents membres / décideurs		129
Annexe 9 :		132
Fiche thématique programme d'actions : Pérenniser, optimiser, et développer l'organisation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine		132

Lexique

Abréviations

- AASQA : Association agréée de surveillance de la qualité de l'air
- Afnor Agence française de normalisation
- ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
- AOT40 accumulated exposure over threshold 40 ppb
- ARS : Agence régionale de santé
- DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- EEDD : Education à l'environnement et au développement durable
- EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale
- IEM : Indice d'exposition moyen
- Indice ATMO indicateur synthétique quotidien de qualité de l'air, spécifique aux agglomérations de plus de 100 000 habitants, basé sur les concentrations en 5 polluants (dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, particules en suspension PM10 et PM2,5 et ozone)
- FDMS filter dynamics measurement system
- FIR : Force d'intervention rapide
- GMAO : Gestion de maintenance assistée par ordinateur
- LCSQA : Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air
- MERA Dispositif national de suivi sur le long terme de la pollution atmosphérique longue distance et transfrontalière, faisant partie du dispositif européen EMEP (European Monitoring and Evaluation Program)
- PCAET : Plan climat air énergie territorial
- PDU : Plan de déplacements urbains
- PLU : Plan local d'urbanisme
- PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal
- PNSE : Plan national santé environnement
- PPA : Plan de protection de l'atmosphère
- PNSQA : Programme national de surveillance de la qualité de l'air
- PRSE : Plan régional santé environnement
- PRSQA : Programme régional de surveillance de la qualité de l'air
- PUF : Particules ultrafines
- OMS organisation mondiale de la santé
- SCOT : Schéma de cohérence territoriale
- SEI : Seuil d'évaluation inférieur apprécié sur une zone administrative de surveillance par polluant et pour 5 ans
- SES : Seuil d'évaluation supérieur apprécié sur une zone administrative de surveillance par polluant et pour 5 ans
- SRCAE : Schéma régional climat air énergie
- SRADDET : Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire

- SynAirGIE : Groupement d'intérêt économique réalisé au sein des AASQA afin d'encadrer juridiquement la mise en communs d'outils et de ressources humaines
- TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes
- ZAG : Zone à risque - agglomération « ZAG » (agglomération de plus de 250 000 habitants)
- ZAR : Zone à risque hors agglomération de plus de 250 000 habitants « ZAR » (zones présentant un risque spécifique et relativement homogène pour la qualité de l'air sur l'ensemble de la zone)
- ZAS : Zone administrative de surveillance
- ZRE : Zone régionale

Polluants

- As : arsenic
- B(a)P : benzo(a)pyrène
- C₆H₆ : benzène
- Cd : cadmium
- CO : monoxyde de carbone
- COV(NM) : composés organiques volatils (non méthaniques)
- Ni : nickel
- NO : monoxyde d'azote
- NO₂ : dioxyde d'azote
- NO_x : oxydes d'azote (= dioxyde d'azote + monoxyde d'azote)
- O₃ : ozone
- Pb : plomb
- PM : particules en suspension (particulate matter)
- PM10 : particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm
- PM_{2,5} : particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 µm
- SO₂ : dioxyde de soufre

Unités de mesure

- ★ µg : microgramme (= 1 millionième de gramme = 10⁻⁶ g)
- ★ mg : milligramme (= 1 millième de gramme = 10⁻³ g)
- ★ ng : nanogramme (= 1 milliardième de gramme = 10⁻⁹ g)
- ★ ppb : partie par milliard

Seuils de qualité de l'air

- **recommandations de l'OMS** : l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande des niveaux d'exposition (concentrations et durées) au-dessous desquels il n'a pas été observé d'effets nuisibles sur la santé humaine ou sur la végétation.
- **objectif de qualité** : niveau à atteindre à long terme et à maintenir, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble
- **AOT40** : indicateur spécifique à l'ozone, exprimé en µg/m³.heure, calculé en effectuant la somme des différences entre les concentrations horaires supérieures à 80 µg/m³ et le seuil de 80 µg/m³ durant une période donnée en utilisant uniquement les valeurs sur 1 heure mesurées quotidiennement entre 8 heures et 20 heures (pour l'ozone : 40 ppb ou partie par milliard=80 µg/m³)

- **valeur cible (en air extérieur)** : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou l'environnement dans son ensemble
- **niveau critique ou valeur critique** : niveau fixé sur la base des connaissances scientifiques, au-delà duquel des effets nocifs directs peuvent se produire sur certains récepteurs, tels que les arbres, les autres plantes ou écosystèmes naturels, à l'exclusion des êtres humains
- **valeur critique** : cf. niveau critique
- **valeur limite** : niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble
- **seuil d'alerte** : niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence
- **seuil d'information et de recommandations** : niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaires l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions

Autres définitions

- ★ **année civile** : période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre
- ★ **centile (ou percentile)** : cet indicateur (horaire ou journalier) statistique renvoie à une notion de valeur de pointe. Ainsi le percentile 98 horaire caractérise une valeur horaire dépassée par seulement 2 % des valeurs observées sur la période de mesure.
- ★ **classification des sites de mesure** : se référer à l'annexe 2

Synthèse du PRSQA 2022-2026

La création de la région Nouvelle-Aquitaine a mis en lumière un vaste territoire (12 départements pour 80 036 km²) présentant de nombreuses caractéristiques géographiques : façade océanique, montagne, plaines, ... et une forte diversité au regard des secteurs d'activités, de la densité de population (pôles urbains et ruraux).

Ces atouts et cette diversité doivent être perçus comme un enjeu pour la qualité de l'air et doivent se décliner dans le programme de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA) 2022-2026 aux côtés des attentes et des priorités des membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Observatoire, expertise et aide à la décision des différents partenaires seront les maîtres mots pour l'articulation de ce PRSQA 2022-2026. Ils seront déclinés selon différents axes structurants afin de tourner l'association vers les thématiques et les outils de demain notamment sur les thématiques de l'innovation.

Un des aspects fondamentaux est, bien sûr, l'affirmation de la volonté d'Atmo Nouvelle-Aquitaine de développer une structure gage de qualité au regard des référentiels ISO 9001, COFRAC 17025 mais également Sécurité ISO 45001 et Environnement ISO 14001.

Pour répondre aux enjeux des territoires et des membres de la structure, il sera nécessaire très rapidement de répondre aux obligations réglementaires régies dans le cadre d'un nouveau zonage des territoires porté par le Ministère de l'Ecologie. Redéfinition des zones de surveillance, optimisation du dispositif de mesure, mise en œuvre de ce zonage, planification et déploiement du dispositif technique seront des actions structurantes en lien avec la métrologie (participation à la chaîne d'étalonnage nationale, tests métrologiques en routine et calculs des incertitudes sur les différents polluants, ...).

Au-delà du dispositif technique et de la compilation des données à l'échelle des territoires, le développement des outils de modélisation est un impératif pour répondre à une surveillance moderne. Elle se traduit par le développement de modélisations « hautes résolutions » à l'échelle des territoires les plus importants notamment les agglomérations de plus de 100 000 habitants et de certaines zones d'intérêt. D'autres modélisations seront également regardées pour compléter le dispositif. La modélisation fine échelle sera déployée sur l'ensemble du territoire et prendra progressivement le pas sur les cartes de modélisation hautes résolutions des agglomérations. La modélisation régionale sera élargie avec la mise en production de données issues du modèle d'Atmo Occitanie, complémentaire au système national Prévoir.

Ces éléments de prévision et de cartographie permettront le développement de l'expertise au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine notamment sur la prévision des épisodes de pollution en lien avec les préfetures.

Le calcul des émissions est également un axe stratégique avec l'utilisation de la plate-forme existante ICARE et son évolution, par fusion, en une plateforme nationale PRISME. Il permettra d'obtenir, non seulement des résultats pour une exploitation rapide suite aux différentes demandes et besoins, mais également une mise en ligne sur notre site internet des données globales à l'échelle des EPCI.

L'amélioration des connaissances, dans un esprit de développement de la structure et de l'aide à la décision permettra de déployer des matériels techniques pour des besoins internes mais également d'identifier notamment des zones à enjeux ou susceptibles de l'être. L'important travail sur les particules

sera poursuivi et un regard attentif sera porté sur les nouvelles technologies (micro-capteurs, mesures satellites, modélisation des pollens) qui seront un complément à la surveillance existante.

Au-delà des mesures réglementaires, différentes stratégies se dégagent des besoins et des attentes. Les stratégies pesticides, pollens, odeurs et surveillance urbaine et industrielle sont à privilégier et à développer au même titre que les projets de recherche et/ou d'innovation. Ainsi l'ensemble de ces travaux permettra d'asseoir le savoir-faire et l'expertise d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et de développer le porter à connaissance. Le volet air intérieur sera également pris en compte.

Les données produites de toutes natures seront déclinées dans le cadre d'un plan stratégique de communication prenant en compte les besoins de la gouvernance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et les attentes de nos partenaires (plate-forme de signalement, mise à disposition des données vers le citoyen -site internet, open data, publications et études diverses-). Toute action de communication sera promue afin de mettre à disposition l'ensemble des travaux réalisés et d'accroître la notoriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Un travail de partenariat (vers membres et non membres) sera donc étendu afin de mettre à disposition les compétences d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des différents plans et programmes (PPA, PDU, SCOT, SRADDET, PCAET, ...). Ainsi scénarisations, aide à la décision, appui logistique seront pris en compte dans le cadre notamment d'une gestion concertée des besoins en région. Ces besoins pourront également être prospectifs avec des travaux dans le cadre notamment du plan régional santé environnement et d'études air santé générales ou spécifiques à une thématique.

Ces différents volets, managés par une politique qualité sécurité environnement, nécessiteront d'affiner l'organisation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine avec un ajustement des ressources humaines, techniques et financières de la structure.

A échéance régulière, le PRSQA sera auto-évalué, décliné en plan annuel, et suivi par différents indicateurs afin d'assurer une bonne gestion et planification des travaux à mener sur les cinq années du celui-ci.

I. Contexte général

En France, la prise de conscience sociétale des enjeux sanitaires liés à la pollution de l'air ambiant et de l'air intérieur s'est développée dans les dernières décennies avec l'évolution de la réglementation, des études épidémiologiques et l'expertise technique en lien avec l'évolution des moyens de mesure et de modélisation.

Le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air, dont les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air font partie (AASQA), prend largement sa part dans ces évolutions.

En 2021, un arrêté ministériel spécifique¹ relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant prévoit dans son article 5 la définition du programme régional de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA) et de zones administratives de surveillance (en conformité avec les directives européennes en vigueur). L'arrêté du 09 mars 2022 relatif au découpage des régions en zones administratives de surveillance de la qualité de l'air vient quant à lui préciser ces éléments pour une mise en œuvre opérationnelle.

Ces PRSQA précédents, révisés tous les cinq ans, ont déjà fait l'objet de trois exercices quinquennaux couvrant globalement, les périodes de 2005 à 2021. Un quatrième programme est prévu sur la période 2022-2026. Il sera réalisé sur les bases du retour d'expérience des programmes précédents, du Plan national pour la surveillance de la qualité de l'air (PNSQA) élaboré en 2015 et des attentes locales importantes pour mener à bien les actions en région Nouvelle-Aquitaine. Ces attentes locales sont complétées par une sollicitation de nos membres pour identifier les priorités d'actions.

N.B. : Le PNSQA élaboré en 2015 sera prolongé jusqu'à fin 2024 par décision de la direction générale de l'énergie et du climat -Ministère de la transition écologique- en date du 15/07/2021. Un nouveau PNSQA est attendu pour la période 2025-2030.

Atmo Nouvelle-Aquitaine est l'observatoire agréé, par le ministère en charge de l'écologie, pour la surveillance de la qualité de l'air sur la région Nouvelle-Aquitaine. Il a pour missions de mettre en œuvre une surveillance de la qualité de l'air et fournir une information large et régulière sur les thématiques déployées.

Atmo Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de son mode de fonctionnement quadri-partite, regroupe en son sein de très nombreux partenaires (Etat et ses agences, collectivités territoriales, représentant des entreprises et des activités contribuant à l'émission de substances surveillées, organismes et personnes qualifiées dans le domaine de la qualité de l'air). **Sa gouvernance valide le PRSQA au regard des obligations réglementaires et des besoins régionaux.** Le présent document synthétise, dans le cadre des enjeux définis, les axes stratégiques qui seront déclinés lors des 5 prochaines années. Ce document sera également le fil conducteur de la déclinaison des plans de travail annuels.

I.1. Exigences réglementaires

¹ Arrêté du 16/04/2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant

La législation sur la qualité de l'air a progressivement évolué avec une première loi de lutte contre la pollution atmosphérique ambiante **au début des années 1960² puis en 1974 avec un décret³ fondateur régulièrement modifié jusqu'à la LAURE -Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie-**.

Les exigences réglementaires et normatives de la surveillance de la qualité de l'air déclinent et affinent les prescriptions de l'Union européenne à travers d'une part la législation et réglementation françaises et d'autre part le référentiel technique maintenu à jour par le LCSQA. Ce référentiel technique est constitué par les orientations, les résolutions (choix techniques communs) et les préconisations (guides méthodologiques). Les résolutions et guides méthodologiques sont validés en Comité de pilotage de la surveillance avant mise en application par les AASQA à la demande du Ministère de l'Ecologie.

Il convient de noter que ce « socle de surveillance » n'est pas nécessairement suffisant pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

La stratégie de surveillance réglementaire de la qualité de l'air ambiant se base aujourd'hui sur des directives européennes⁴ qui ont été élaborées en tenant compte des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ces textes visent à :

- ➔ Définir et fixer des objectifs concernant la qualité de l'air ambiant, afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs pour la santé humaine et pour l'environnement dans son ensemble.
- ➔ Évaluer la qualité de l'air ambiant dans les États membres sur la base de méthodes et critères communs.
- ➔ Obtenir des informations sur la qualité de l'air ambiant afin de contribuer à lutter contre la pollution de l'air et les nuisances et de surveiller les tendances à long terme et les améliorations obtenues grâce aux mesures nationales et communautaires.
- ➔ Faire en sorte que ces informations sur la qualité de l'air ambiant soient mises à la disposition du public.
- ➔ Dimensionner des plans d'actions efficaces pour atteindre, le plus rapidement possible, un air de qualité dont les concentrations de polluants sont inférieures aux valeurs limites et aux valeurs cibles.

La réglementation vise à améliorer la qualité de l'air ambiant ou a minima, à la préserver. Certaines valeurs limites étant dépassées de manière récurrente sur le territoire français, la Commission Européenne a engagé une procédure de **contentieux** à l'encontre de la France pour non-respect des normes pour les particules PM10, et le dioxyde d'azote (NO₂).

Les critères nationaux de qualité de l'air sont définis dans le Code de l'environnement (articles R221-1 à R221-3) qui intègre les directives européennes et la loi du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE). La réglementation exige la mise en œuvre d'une politique qui reconnaît le droit à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

A travers la législation, l'Etat confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air à un organisme agréé. A ce titre, l'élaboration des PRSQA est prévue à **l'article 5 de l'arrêté du 16/04/2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant.**

² Loi du 2 août 1961 relative à la lutte contre les pollutions atmosphériques et les odeurs

³ Décret n° 74-415 du 13/05/74 relatif au contrôle des émissions polluantes dans l'atmosphère et à certaines utilisations de l'énergie thermique

⁴ Directives 2004/107/CE, 2008/50/CE modifiées partiellement par la 2015/1480

Ces réglementations définissent un cadre commun et des obligations associées en matière de surveillance, afin de garantir la qualité du dispositif national. Les obligations majeures de surveillance portent sur les méthodes (mesures, modélisation, inventaire des émissions, ...), le nombre et la répartition des sites de mesures, les normes de mesures à utiliser, la couverture temporelle de ces mesures, les incertitudes à ne pas dépasser. Le dispositif de surveillance doit permettre de documenter à la fois les situations représentatives de l'exposition générale de la population et les expositions les plus élevées.

N.B. : Le référentiel technique des textes normatifs réglementaires, des résolutions techniques ainsi que des guides et autres documents techniques, encadrant la surveillance de la qualité de l'air, est disponible sur le site du LCSQA.

La réglementation impose aussi des obligations de diffusion des informations. Les résultats de surveillance doivent être mis aisément et rapidement à la disposition du public et des organismes appropriés. Cela concerne la publication régulière d'informations relatives à la surveillance de la qualité de l'air, à la prévision et aux émissions dans l'atmosphère. Il est aussi demandé de disposer de cette information, notamment par des recommandations sanitaires, en cas de dépassement des valeurs réglementaires ou des seuils d'information/recommandations et d'alerte. Des plans d'actions doivent dans ce cas définir des mesures à court terme afin de réduire le risque ou limiter la durée du dépassement.

Par ailleurs, l'application de la directive européenne « Inspire », portant sur l'échange des données dans le domaine de l'environnement, est aussi à intégrer dans les exigences informatives.

Le PRSQA a donc pour objectif, pour ce volet réglementaire, de coordonner les actions de façon à répondre aux obligations liées à l'agrément ministériel d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

I.2. Le contexte territorial et les enjeux de la qualité de l'air

I.2.1. Attentes sociétales

A l'origine, les missions des AASQA étaient résumées par le triptyque « mesurer, surveiller, informer ». Depuis plus d'une dizaine d'années nos associations voient leur métier évoluer et sont dans l'obligation de s'adapter pour être présentes et pertinentes dans de nombreux domaines encore relativement nouveaux tels que le « big data », les réseaux sociaux, les capteurs individuels et/ou connectés, l'innovation sociale ou encore la surveillance participative.

Dans un monde hyper-connecté, en transition permanente et rapide, il existe aujourd'hui une demande d'informations à la fois complète, claire, et conforme aux attentes spécifiques de chaque public qui impose une forte réactivité tout en garantissant les missions réglementaires et la qualité des données d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, l'émergence d'une conscience commune de l'importance de la qualité de l'air, de mouvements citoyens, et l'arrivée de nouveaux acteurs appellent à repenser une stratégie autour de l'air considéré comme un « bien commun » et sur l'importance de sa surveillance par la communauté.

Enfin, il est important de remédier au décalage apparemment croissant entre la parole d'expert s'appuyant sur des faits scientifiques, le relais qui en est fait dans les médias et la compréhension/perception des phénomènes au niveau individuel et collectif.

A partir de ces différents constats, il semble désormais indispensable de pouvoir intégrer les dimensions sociologiques en lien avec la qualité de l'air pour mieux répondre aux attentes et servir l'intérêt général, protéger le « bien commun » collectivement, avec des outils et des moyens adaptés. La montée en puissance des démarches participatives et collaboratives, la diffusion « horizontale » et à grande échelle du savoir (par Internet notamment), soulignent à quel point le citoyen souhaite « connaître et agir », s'approprier les problématiques.

I.2.2. Etude d'opinion sur la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine

Afin d'apprécier le niveau de connaissance et d'attente des néo-aquitains sur la qualité de l'air, Atmo Nouvelle-Aquitaine a mis en place une enquête, via un institut de sondage en juin 2021. La représentativité est assurée, conformément aux règles de l'art, auprès d'un échantillon de 600 répondants.

En synthèse, les habitants de Nouvelle Aquitaine sont satisfaits de la qualité de l'air dans leur commune (69% des répondants la qualifient de « bonne »). Cette proportion baisse cependant au fur et à mesure que l'échelle et la distance géographique augmentent. Ils sont ainsi 58% à considérer que la qualité de l'air est bonne dans leur département, 49% en Nouvelle Aquitaine et 16% pour la France.

Ils sont néanmoins 70% à se sentir préoccupés et concernés par la qualité de l'air.

Ce pourcentage augmente avec les habitants de zones plus impactées par la pollution. En effet, 93% de ces répondants considèrent que la qualité de l'air est dégradée dans leur commune, Le pourcentage est de 93% pour les habitants proches d'une voie à forte circulation et de 75% de ceux vivant en ville.

A l'inverse, les ruraux sont 35% à affirmer ne pas se sentir concernés par la qualité de l'air.

S'ils ont des doutes sur l'impact de leurs comportements, les habitants de Nouvelle-Aquitaine sont néanmoins prêts à passer à l'action : Ils sont un peu moins de 2/3 (63%) à considérer que leur comportement puisse avoir un impact sur la qualité de l'air de leur lieu de vie. Les répondants sont plus engagés dès lors qu'ils affirment que la qualité de l'air de leur commune est mauvaise (87%).

Le niveau d'information est encore considéré comme modeste avec peu de démarches proactives sur le sujet. 86% des répondants sont intéressés par des informations sur la qualité de l'air. Ils sont cependant moins d'1/4 à considérer être bien informés sur la qualité de l'air en tant que telle (25% concernant la qualité de l'air près de chez eux). Ils ne sont que 21% à chercher des informations sur la qualité de l'air de leur plein gré.

La notoriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est encore à consolider. 51% des répondants connaissent l'existence d'un organisme surveillant la qualité de l'air en Nouvelle Aquitaine (1/4 s'abstient, 1/4 répond négativement).

Spontanément, 11% se prononcent sur un nom d'AASQA (45% de ceux-ci citent le bon nom, les 55% restants font des confusions avec d'autres organismes ou marques). C'est donc environ 5% de l'ensemble des habitants qui a une vision avancée sur l'organisme de surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine.

Cette étude doit permettre de se questionner sur ces attentes et de travailler sur la communication d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de ce nouveau PRSQA.

I.2.3. Attentes de la gouvernance et de ses membres

En complément des attentes sociétales et afin d'identifier au plus près les attentes des membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, un questionnaire a été lancé auprès de la gouvernance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine fin 2019 afin de recueillir les attentes de celle-ci. Elles seront complétées à tout moment en fonction des décisions et des compléments de la gouvernance.

Sans remettre en question les différents travaux menés, il est sollicité une attention particulière sur différentes thématiques. Ces éléments seront traduits dans le PRSQA et les plans d'actions annuels. Ils sont présentés dans les infographies ci-dessous.



I.2.4. PRSQA 2017-2021

Observatoire, expertise et aide à la décision des différents partenaires sont les maîtres mots de ce PRSQA 2017-2021 qui se termine. Ces thématiques transversales, déclinées selon différents axes structurants ont permis de créer, maintenir et/ou développer des compétences au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine au profit de l'ensemble des parties prenantes. Ce travail a été réalisé dans un cadre « qualité sécurité environnement » avec notamment notre organisation sous référentiels ISO 9001, COFRAC 17025 mais également Sécurité OHSAS 18001 et Environnement ISO 14001.

L'ensemble des thématiques a été suivi durant ces 5 années de programme dans le cadre d'indicateurs spécifiques disponibles dans nos rapports d'activités annuels. Le travail a été largement accompli dans les différents domaines. Ce sont donc sur des bases solides d'organisations et de thématiques que le prochain PRSQA 2022-2026 se met en œuvre.

II. Les enjeux du territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la création de la région Nouvelle-Aquitaine a mis en lumière un vaste territoire composé de 12 départements. C'est la plus grande région de France avec 84 036 km² et la 4^{ème} plus peuplée avec près de 6 millions d'habitants (*estimation provisoire INSEE à fin 2019*). C'est également la 3^{ème} région française pour son activité économique (près de 164 milliards d'euros de PIB en valeur et 2,42 millions d'emplois).

Ces premiers chiffres laissent donc entrevoir une activité importante sur le territoire mais la répartition géographique n'est cependant pas homogène. Les densités de population sont très marquées sur les agglomérations de tailles importantes et notamment sur le département de la Gironde, le long des infrastructures de communication et sur le littoral. Elles sont plus faibles sur la partie Est de la Région dans les Landes et les Pyrénées.

Si les tendances actuelles se poursuivent, la Nouvelle-Aquitaine gagnerait près d'un million d'habitants au cours des 30 prochaines années avec près de 6 750 000 habitants en 2040 (*Source : Insee Analyses Poitou-Charentes n° 10, janvier 2015*). Entre 2008 et 2019(p) la population de Nouvelle-Aquitaine est passée de 5 673 084 à 5 999 982 (*Source INSEE, RP et estimation de population -2020*)

Les 2/3 de la population vivent dans une grande aire urbaine, 11 aires urbaines dépassent les 100 000 habitants.

La région, bordée par 720 km de littoral, représente une destination touristique majeure (3^{ème} région française) induisant un hébergement notamment côtier très significatif (3/4 des 39 millions de nuitées sur la région Nouvelle-Aquitaine). La zone côtière notamment est donc largement impactée par les activités humaines durant ces périodes touristiques.

La région Nouvelle-Aquitaine est à la charnière entre l'Europe du Nord et la péninsule ibérique avec deux axes routiers majeurs N10 / A10 / A63 et l'A20.

Deux axes majeurs desservent également l'Est au départ de Bordeaux : A89 et A62. Ils sont complétés au Sud par l'A64.

2 des 7 ports maritimes métropolitains sont présents en région Nouvelle-Aquitaine : La Rochelle (6^{ème} rang) et Bordeaux (7^{ème} rang) avec des trafics majoritaires pour les hydrocarbures, les céréales et les oléagineux. En 2015, les 4 ports de la région (les deux précédents, Bayonne et Rochefort Tonny-Charente) ont traité plus de 21 millions de tonnes de marchandises représentant 6,4 % du trafic portuaire métropolitain.

Les aéroports principaux sont au nombre de 7 sur la région avec plus de 7,9 millions de passagers commerciaux en 2015 (dont plus de 4,9 millions sur Bordeaux Mérignac : *source ORT 2015*).

La région compte 609 518 établissements en 2020 (*Source INSEE Répertoire des entreprises et des établissements (REE-Sirène)*) soit 9,6% des établissements français. Avec 166 094 établissements, la Gironde est le premier département en nombre d'établissements sur la région.

L'industrie totalise plus de 269 000 emplois dans la région sur un total d'emplois salariés marchands de 1 349 473 (*Source INSEE estimation d'emploi trimestrielles -2020*). Les activités sont diversifiées avec la domination de 4 secteurs d'activités qui regroupent la moitié des emplois : la fabrication de denrées

alimentaires, l'industrie du bois, papier et imprimerie, la fabrication de matériels de transport ainsi que la métallurgie et la fabrication de produits métalliques.

153 sites SEVESO -installations classées à risques accidentels- sont référencés dans la région (75 SEVESO seuil haut, 78 SEVESO seuil bas : *source DREAL 02/10/2020*).

Les terres agricoles (cultures permanentes, terres arables, zones agricoles hétérogènes et prairies) occupent 60% du territoire.

La Nouvelle-Aquitaine dispose du massif forestier le plus vaste de France avec plus de 2,8 millions d'hectares et en volumes récoltés soit 9,7 millions de m³ de bois chaque année.

La région Nouvelle-Aquitaine est la première région française et européenne pour la valeur de sa production agricole et son nombre total d'exploitations (83 100 : *Sources : AGRESTE, Recensement agricole, 2010*).

La diversité des paysages de la région induit une variété dans les cultures et les productions agricoles :

- ➔ 16% des exploitations de la région ont une orientation viticole
- ➔ 25% des exploitations de la région ont une orientation grande culture
- ➔ 54% des exploitations de la région ont une orientation élevage

Enjeux du territoire et qualité de l'air

Ces données non exhaustives à l'échelle du territoire mettent ainsi en perspective une attention particulière à avoir sur nos activités au regard de la qualité de l'air notamment :

- ➔ la concentration des activités humaines en zone urbaine ainsi que l'attractivité touristique
- ➔ les transports routiers de desserte locale et de transit
- ➔ l'impact éventuel des autres modes de transport (maritime, aérien)
- ➔ l'activité industrielle autour de certaines zones d'activités
- ➔ les activités agricoles
- ➔ ...

Ces enjeux à l'échelle régionale doivent être traduits dans notre programme d'actions comme données d'entrée aux côtés des obligations réglementaires, des attentes sociétales et de celles de notre gouvernance.

III. Les enjeux et les axes stratégiques

III.1. Les enjeux pour Atmo Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre des travaux et missions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, les contextes réglementaires, locaux et sociétaux impliquent une attention particulière sur différents enjeux pour porter le programme régional de surveillance de la qualité de l'air :

- Maintenir un fonctionnement opérationnel et adapté à la dimension d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en vue de maintenir notre agrément
- Poursuivre le développement de notre expertise en portant notamment une attention particulière à l'innovation dans nos activités
- Renforcer le partenariat et rester un véritable outil d'aide à la décision
- Conforter et développer le système d'information au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Poursuivre la communication, l'information et la sensibilisation
- Développer les ressources financières d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Véhiculer une image environnementale positive et participer à l'amélioration de la qualité de l'air via nos activités
- Pérenniser un environnement de travail sain et sécuritaire

Ces enjeux identifiés permettront la déclinaison en axes stratégiques pour les prochaines années de notre PRSQA et ainsi proposer aux membres, et plus largement aux parties prenantes, toute l'expertise et l'aide à la décision de notre structure.

III.2. Les axes stratégiques

III.2.1. Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

III.2.1.1. Gérer et optimiser le dispositif de surveillance

L'organisation et le dimensionnement du PRSQA 2022-2026 d'Atmo Nouvelle-Aquitaine a pour vocation de répondre à l'ensemble des attentes des différents partenaires dont celles liées aux obligations réglementaires.

Dans ce cadre, Atmo Nouvelle-Aquitaine se conforme aux textes réglementaires (directives européennes et transcription en droit français, notamment le dernier arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air) et aux documents de référence (lettre de cadrage annuelle du ministère, guides LCSQA, ...) afin de réaliser les obligations réglementaires qui sont attendues. **La conformité réglementaire du réseau de surveillance de la qualité de l'air est soumise à la mise en œuvre d'un zonage qui diffère de celui du précédent PRSQA.**

Il est cependant toujours basé sur le croisement de l'évaluation de la qualité de l'air sur les 5 dernières années, de la population dans la zone d'évaluation et des matériels à mettre en œuvre pour cette surveillance.

Ce zonage à l'échelle du territoire national a pour vocation de rendre compte auprès de l'Union Européenne des niveaux mesurés au regard des directives européennes. Il est composé de :

- ➔ Zone à risque - agglomération « ZAG » (agglomérations de plus de 250 000 habitants)
- ➔ Zone à risque hors agglomération de plus de 250 000 habitants « ZAR » (zones présentant un risque spécifique et relativement homogène pour la qualité de l'air sur l'ensemble de la zone)
- ➔ Zone régionale « ZRE » (zone régionale), incluant le reste du territoire de la Nouvelle-Aquitaine

Ce nouveau zonage, compte tenu de l'évolution des critères, décompose la région Nouvelle-Aquitaine en 4 zones au lieu de 5 jusqu'en 2021 :

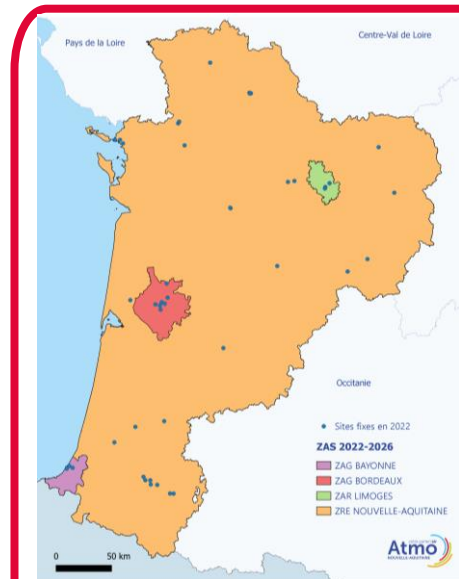


Figure 1 : Stations de mesures fixes et zones administratives de surveillance en Nouvelle-Aquitaine 2022-2026

Zones administratives de surveillance	PRSQA 2017-2021	PRSQA 2022-2026	Conformité réglementaire des zones de surveillance 2022-2026
ZAG	➔ Unité urbaine de Bordeaux	➔ Unité urbaine de Bordeaux ➔ Unité urbaine de Bayonne	Conforme : nombre, méthodologie, type de matériels
ZAR	➔ Unité urbaine de Limoges ➔ Unité urbaine du Niortais ➔ Unité urbaine de Poitiers	➔ Unité urbaine de Limoges	Conforme : nombre, méthodologie, type de matériels
ZRE	Le reste du territoire hors ZAG et ZAR	Le reste du territoire hors ZAG et ZAR	Conforme : nombre, méthodologie, type de matériels

Tableau 1 : Correspondance des zones administratives de surveillance

Le détail des éléments de calcul est présenté en annexe 1. **En l'absence de dépassement du seuil d'évaluation supérieur sur les 5 dernières années et du risque de dépassement des valeurs limites des directives européennes sur les 5 prochaines années, les unités urbaines de Niort et Poitiers ne sont plus matérialisées comme zone à risque hors agglomération pour 2022-2026. Compte tenu de l'arrêté du 09/03/2022 relatif au découpage des régions en zones administratives de surveillance de la qualité de l'air, seule l'unité urbaine de Limoges est maintenue dans la zone à risque hors agglomération pour 2022-2026.**

En revanche, l'unité urbaine de Bayonne dépasse désormais les 250 000 habitants et ouvre de fait une zone agglomération ZAG. La surveillance de la qualité de l'air dans ces différentes zones nécessite de déployer le dispositif de surveillance à minima réglementaire.

Annexe 1

Validation des zones administratives de surveillance en Nouvelle-Aquitaine

Chaque zone disposera des attentes réglementaires et besoins locaux. L'annexe 2 présente, par polluant, les différentes stations retenues incluant les paramètres de mesure.

Annexe 2

Tout savoir sur le dispositif de mesure fixe en Nouvelle-Aquitaine

N.B. : Une réduction du nombre de stations de 56 à 44, liée à la réorganisation après fusion, a été opérée dans le cadre du PRSQA 2017-2021. Le dispositif technique est à ce jour opérationnel, modulo des déplacements de stations qui jalonnent l'évolution de la vie du réseau et qui sont appréhendés dans le cadre des plans annuels d'activité.

En revanche la résolution du LCSQA, en date du 19/05/2014 sur les données manuelles, limite à un point de mesure par région lorsque les valeurs sont inférieures au seuil d'évaluation inférieur des directives européennes. Cette résolution sera mise en œuvre dès 2022 notamment pour (benzène et dérivés -toluène, éthyl benzène, xylène-, HAP et métaux).

Cette conformité réglementaire doit également prendre en compte les obligations minimales de surveillance et les différents équilibres prévus dans les directives européennes (équilibre fond/trafic, PM10/PM2.5) mais également le rapportage des données automatiques et manuelles. Ce dernier prévoit toute une organisation, propres aux AASQA, pour maintenir toutes les documentations sur l'ensemble de nos obligations.

Des mesures complémentaires sont également prévues dans le cadre des polluants d'intérêt nationaux (ACSM, Black Carbon, programme CARA, pesticides, particules ultrafines) et de différentes mesures (ammoniac, hydrogène sulfuré, soufre réduits totaux) ainsi qu'une réflexion sur la rationalisation des stations météorologiques spécifiques d'Atmo Nouvelle-Aquitaine au profit des données Météo France. Seules seront conservées les stations météorologiques à fort enjeu ou à intérêt particulier.

Ces exigences nationales de rapportage des données et d'information d'évolution des points de mesure sont intégrées dans notre système qualité pour répondre aux attentes nationales.

L'ensemble des analyseurs du parc technique, répertorié sur la plateforme nationale Gestionair, répond aux méthodes de référence des directives européennes et aux certifications et accréditations qualité sécurité environnement en cours à Atmo Nouvelle-Aquitaine :

- certification ISO 9001
- accréditation NF EN ISO/CEI 17025 mesures et qualité de l'air intérieur
- démarche sécurité et environnement selon les référentiels ISO 45001 et ISO 14001

Ces matériels suivent une métrologie définie par les obligations nationales et les règles de l'art (calcul d'incertitudes, linéarité, répétabilité, ...) dans le cadre de la chaîne nationale d'étalonnage. Différents logiciels d'exploitation permettent de maintenir l'ensemble des éléments de calcul et la traçabilité exigée.

III.2.1.2. Gérer les alertes à la pollution en lien avec les services de l'état

L'arrêté du 26 août 2016 modifiant l'arrêté du 7 avril 2016 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant prévoit que le déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisode de pollution dans l'air ambiant se fasse non pas seulement sur constat mais également et surtout sur prévision de dépassement de valeur seuil. Des critères sur la surface concernée, le nombre d'habitants exposés aux dépassements et la persistance des dépassements définissent les épisodes de pollution et leur intensité. Ils déterminent la procédure à mettre en œuvre et son déclenchement.

Le système de prévision d'ATMO Nouvelle-Aquitaine est basé sur les données du modèle PREVAIR, développé et géré par le LCSQA. Les simulations du modèle sont corrigées de l'analyse pour les données de la veille (J-1) et de l'adaptation statistique pour les prévisions J+0, J+1 et J+2. L'analyse (J-1) et l'adaptation statistique (J+0 à J+2) se basent sur les données des réseaux de mesure de la qualité de l'air en région.

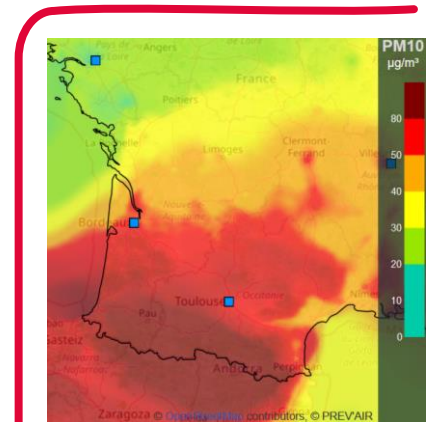


Figure 2 : Moyenne journalière PM10, données PREVAIR du 04/03/2021

Deux types de données sont récupérées chaque jour sur un compte spécifique PREV'AIR :

- ➔ Les sorties modélisées sur les grilles PREVAIR
- ➔ Le bilan des surfaces et des populations concernées par un dépassement de seuil pour l'ozone et les particules fines, par département, par échéance et par polluant (système PREV'AIR Urgence).

Des systèmes propres à la région ont été développés en interne pour faciliter l'interprétation des sorties de PREVAIR et la gestion des épisodes d'alerte.

Un travail collaboratif avec Atmo Occitanie est en cours afin de disposer des sorties de modèles de la plateforme régionale d'Occitanie qui sera étendue sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, Atmo Nouvelle-Aquitaine disposera de deux modèles régionaux en parallèle pour apprécier au mieux les évolutions de la prévision et des alertes à la pollution sur la région.

Un travail sur les échéances de prévision plus lointaines sera également mené.

Atmo Nouvelle-Aquitaine **participe à la mise en œuvre du dispositif d'alerte à la pollution en lien étroit avec les services de l'État** (préfectures, DREAL, ARS).

Les ingénieurs du service études d'Atmo Nouvelle-Aquitaine assurent quotidiennement une astreinte pour gérer la partie du dispositif d'alerte qui lui incombe (prévision et constat des épisodes, expertise auprès des préfetures -proposition de déclenchement en lien avec la DREAL-, relay de la communication préfectorale sur son site internet, ...) en intégrant les données disponibles (modèles, mesures, données météo, ...).

Le maintien / développement de ces compétences est prévu dans notre système d'assurance qualité et dans les plans d'actions.

Un travail d'optimisation des tableaux de bord pour la gestion des alertes sera planifié dans le cadre de ce nouveau plan en lien avec l'évolution de la collaboration avec Atmo Occitanie.

III.2.1.3. Participer aux travaux dans le cadre d'accident/incident industriel

Dans le cadre, d'une part des travaux lancés suite à l'accident de Lubrizol en 2013 et à l'instruction gouvernementale du 12 août 2014, puis du second accident industriel Lubrizol, les travaux sur cette thématique ont pris une ampleur importante.

L'état souhaite à ce stade disposer de moyens permettant des mesures « continues » sur un large spectre de substances émises lors d'incendies industriels.

Un dispositif de couverture nationale est souhaité avec des relais régionaux/locaux sans se substituer aux obligations des industriels dans ce cadre précis.

Une mission a été confiée en 2020 à l'INERIS afin de dimensionner techniquement, dans le cadre d'un groupe de travail, un dispositif gradué prenant en compte :

- Une exposition court terme : très rapide avec identification de substances avec des mesures de concentrations élevées (ppm)
- Une exposition moyen/long terme : renforcement rapide et progressif pour un suivi ciblé de molécules en concentration plus basse (ppb)



Un dispositif à trois niveaux est envisagé allant de prélèvements (canister, sac tedlar, ...) et de la mesure avec détection semi-quantitative jusqu'à la mise en œuvre de véritable camion laboratoire (analyses chimiques et matériels de mesure haute technologie).

Même si les AASQA sont souvent citées pour prendre leur part dans ce dispositif, à la date de réalisation du PRSQA aucun rôle n'est encore défini.

Atmo Nouvelle-Aquitaine participera à la concertation régionale et au groupe de travail national pour faire émerger les propositions d'actions et pourra envisager, sous pilotage de la gouvernance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, un dispositif technique minimal pour une éventuelle mise à disposition aux primo intervenants.

Atmo Nouvelle-Aquitaine se conformera aux obligations/décisions des différentes autorités et partenaires validées par sa gouvernance pour décliner les attentes de ce dispositif dans le respect de la capacité d'action et de la sécurité des personnels d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

III.2.1.4. Poursuivre le développement des inventaires des émissions

L'inventaire des émissions permet de calculer les tonnes émises sur chaque commune pour les différents secteurs d'activités et pour les polluants atmosphériques et différents gaz à effet de serre. Il est réalisé dans le cadre des méthodologies nationales (guide méthodologique pour l'élaboration des inventaires territoriaux des émissions atmosphériques version 2 de juin 2018). Un travail collaboratif avec les $\frac{3}{4}$ des régions françaises permet de produire des inventaires sur la même plateforme : ICARE.

Les travaux de réalisation d'inventaire sont en constante évolution, et doivent s'adapter aux contraintes liées à leur élaboration (évolutions méthodologiques, accès aux données, réglementation) pour remplir un rôle de plus en plus important pour :

- ➔ la connaissance des tonnages de polluants et GES par territoire avec un suivi temporel
- ➔ le diagnostic dans le cadre de différents plans (SRADDET, PCAET, PPA, PLUi, ZFE-m, ...)
- ➔ la scénarisation des données (échéance dans le temps, prise en compte des évolutions de politique publique, ...)
- ➔ les données d'entrée pour la modélisation haute résolution

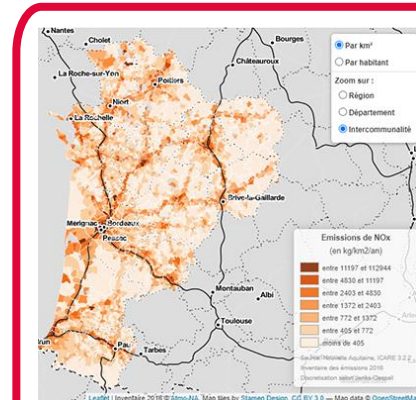


Figure 3 : Inventaire régional des émissions NOx (Plate-forme ICARE version 3.2.2)

L'inventaire des émissions est mis à disposition sur un module dédié du site internet d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et sur notre plateforme d'open data afin de rendre aisée la diffusion des données. Il est confirmé l'atteinte d'un objectif de production d'inventaires année N-2 réalisé sur deux années groupées tous les deux ans (exemple : inventaires « année de référence 2019 et 2020 réalisés à fin 2022). La prise en compte de nouveaux polluants est recherchée pour élargir le socle de connaissance.

Le prochain PRSQA intensifiera le travail de valorisation de l'inventaire afin notamment de mettre à disposition des membres des fiches thématiques (création d'outils et mode de diffusion) en complément de la diffusion déjà réalisée.

Le travail sur l'inventaire des émissions sera réalisé en lien avec les actions nationales auxquelles Atmo Nouvelle-Aquitaine participe largement.

Un travail de fusion des trois plateformes AASQA d'inventaires existantes est en cours au sein de SynAirGIE (groupement d'Intérêt économique constitué par les AASQA) pour converger vers une nouvelle plateforme : PRISME. Atmo Nouvelle-Aquitaine transfèrera ses activités d'ICARE sous PRISME dès sa finalisation. La cohérence avec l'ensemble des AASQA sera donc maximisée.

Par ailleurs, Atmo Nouvelle-Aquitaine travaille localement avec l'Agence Régionale d'évaluation Environnement Climat (AREC), en charge de l'animation de l'Observatoire Régional Energie Gaz à Effet de Serre (OREGES) pour lequel Atmo Nouvelle-Aquitaine est partenaire technique.

III.2.1.5. Poursuivre le développement de la modélisation

Les données de modélisation sont de différentes natures et permettent de disposer de données modélisées en tout point du territoire étudié. Elles sont obtenues à l'aide de modèles en intégrant de nombreuses données d'entrée, y compris les données d'inventaire des émissions. Ces modèles sont mis en œuvre à l'aide de données de mesure sur le territoire (conditions aux limites : pollution de fond, calage et assimilation des sorties de modèles). La globalité de la chaîne de production de données est donc nécessaire aux travaux de modélisation.

La modélisation a fortement évolué ces dernières années, bénéficiant de puissances de calcul de plus en plus importantes, **permettant le développement de la cartographie et la multiplication des scénarisations** dans le cadre notamment des plans réglementaires et des évolutions des politiques publiques. On distingue plusieurs échelles de modélisation, de la région à la rue, chacune ayant son rôle à jouer :

- Les modèles régionaux prennent en compte des phénomènes de grandes échelles : transport de masse d'air, réactions chimiques des polluants, Ils sont principalement utilisés pour la prévision des épisodes d'alerte à la pollution.
- Les modèles urbains à haute résolution permettent de prendre en compte l'impact des sources de proximité (routes, sources industrielles) et servent entre autres à évaluer l'exposition des populations urbaines et à mettre en œuvre différents travaux spécifiques (carte stratégique air notamment).
- Les modèles 3D à l'échelle de la rue ou du quartier permettent d'optimiser la prise en compte de la configuration du bâti dans la simulation des écoulements d'air et de l'accumulation des polluants.

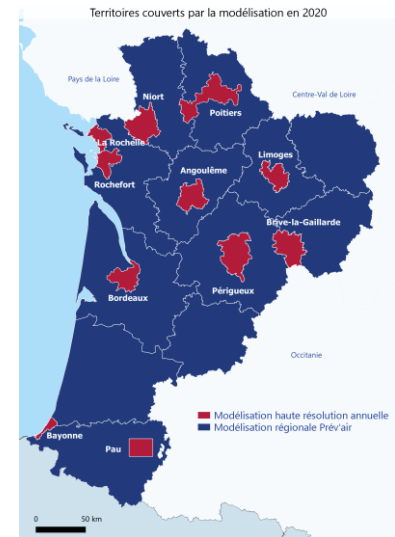


Figure 4 : Types de modélisations réalisées sur la région Nouvelle-Aquitaine en 2020

À ce jour, Atmo Nouvelle-Aquitaine utilise les sorties régionales du système PREV'AIR pour l'analyse et la prévision, y compris pour les épisodes de pollution. Si cette solution est économe en main d'œuvre, elle implique une dépendance vis à vis du modèle PREV'AIR LCSQA/INERIS. Par ailleurs, il n'est pas possible pour Atmo-Nouvelle Aquitaine d'évaluer des scénarios à partir de cette plate-forme, dont seules les données en sorties de modèle sont disponibles.

Un travail collaboratif avec Atmo Occitanie est en cours afin de disposer des sorties de modèles de la plateforme régionale d'Occitanie qui sera étendue sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. Ainsi Atmo Nouvelle-Aquitaine disposera de deux modèles régionaux en parallèle pour apprécier au mieux les évolutions de la prévision et des alertes à la pollution sur la région.

Un travail sur les échéances de prévision plus lointaines sera également mené.

La modélisation haute résolution, de l'ordre de quelques dizaines de mètres, est réalisée à l'échelle des EPCI de plus de 100 000 habitants membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. Ces cartographies sont mises à jour régulièrement (mise à jour annuelle simple pour la météo et les conditions aux limites, mise à jour approfondie réalisée tous les 2 à 5 ans pour les différentes données d'entrée).

Un travail de consolidation des scripts informatiques sera repris pour optimiser les chaînes de production de ces cartes.

Ces modèles permettent de proposer toute scénarisation dans le cadre de plans et programmes réglementaires mais également pour répondre à des sollicitations des évolutions de politiques

publiques. Elles conditionnent également la création des cartes stratégiques air évaluant les zones fragilisées à la qualité de l'air et aidant à la décision pour l'implantation de futures infrastructures. Ces cartes stratégiques air seront confortées et suivies pour toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Enfin Atmo Nouvelle-Aquitaine souhaite travailler à l'échelle de son territoire d'agrément afin de développer une modélisation fine échelle régionale. Des travaux de faisabilité (plateforme informatique, développements techniques, ...) seront entrepris pour converger vers des cartographies haute résolution, non plus à l'échelle des EPCI mais à l'échelle de la région.

III.2.1.6. Poursuivre le développement de la connaissance sur les pesticides

La région Nouvelle-Aquitaine est la première région française et européenne pour la valeur de sa production agricole et son nombre total d'exploitations -83 100- (Sources : AGRESTE, Recensement agricole, 2010)

La diversité des paysages de la région induit une variété dans les cultures et les productions agricoles. Les exploitations agricoles de la région avec une orientation viticole et grande culture représentent respectivement 16% et 25%. Maraichage et arboriculture sont également largement représentés en Nouvelle-Aquitaine.

La place prépondérante de l'agriculture sur le territoire régional, la montée des enjeux médiatiques et les travaux menés actuellement par l'ANSES sur cette thématique font de la surveillance des pesticides dans l'air un axe majeur de la surveillance de la qualité de l'air sur la Nouvelle-Aquitaine.

Il est donc important d'apprécier l'évolution des concentrations en pesticides et l'exposition au cours du temps, de mettre à disposition des informations scientifiques au regard de l'attente sociale et des études de santé publique. Cela se matérialise par une expertise des territoires dans le cadre de différentes pratiques culturelles pour le compte des besoins locaux et des instances nationales.



Figure 5 : Préleveur pour la surveillance des pesticides

Les axes de travail et de développement :

- Suivi de la population générale, de l'évolution des concentrations dans l'air
- Etude de l'exposition des populations les plus exposées (hors champs de l'exposition professionnelle) : riverains, établissements sensibles, pratiques à risques, ...
- Mesure des pesticides en air intérieur

Un réseau de sites récurrents est mis en œuvre annuellement afin de disposer d'une évolution dans le temps des concentrations en pesticides. Il intégrera en région le dispositif national défini par les ministères concernés.

En plus du réseau de mesure permanent, des campagnes annuelles seront ponctuellement menées pour assurer à long terme une surveillance sur une partie du territoire régional, concernant différents types de productions agricoles, ou répondant à d'éventuels questionnement, en zone non agricole.

Ce type de campagne sera mené en air extérieur, mais il semble également important de poursuivre les campagnes de mesures de pesticides en air intérieur entamées ces dernières années sur la région. En effet, les données sur la contamination de l'air intérieur par les pesticides sont encore aujourd'hui peu nombreuses, alors que le peu d'études réalisées tendent à montrer la présence dans l'air intérieur des lieux de vie des pesticides d'usage agricole (transfert depuis l'air extérieur) mais aussi d'usage domestique.

Ces travaux seront maintenus dans le cadre de ce PRSQA. Ils seront complétés par des travaux complémentaires selon les besoins régionaux ou nationaux. Les travaux du programme national Pestiriv débutant fin 2021 et pilotés par l'ANSES et Santé Publique France en sont un bon exemple, puisqu'ils seront pour partie réalisés sur le territoire régional. Atmo Nouvelle-Aquitaine aura la charge en région Nouvelle-Aquitaine de la gestion du dispositif de prélèvement dans le compartiment aérien.

III.2.1.7. Amélioration de la connaissance de la composition chimique des particules et du nombre de particules ultrafines dans l'atmosphère

À travers l'amélioration de la connaissance de la nature et des sources de particules, Atmo Nouvelle-Aquitaine souhaite pouvoir informer les décideurs afin qu'ils puissent orienter les politiques publiques en ciblant les sources de particules à l'origine des expositions aiguës et chroniques.

La mesure automatique de la composition des particules est aujourd'hui une source d'information devenue indispensable en cas d'épisode de pollution par les PM10, car elle permet en temps réel d'orienter les politiques de mesures d'urgence sur les principales sources d'émissions, dont les contributions varient d'un épisode à l'autre.

En parallèle, la constitution sur le long terme d'une base de données sur ces données devra permettre à l'avenir d'alimenter des études d'impact sanitaire.

Avec 2 spectromètres de masse ACSM (*Aerosol Chemical Speciation Monitor*) sur Bordeaux et sur Poitiers, Atmo Nouvelle-Aquitaine est une des AASQA les mieux dotées dans la mesure automatique et en continu de la composition chimique des particules.

Les composés mesurés par l'ACSM ont une représentativité (supra)-régionale, qui ne justifie pas a priori le déploiement d'un nouvel appareil de ce type sur la Nouvelle-Aquitaine, pour laquelle le réseau est aujourd'hui bien dimensionné.

Trois aethalomètres AE33 viennent compléter le dispositif de mesure automatique de la composition des particules sur Bordeaux, Limoges et Poitiers. L'AE33, à travers la mesure du Black Carbon, permet l'étude des sources de combustions : la combustion de la biomasse (notamment le chauffage au bois) et la combustion de fuel fossile (majoritairement le trafic routier en zone urbaine). Outre l'étude des sources de combustion, le Black Carbon est reconnu comme traceur de l'impact sanitaire des particules.



Figure 6 : ACSM - spectromètre de masse pour la chimie des particules

Contrairement à l'ACSM, la mesure du Black Carbon donne une information plus localisée de l'impact des sources de combustion. Les valeurs mesurées sur Poitiers, sur Limoges ou sur Bordeaux ne peuvent être transposées à l'ensemble du territoire régional.

En parallèle Atmo Nouvelle-Aquitaine poursuit son implication au sein du programme national CARA, piloté par le LCSQA, et dont l'objectif est de répondre aux besoins de compréhension et d'information sur l'origine des épisodes de pollution particulaire. Dans ce cadre, des prélèvements journaliers sur filtres sont effectués sur deux sites de la région. Contrairement à la mesure automatique par ACSM et AE33, les résultats d'analyses ne sont connus que plusieurs semaines après l'épisode de pollution, mais pour un spectre de composés beaucoup plus large.

L'impact sanitaire des Particules Ultra Fines (PUF particules nanométriques de diamètre inférieur à 100 nm) est de plus en plus étudié, tant à travers les études de panel que dans les études cliniques expérimentales.

Atmo Nouvelle-Aquitaine mène depuis 2012 des mesures de Particules Ultra Fines sur deux de ses stations de mesures, la station urbaine de Talence (33) et la station de Lacq (64) sous influence du bassin industriel. Ces mesures ont pour objectifs de :

- ➔ améliorer les connaissances sur la pollution particulaire sur la région et mieux comprendre les processus qui en sont à l'origine,
- ➔ identifier des caractéristiques spécifiques à chacun des sites, de typologies différentes (urbaine de fond et industrielle)
- ➔ comprendre les interactions qui existent entre les PUF et les autres polluants réglementés,
- ➔ chercher à caractériser des phénomènes de formation de particules ultrafines.

La mesure des PUF, réalisée par analyses spécifiques, sera poursuivie dans les années à venir et amplifiée (équipement, exploitation) pour répondre aux volontés nationales de développement de cette thématique. Une exploitation complémentaire est envisagée en 2022 sur Poitiers et 2024 sur Limoges avec des financements nationaux.

III.2.1.8. Poursuivre et développer la surveillance aérobiologique

Un des moyens de prévenir les allergies polliniques et d'en réduire les symptômes, ainsi que les coûts de santé associés, est de permettre aux personnes sensibles d'anticiper la prise de médicaments ou de se protéger en modifiant leurs activités.

La lutte contre l'allergie aux pollens implique également de lutter contre les plantes invasives et allergisantes, comme l'ambrosie qui tend à se développer dans certains secteurs géographiques de la Nouvelle-Aquitaine.

À travers la surveillance des pollens durant la saison pollinique (février à septembre), Atmo Nouvelle-Aquitaine poursuit une triple finalité :

- ➔ informer la population et les professionnels de la santé sur l'émission de pollens allergisants dans l'air et l'évolution de leurs concentrations atmosphériques,



Figure 7 : Surveillance pollinique en région (vert : RNSA - rose : APSF)

- diffuser des recommandations sanitaires aux personnes sensibles et des recommandations relatives aux plantations et à la gestion des espaces verts aux collectivités,
- suivre la prolifération de l'ambrosie, pour apporter des informations utiles aux parties prenantes impliquées dans la lutte contre cette plante invasive (collectivités, services de l'État...).

Pour ces raisons, Atmo Nouvelle-Aquitaine prévoit de poursuivre la surveillance des pollens allergisants en partenariat avec les deux organismes de référence sur ce sujet : le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) et l'Association des pollinariums sentinelles® de France (APSF).

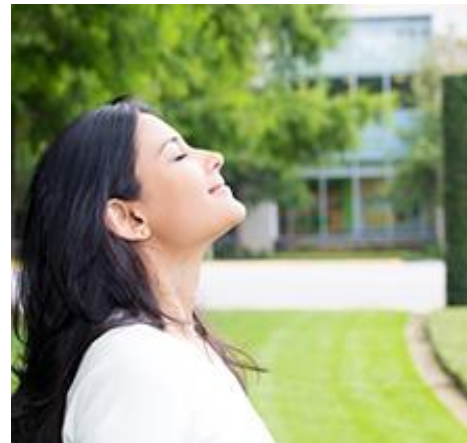
En complément du volet mesure, Atmo Nouvelle-Aquitaine en lien avec d'autres AASQA développe une prévision par modélisation des pollens pour ainsi disposer d'une information sur l'ensemble de son domaine de compétence. Il est prévu la mise en production de cartes et de prévisions des « pics » de pollens (espèces disponibles) pour l'information des personnes allergiques.

Des travaux sont en cours et seront pleinement opérationnels dans le cadre de ce programme régional de surveillance.

III.2.1.9. Poursuivre le développement de la surveillance des odeurs

Les nuisances olfactives définies dans le code de l'environnement apparaissent comme des préoccupations environnementales majeures et croissantes pour les riverains qui exigent le respect de leur cadre de vie, et pour les industriels qui cherchent à maîtriser ces nuisances. La plupart de ces activités sont soumises à la réglementation des installations classées.

Les odeurs sont difficiles à caractériser de manière précise, mais il convient de noter que les nuisances olfactives sont rarement associées à des notions de toxicité. Les odeurs sont le plus souvent perçues à des concentrations très faibles, bien inférieures aux valeurs limites reconnues comme pouvant porter atteinte à la santé.



La stratégie de surveillance des odeurs en Nouvelle-Aquitaine est, principalement, une approche sensorielle avec la mise en place d'observatoire des odeurs avec ou sans jurys de nez. Cette approche permet notamment d'objectiver les nuisances olfactives perçues par les riverains de sites et zones industrielles, de faire le lien entre les émissions des industriels et les perceptions odorantes ressenties à l'extérieur, etc. L'objectif le plus important étant bien souvent de restaurer, d'améliorer voire de créer le dialogue entre différentes parties intéressées : industriels, riverains, collectivités, associations, services de l'État, etc.

Certains sites industriels collaborent déjà avec Atmo Nouvelle-Aquitaine afin d'assurer la surveillance des odeurs dans leur environnement proche. Certains sites industriels, où la caractérisation de la nuisance est bien identifiée, disposent de jurys de nez non formés à la reconnaissance des odeurs et qui expriment les odeurs par évocations (2 observatoires en cours en 2021). D'autres, de par leur complexité et la multitude de sources, nécessitent toutefois des nez formés à la reconnaissance des odeurs et en capacité d'identifier la signature olfactive (molécule chimique) de la nuisance, ceci afin que la ou les

source(s) puisse(nt) être identifiée(s). Le premier observatoire de ce type est opérationnel autour de la zone industrielle de Lacq depuis fin 2016. Des observatoires peuvent également être mis en place sans le recrutement de nez mais afin de mettre à disposition d'un territoire des outils de signalement des odeurs pour les riverains (il en existe un de ce type parallèlement au jury de nez formé sur le bassin de Lacq). Il est donc nécessaire et important de poursuivre le dispositif de formation continue du personnel formé au Langage des nez®. D'une part, cela permet d'assurer le maintien des compétences des nez formés, et d'autre part, Atmo Nouvelle-Aquitaine doit pouvoir continuer à être garant de la bonne utilisation de cette méthodologie, que ce soit auprès d'un observatoire des odeurs, ou pour les travaux spécifiques du personnel d'Atmo Nouvelle-Aquitaine formé aux odeurs (tournées olfactives, sensibilisations, etc).

Il est par ailleurs intéressant de pouvoir coupler les signalements d'odeurs remontés par des nez à des mesures instrumentales de molécules odorantes (hydrogène sulfuré, ammoniac, etc). Ceci permet de disposer d'une expertise la plus large et la plus complète possible. Ce type de surveillance a commencé à s'accroître ces dernières années et prend tout son sens depuis qu'Atmo Nouvelle-Aquitaine dispose d'un PTR-MS pour mesurer en ligne de nombreux composés organiques volatils dont des composés odorants. Il sera donc important de poursuivre cette démarche tout en évaluant l'intérêt d'utiliser de nouvelles techniques d'analyses sensorielles, instrumentales ou numériques des odeurs. Un regard sera notamment porté sur l'intérêt d'exploiter des nez électroniques, de réaliser de la modélisation industrielle de dispersion des odeurs, etc, afin de répondre aux besoins croissants de nos membres.

Afin d'assurer la collecte des différents signalements d'odeurs, Atmo Nouvelle-Aquitaine déploie sur les territoires concernés une plateforme de signalement appelée ODO. Celle-ci est développée par Atmo Hauts-de-France et mis à disposition de l'ensemble des AASQA. Cet outil est accessible depuis un smartphone ou un ordinateur, et permet de recenser les signalements d'odeurs et les gênes associées. Les signalements sont géolocalisés afin de dresser la cartographie des nuisances déclarées et de permettre une interprétation précise des informations recueillies. Au-delà d'un simple recensement, cette plateforme de signalement permet une concertation avec les acteurs du territoire et un partage des résultats. En 2021, des travaux nationaux ont été engagés afin de faire évoluer et d'améliorer l'outil ODO pour créer une nouvelle plateforme « SignalAir ». Ce nouvel outil, après des phases de test et de paramétrisation sera mis à disposition de l'ensemble des observatoires des odeurs courant 2022.

Dans le cadre de cette thématique sur la période 2022-2026, Atmo Nouvelle-Aquitaine poursuit son travail de partage des connaissances, de sensibilisation, d'animation des jurys de nez et d'exploitation des signalements d'odeurs en lien avec les différentes parties intéressées. Atmo Nouvelle-Aquitaine reste ouvert aux différentes sollicitations et prêt à étudier les possibilités de surveillance et de mesures des odeurs sur chaque territoire, et ceci afin de répondre aux préoccupations des citoyens notamment.

III.2.1.10. Maintenir et développer la capacité à mesurer la qualité de l'air intérieur

Les préoccupations concernant les impacts sur la santé d'une mauvaise qualité de l'air se sont étendues aux espaces intérieurs où de nombreux polluants peuvent être trouvés à des concentrations très élevées. Différents organismes comme l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI), le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) ou différentes structures de recherche poursuivent le développement des connaissances sur cette thématique. Historiquement, les AASQA sont également partie prenante.

La loi Grenelle 2 a rendu obligatoire une surveillance dans certains établissements recevant du public. Cette surveillance, à réaliser tous les 7 ans, se décline en deux parties :



- ➔ Une évaluation des moyens d'aération
- ➔ Une campagne de mesure (formaldéhyde, benzène, CO₂ pour évaluer le confinement) réalisée par un organisme COFRAC ou un plan d'action de la qualité de l'air intérieur dans l'établissement

Dans ce contexte, les sollicitations pour des campagnes de mesure deviennent limitées. Par ailleurs, ATMO Nouvelle-Aquitaine ne vise pas à concurrencer les bureaux d'études sur ce volet de mesures de la qualité de l'air dans les ERP soumis à réglementation mais souhaite cependant maintenir son accréditation COFRAC LAB REF 30, acquise depuis 2013, pour ses mesures réglementaires. Cette orientation sera réexaminée à mi-parcours du PRSQA pour apprécier la situation sur le volet réglementaire de cette thématique.

Il est cependant intéressant pour l'accompagnement des collectivités membres dans cette démarche de monter en compétences sur le volet ventilation qui sera utile également pour des études de qualité de l'air intérieur non réglementaire.

Au-delà de cette approche réglementaire, d'autres préoccupations existent de la part des collectivités et les types de locaux sont très diversifiés : piscines, bureaux, bâtiment type BBC ou autres. Afin de répondre aux sollicitations des membres, ATMO Nouvelle-Aquitaine pourra réaliser toutes les études spécifiques qui n'entrent pas dans le champ des obligations réglementaires et participer à des projets de recherche sur la thématique de l'air intérieur.

III.2.1.11. Poursuivre notre capacité à proposer des études de toutes natures (industrielles, urbaines, ...)

Le dispositif de mesure de la qualité de l'air d'Atmo Nouvelle-Aquitaine se compose de :

- ➔ mesures automatiques sur le réseau fixe,
- ➔ mesures automatiques installées en stations mobiles,

➔ moyens de prélèvements actifs et passifs

Au-delà du réseau fixe, les moyens de mesure mobiles permettent de déployer la mesure sur l'ensemble du territoire sur les zones qui présentent un intérêt ou un risque du point de vue de la qualité de l'air. Ces études spécifiques peuvent se décliner selon différentes implantations (urbaine, périurbaine ou rurale) et sous différentes influences (fond, trafic ou industrielle).

Ainsi, en fonction des problématiques, Atmo nouvelle-Aquitaine adapte ses outils de surveillance pour répondre aux attentes spécifiées.

La surveillance industrielle a pour objectif de poursuivre les collaborations et d'en développer de nouvelles à la fois avec les industriels devant répondre à des obligations réglementaires de surveillance de la qualité de l'air (plans de surveillance) ou ceux fonctionnant dans le cadre de démarches volontaires, la finalité étant de devenir/rester un acteur référent en matière de surveillance industrielle sur la région Nouvelle-Aquitaine.

Les molécules à quantifier dans l'atmosphère sont très diverses et dépendent fortement du secteur d'activité de l'industriel ciblé. Si seulement quelques substances sont réglementées dans l'air ambiant, une grande majorité n'est pas couverte par cette réglementation.

Les molécules à quantifier dans l'atmosphère sont très diverses et dépendent fortement du secteur d'activité de l'industriel ciblé. Si seulement quelques substances sont réglementées dans l'air ambiant, une grande majorité n'est pas couverte par cette réglementation.

ATMO Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur ses outils et ses compétences en modélisation haute résolution afin d'optimiser l'emplacement des points de surveillance ou pour évaluer les populations potentiellement exposées aux rejets de certains industriels.

Même si cette surveillance est souvent très spécifique (polluants non réglementés : dioxines, COV, métaux particuliers, ... tant en air ambiant qu'en retombées atmosphériques), les données disponibles sur les polluants classiques peuvent être utilisées dans le cadre de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air.

• **Sites industriels faisant l'objet d'une surveillance permanente :**

Onze stations de mesures permanentes disposant au moins d'un polluant sous influence industrielle assurent la surveillance de 7 zones industrielles ou industriels spécifiques.

Site	Ville	Nombre de stations	Polluants / commentaires
Zone industrialo-portuaire de La Rochelle - PALR (17)	La Rochelle	1	PM10 / PM2.5 / HCNM Mise en place d'un système d'alerte Diffusion de bulletins
Cimenterie Calcia (79)	Airvault	1	NOx / PM10 / SO ₂
International PAPER (87)	Saillat sur Vienne	1	SO ₂ , NOx, PM10 et composés soufrés totaux réduits
Zone industrielle LACQ (64)	Lacq, Lagor, Maslacq, Mourenx-Bourg, La Bastide Cézeracq	5	SO ₂ (pour partie NOx, PUF) Procédures de préalertes industrielles et d'alertes préfectorales notamment pour le SO ₂



Figure 8 : Spectromètre de masse PTR-MS

Zone industrielle d'Ambès (33)	Ambes	1	Grand port maritime de Bordeaux. Le pôle pétrochimique le plus important du grand sud-ouest.
Zone de Bassens (33)	Bassens	1	Notamment SO ₂ et métaux lourds
Zone industrielle de Tartas (40)	Pelletrin	1	PM10 / SO ₂

- **Surveillance industrielle dans le cadre d'un programme de surveillance**

Les programmes de surveillance visent :

- à suivre la qualité de l'air autour du site industriel non couvert par une surveillance permanente
- à mener des études complémentaires sur des sites industriels couverts par une surveillance permanente.

Des études régulières/récurrentes portent notamment sur le secteur du traitement des déchets (UVE de La Rochelle, UVE de Poitiers, Centrale Énergie Déchets Limoges Métropole, deux UVE sur la Corrèze). ATMO Nouvelle-Aquitaine a développé une forte compétence pour ce type de suivi (dioxines, furannes, métaux lourds dans les retombées et l'air ambiant). Différentes typologies d'activités sont également instrumentées dont les installations de Saint Gobain Eurocoustic, SAFT, SDCL Dalkia Limoges, Alvéol, ...

A ces travaux viennent se rajouter de nombreux programmes d'actions ponctuels au fil des besoins de nos différents membres.

Des études régulières sont réalisées sur la zone industrialo-portuaire de La Rochelle Port Atlantique La Rochelle et la zone industrielle de Lacq afin de mieux documenter l'impact de ces activités sur la qualité de l'air.

Les études en milieu urbain sont également de natures diverses. Elles peuvent permettre d'apprécier la qualité de l'air dans un environnement donné (site sous influence trafic ou en situation de fond) mais également dans le cadre de travaux spécifiques de mise en œuvre de nouvelles infrastructures de la collectivité. Elles sont souvent à la demande des collectivités dans le cadre d'une activité récurrente (La Rochelle en situation trafic, ...) ou dans le cadre de demandes plus ponctuelles.

Cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive et est susceptible d'évoluer pendant la durée de ce PRSQA, notamment pour répondre à des demandes ponctuelles d'une collectivité ou d'un industriel membre. C'est environ une cinquantaine d'études sur ces typologies qui est réalisée chaque année par Atmo Nouvelle-Aquitaine. Cette thématique sera largement couverte dans ce programme en réponse aux possibilités de mise en œuvre.

III.2.1.12. Poursuivre notre capacité à proposer des matériels de mesure adaptés

Atmo Nouvelle-Aquitaine dispose d'un parc de matériels étoffé permettant la surveillance de nombreuses espèces chimiques, bien au-delà des obligations réglementaires. C'est le cas notamment avec l'exploitation d'un spectromètre de masse pour la mesure en continu de COV, de deux spectromètres de masse pour les particules ou encore des matériels permettant de compléter la compréhension des particules (comptage des particules ultrafines, chimie des particules : AE33, ACSM, ...)

Une attention devra être portée aux sollicitations de l'Etat avec notamment le développement de la granulométrie des particules (PUF : particules ultra fines) et du Black Carbon. Cette démarche est déjà en cours sur nos programmes de surveillance.

L'ANSES dans le cadre de son avis de juillet 2017 souligne également l'intérêt d'une surveillance nationale du 1,3-butadiène. Atmo Nouvelle-Aquitaine prendra en compte ce point.

Enfin, des questions sur la mise en œuvre de nouveaux matériels peuvent se poser en fonction des besoins qui s'ouvrent. Un travail sur la mesure de l'ammoniac, de composés CMR, de perturbateurs endocriniens seront à considérer. Ce travail sera mené au plus proche des recommandations et groupes de travail nationaux sur la question.

Enfin, notamment dans le cadre de diverses obligations réglementaires autour de sites industriels, Atmo Nouvelle-Aquitaine peut être sollicité pour déployer une surveillance spécifique avec de nouveaux matériels de mesure. Ces demandent seront étudiées pour en valider la faisabilité.

Atmo Nouvelle-Aquitaine reste, dans le cadre de ce programme, à l'écoute des besoins et des attentes des partenaires pour traduire les besoins et les obligations sous une forme technique.



Figure 9 : Exemple d'appareils de mesure présents dans une station

Synthèse de l'axe stratégique

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

- ➔ Optimiser le dispositif de surveillance réglementaire en garantissant sa conformité réglementaire et son adéquation aux guides des bonnes pratiques
- ➔ Gérer (maintenir et optimiser) les alertes à la pollution en lien avec les obligations préfectorales
- ➔ Participer aux travaux de concertation dans le cadre des accidents / incidents industriels et prendre en compte les décisions d'organisation qui seront proposées
- ➔ Maintenir la production des inventaires des émissions dans le cadre de nouveaux outils en accentuant la valorisation des données
- ➔ Poursuivre et développer les modélisations selon les différents niveaux (haute résolution, fine échelle régionale, collaboration sur le modèle régional)
- ➔ Poursuivre le développement des travaux sur la thématique des pesticides (récurrents, station du dispositif national, études spécifiques)
- ➔ Améliorer la connaissance de la composition chimique des particules avec la participation aux programmes nationaux et compléter les matériels en exploitation
- ➔ Poursuivre le développement de la surveillance des odeurs en lien avec les études industrielles, les jurys de nez, les nouveaux outils informatiques et techniques
- ➔ Poursuivre le travail sur la qualité de l'air intérieur dans le cadre du référentiel COFRAC LAB Ref 30
- ➔ Consolider notre capacité à proposer des études industrielles et urbaines instrumentées
- ➔ Rester à l'écoute des besoins nationaux et régionaux sur de nouveaux matériels ou de nouvelles techniques pour des mesures complémentaires ponctuelles et/ou réglementaires

III.2.2. Favoriser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

III.2.2.1. Optimiser le lien avec les instances en matière de recherche

Atmo Nouvelle-Aquitaine dispose, au sein de ses membres, d'organisations en lien direct avec la recherche. Ces structures, spécialisées et à la pointe sur certaines thématiques, ont à la fois la capacité à mettre à disposition différents travaux et le besoin de disposer des compétences d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Cette action vise à travailler conjointement au développement d'actions avec la recherche universitaire et mieux appréhender les attentes sociétales et les comportements vis-à-vis de la pollution et les leviers d'action.



L'objectif sur la durée du PRSQA est de poursuivre et développer la participation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dans des programmes de recherche et dans la recherche de financements à travers les appels à projets concernant les innovations dans le domaine de la qualité de l'air.

III.2.2.2. Optimiser la prise en compte des micro-capteurs

Depuis quelques années maintenant, l'offre de micro-capteurs connectés permettant à des particuliers, à des entreprises ou à des institutions, d'effectuer des mesures de la qualité de l'air a explosé.

De nombreux projets d'expérimentation et d'innovation sur la qualité de l'air se développent en s'appuyant notamment sur des micro-capteurs. Quelles sont les performances de ces appareils selon les usages? Comment leurs performances évoluent-elles au cours du temps?

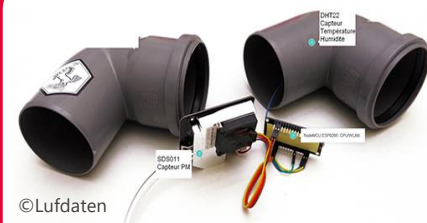


Figure 10 : microcapteur du projet Sensor Community

En l'absence de normes au niveau national, comme au plan européen, les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air en collaboration avec Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air travaillent au niveau national sur l'évaluation de la fiabilité de ces dispositifs et sur leurs utilisations dans le cadre des projets de surveillance de la qualité de l'air.

Outre l'aspect mesures et évaluation des concentrations, ces appareils offrent de multiples possibilités d'apprentissage. Ils peuvent, par exemple, être utilisés comme supports pour l'étude de notions d'électronique (assemblage de certains composants du capteur), de conception mécanique (fabrication du boîtier), de sciences environnementales, de métrologie (mesure de la qualité de l'air), de programmation informatique, etc.

Plusieurs projets impliquant des mesures par micro-capteurs ont été menés sur le territoire régional ces dernières années :

- Travail bibliographique et suivi des offres sur les micro-capteurs existants.
- Campagne de mesure par micro-capteurs mobiles sur Bordeaux Métropole
- Campagne de tests des micro-capteurs fixes ou mobiles par Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Accompagnement des collectivités dans des projets impliquants des micro-capteurs

Ces actions seront poursuivies en lien avec les travaux menés à l'échelle nationale.

III.2.2.3. Développer la prise en compte des données de mesure de la qualité de l'air par satellites

Les mesures satellites de composition chimique de la troposphère existent depuis plusieurs dizaines d'années. Les premières mesures, de faible résolution spatiale et temporelle, ont permis de décrire le transport de panaches de polluants à longue distance. L'amélioration des mesures et les progrès réalisés sur l'algorithmie d'analyse permettent aujourd'hui d'apporter de l'information précise aux échelles régionales voire métropolitaines.



Complémentaires des réseaux de surface existants, notamment en renseignant des zones peu ou pas couvertes par les mesures in-situ, les observations satellites peuvent être utilisées à différents niveaux :

- produire des bilans et des cartographies de qualité de l'air,
- servir à contraindre les inventaires d'émissions de polluants,
- permettre une analyse fine de résultats de simulation sur de vastes régions et dans toute la colonne atmosphérique,
- être assimilées par les modèles pour délivrer des informations plus réalistes.

Elles sont complémentaires aux données produites par les AASQA et ouvrent de nouvelles possibilités dans la surveillance du territoire régional.

Que les données soient brutes, élaborées, produites par la NASA ou par l'ESA (agence spatiale européenne), il apparaît le besoin pour les traiter de mieux maîtriser et comprendre les conditions de leur production, les modèles utilisés et les hypothèses associées, ainsi que les limites de leur exploitation.

Atmo Nouvelle-Aquitaine prévoit dans les années à venir l'exploitation des données fournies par les satellites actuellement opérationnels sur des polluants déjà pris en compte dans le réseau de mesures (NO₂, SO₂, particules) mais également sur des polluants ou espèces chimiques jusqu'ici peu mesurés comme l'ammoniac, le méthane ou le dioxyde de carbone.

Les données satellites permettent également de mieux appréhender la composition des particules et de différencier les sources de combustion des sources naturelles comme les poussières désertiques.

Dans les prochaines années, de nouveaux satellites embarquant des appareils de mesures de la composition de l'atmosphère sont prévus au lancement (missions Sentinel 4, Sentinel 5, IASI -SG). Atmo Nouvelle-Aquitaine assurera le suivi et l'exploitation des nouvelles données produites.

III.2.2.4. Assurer la prise en compte des thématiques innovantes

La prise en compte de l'innovation dans le domaine de la qualité de l'air constitue un nouvel axe majeur de progrès, dans une double logique d'amélioration continue et d'adaptation aux attentes des membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et de la société.

L'innovation concerne toute la chaîne de production et d'exploitation de la donnée, des techniques de mesures à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes de prévisions.

Elle doit être le fruit d'une réflexion collective entre les experts d'Atmo, les acteurs de l'échelle nationale (Atmo France, LCSQA, ...) et les membres de l'observatoire.

Sa prise en compte se décline selon les actions suivantes :

- Assurer la veille scientifique et technique sur les thématiques innovantes
- Diffuser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et assurer le lien/aide à la décision avec nos partenaires
- Initier la surveillance des polluants dit émergents : certains composés CMR, perturbateurs endocriniens, NH₃, ...
- Veille et/ou développement de l'usage de l'Intelligence Artificielle dans la surveillance de la qualité de l'air : modélisation et prévision intégrant les méthodes de machine learning/ deep learning basées sur les modèles existants et des mesures, dont potentiellement les données satellites.



Figure 11 : Intelligence artificielle -
©Pixabay

Synthèse

Favoriser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

- Veille sur les activités innovantes dans le domaine de la qualité de l'air,
- Développement du suivi et de la mesure des polluants émergents,
- Développement de l'exploitation des données de mesures par satellites,
- Développement du partenariat dans des projets de recherche,
- Accompagnement des membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dans des projets de mesures par micro-capteurs,
- Veille et/ou développement des méthodes de Deep Learning (intelligence artificielle) dans la prévision de la qualité de l'air.

III.2.3. Vers une communication moderne, innovante et participative

III.2.3.1. Assurer et gérer le développement de la communication au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Pour les cinq prochaines années, la stratégie de communication externe d'Atmo Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans la continuité de celle de son précédent PRSQA.

Nous tenons aussi compte de la vision d'Atmo Nouvelle-Aquitaine qui est de devenir, entre autres, « un organisme expert incontournable au plan régional et un acteur reconnu par ses pairs et influant à l'échelle nationale ». Car être incontournable et reconnu implique d'abord d'être connu, et ensuite de cultiver une bonne image auprès de ses parties intéressées. Ces deux finalités de **notoriété** et d'**image** sont donc intégrées pleinement à la stratégie de communication externe d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, via ce PRSQA.

Par ailleurs, notre stratégie de communication, à travers **l'information sur la qualité de l'air** délivrée aux différentes parties intéressées en fonction de leurs attentes, est en phase avec la vocation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, qui vise à contribuer à limiter l'exposition des populations et à améliorer la qualité de l'air.

En conclusion, nous centrons notre stratégie de communication externe 2022/26 autour des sept axes suivants :



Synthèse

Vers une communication moderne, innovante et participative

- Axe 1 : poursuivre les actions récurrentes d'information et de de communication ;
- Axe 2 : développer l'information sur la qualité de l'air ;
- Axe 3 : cibler / personnaliser notre communication ;
- Axe 4 : développer la notoriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et de ses produits ;
- Axe 5 : développer les actions d'information et de communication en collaboration avec des acteurs extérieurs ;
- Axe 6 : améliorer l'organisation de la communication et la clarté des messages pour s'adapter à l'inattendu ;
- Axe 7 : améliorer la stratégie de sensibilisation à la pollution de l'air.

III.2.4. Développer les outils numériques d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

III.2.4.1. Assurer et gérer le développement des missions du service porteur du système d'information

Pour mettre en œuvre ce PRSQA et répondre à tous ces enjeux, ATMO Nouvelle-Aquitaine doit s'appuyer sur un système d'information performant. Le rôle du service support est d'utiliser un ensemble de ressources, à la fois humaines, matérielles et immatérielles pour collecter, stocker, traiter et distribuer de l'information.

D'un point de vue opérationnel, il doit :

- ➔ Mettre à disposition des outils pour permettre une efficacité optimale en automatisant ou réduisant la complexité de certains processus métier.
- ➔ Avoir une vue claire de l'ensemble des informations et des flux associés. C'est pourquoi la mise en place d'une cartographie du SI est primordiale. Elle sera maintenue à jour.



Le service support du système d'information doit pouvoir mettre facilement à disposition de notre structure les informations nécessaires pour l'aide à la décision d'un point de vue stratégique.

Le système d'information accompagnera les services d'ATMO Nouvelle-Aquitaine dans la réalisation de leurs actions du PRSQA en facilitant le travail de collaboration, en participant aux différents projets nécessitant des solutions informatiques et aussi en assurant du support et de la formation aux collaborateurs d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Au regard des menaces de plus en plus nombreuses sur internet, la cybersécurité est un enjeu important pour les entreprises. La mise en place au sein d'ATMO Nouvelle-Aquitaine d'un système de management de la sécurité de l'information est primordiale pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information.

Synthèse

Développer les outils numériques d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

- ➔ Mettre en place un système de management de la sécurité de l'information
- ➔ Mettre en place et suivre une cartographie et une documentation du système d'information
- ➔ Poursuivre les actions récurrentes pour le fonctionnement du service support au système d'information
- ➔ Faciliter la collaboration entre les services à l'aide d'outils adaptés

III.2.5. Piloter Atmo Nouvelle-Aquitaine au travers de son système QSE

III.2.5.1. Maintenir les travaux QSE au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Au regard des enjeux et de la stratégie définis dans ce document, il est essentiel d'assurer une qualité de l'ensemble des produits et réalisations d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine souhaite poursuivre cette reconnaissance auprès d'organismes officiels indépendants, gage de crédibilité vis-à-vis des parties intéressées et de la qualité de ses produits.

D'autre part, la mise en œuvre d'un système qualité sécurité environnement permet de structurer et de manager l'association et de promouvoir un milieu de travail sain axé sur la prévention des risques sécurité et environnementaux tout en étant dans une démarche d'amélioration continue.



Atmo Nouvelle-Aquitaine s'engage donc dans le maintien de la démarche qualité en vue de l'obtention de la certification ISO 9001 – ISO 45001 et ISO 14001 pour l'ensemble du territoire comprenant les trois sites, un outil de management incontestable pour un fonctionnement interne performant.

La crédibilité des données d'Atmo Nouvelle-Aquitaine sera renforcée par le maintien de l'accréditation NF EN ISO/CEI 17025 pour la réalisation de certains essais (LAB REF02 : NO_x, O₃, SO₂, CO et PM₁₀/PM_{2.5}) et la qualité de l'air intérieur (LAB REF30 : surveillance de la qualité de l'air intérieur réglementaire dans les ERP). Ces deux engagements sont un gage de la satisfaction de nos clients.

Cette démarche QSE nous permet d'identifier au mieux les parties intéressées pertinentes et les enjeux d'Atmo Nouvelle-Aquitaine qui déclineront la stratégie de l'association.

La politique QSE sera menée via des objectifs mesurables et des dispositions de surveillance, de cohérence et d'amélioration qui permettront d'assurer la maîtrise permanente de nos processus et résultats de mesures.

Synthèse

Piloter Atmo Nouvelle-Aquitaine au travers de son système qualité

- ➔ Maintien de la certification QSE selon les référentiels applicables : ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001
- ➔ Maintien de l'accréditation COFRAC ISO 17025 pour les mesures automatiques et la surveillance de la qualité de l'air intérieur

III.2.6. Favoriser l'aide à la décision des différents membres/décideurs

III.2.6.1. Apporter notre expertise dans le cadre des plans et programmes (PPA, PCAET, PLUi, SRADDET, PRSE, ZFE-m, ...)

Atmo Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de ses travaux et expertises est en capacité d'apporter à ses partenaires de nombreux éléments et proposer une aide à la décision ainsi qu'une mise en réseau permettant des synergies d'actions (plus de 50 diagnostics de PCAET réalisés durant le programme 2017-2021). La décision est ainsi prise en toute connaissance de cause par les décideurs locaux.



Ce positionnement est important pour Atmo Nouvelle-Aquitaine, car il confirme un ancrage territorial, une source d'innovation, la possibilité d'intégrer de nouveaux réseaux, voire de nouveaux financements, Ces partenariats permettront à Atmo Nouvelle-Aquitaine de renforcer son positionnement d'observatoire au service de la santé environnementale et de se placer au cœur d'un réseau d'acteurs cherchant à améliorer la qualité de l'air.

Pour cela, Atmo Nouvelle-Aquitaine est à l'écoute de ses partenaires locaux, régionaux et nationaux qui portent ces plans : SRADDET, PCAET, SCoT, PLUI, PRSE, PPA, ZFE-m.

Mesures et statistiques, données d'inventaire des émissions, modélisations, et scénarisation des situations futures permettent de répondre aux attentes de nos partenaires dans ces domaines.

L'enjeu notamment des PCAET, des PPA, ..., demeure important avec de nombreuses attentes sur la mise à disposition d'éléments d'expertise. Ces travaux ont été très nombreux par le passé. Les ZFE-m sont en devenir et Atmo Nouvelle-Aquitaine est à la disposition des collectivités territoriales dans le cadre de la mise en place de ces différents plans.

Mêmes si ces travaux s'orientent vers les plans et programmes, plus globalement ils peuvent s'élargir à l'ensemble de nos membres (Etat et administrations, collectivités territoriales, entreprises, associations), pour offrir tout le panel de l'aide à la décision proposée par Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Il est donc envisagé de travailler sur la communication autour de la capacité d'expertise d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, de poursuivre les diagnostics de la qualité de l'air et les scénarisations tout en développant l'aide à la décision auprès des collectivités.

Synthèse

Favoriser l'aide à la décision des différents membres / décideurs

- Confirmer notre capacité d'expertise et d'aide à la décision dans le domaine de la qualité de l'air auprès de nos membres et décideurs
- Apporter notre expertise dans le cadre des plans et programmes notamment PCAET, PPA et ZFE-m
- Mettre à disposition cette expertise à l'ensemble des membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

III.2.7. Pérenniser, optimiser et développer l'organisation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

III.2.7.1. Assurer la relation avec nos partenaires et l'évolution de notre organisation

Afin d'assurer la pérennité de l'exercice de nos missions, il est essentiel pour Atmo Nouvelle-Aquitaine d'entretenir et de développer sa position d'expert reconnu sur la thématique de la qualité de l'air. Cette démarche passe par des actions de partenariat permettant de rester impliqués dans l'actualité de la qualité de l'air, d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, et de mettre à disposition nos savoir-faire. C'est ainsi que nous maintiendrons notre notoriété, que nous assurerons la satisfaction de nos membres, et que nous nous donnerons la chance de pouvoir obtenir des financements complémentaires.



Nos partenariats sont envisagés avec des acteurs majeurs de la thématique de l'air au sens large, membres ou futurs membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, et parmi lesquels nous trouvons en premier lieu les centres de recherche universitaires, les collectivités portant des projets et programmes territoriaux, et les bureaux d'étude qui œuvrent à la promotion de technologies modernes et innovantes. Ils pourront faire l'objet de travaux collaboratifs dans le cadre de SynairGIE.

La nature des partenariats peut être très variée, mais reliée à un point commun qui repose sur l'intérêt général, sur l'amélioration de la qualité de l'air et sur l'implication croissance des citoyens.

Notre démarche visera également à assurer le lien au sein des territoires par notamment le développement des comités territoriaux.

Concernant l'évolution de notre organisation, notre démarche intégrera la mise en place de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences). Nos ressources humaines constituées d'une quarantaine de collaborateurs permettent d'assurer les différents métiers que sont la technique de l'instrumentation pour la mesure, de l'exploitation et de l'interprétation des données (statistiques, modélisations, inventaires des émissions, ...), de la communication et de la sensibilisation, de la gestion des systèmes d'information (bases de données, serveurs, ...), de la qualité sécurité environnement et du service administratif (assistante direction, comptabilité, ressources humaines).

Le développement passera par l'adaptation des collaborateurs aux nouveaux défis, métiers qui vont apparaître dans les années à venir : polluants émergents, mise en open data des données, nouveaux moyens techniques (micro-capteurs, ...), nouveaux moyens de communications,

L'effectif au cours des 5 prochaines années ne devrait évoluer que de façon marginale en étudiant la possibilité de disposer de ressources humaines -1 ou 2 personne(s)- ciblée(s) vers les nouvelles missions, à la prise en compte de nouvelles technologies et/ou polluants non encore surveillés ou dans le cadre d'une activité pérenne et soutenue. Cette éventuelle évolution devra être regardée à la vue des ressources disponibles (évolution des financements état, collectivités, et industriels via la TGAP). Dans le

cadre de travaux spécifiques financés, un besoin de recrutement en CDD pourra être nécessaire et sera étudié au cas par cas.

Par ailleurs, un rajeunissement du parc technique, au travers des investissements, sera à prendre en considération. Une visibilité sur le renouvellement de matériels significatifs (ACSM) sera à étudier en toute fin de PRSQA.

L'optimisation du modèle économique (produits et charges) au service de nos missions, et l'évaluation des budgets prévisionnels en lien avec la comptabilité analytique.

Le modèle économique des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air est basé sur le financement provenant des collègues constituant l'association (hors collègue des associations et personnes qualifiées). Ces dispositions sont gages de l'indépendance de l'association.

Le financement est principalement assuré par les cotisations, dons et subventions provenant des collègues de l'Etat, des collectivités et de l'industrie. Dans l'idéal, il devrait être réalisé à part égal par les trois collègues, ce qui n'est pas le cas en 2020 (budget 2020 assuré par le financement réparti à hauteur de 28 % pour l'Etat, 50 % pour les industriels et 15 % pour les collectivités).

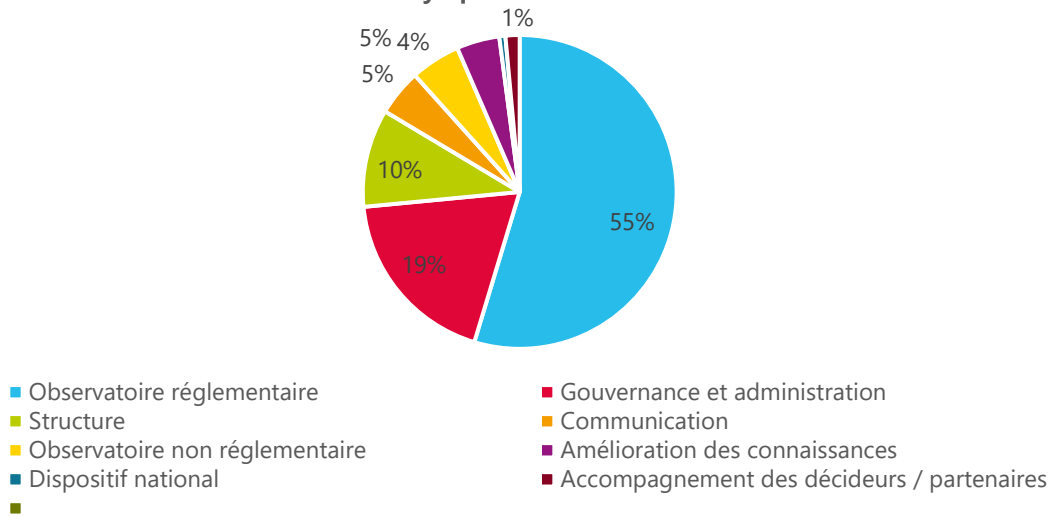
Il est probable qu'au cours des 5 prochaines années, la part des industriels basée sur les dons libératoires de la TGAP, diminue du fait des travaux entrepris pour réduire les émissions. Il est donc nécessaire de mener une réflexion pour mieux équilibrer les parts entre les industriels et les collectivités. Une hausse de la part des collectivités passera soit par une augmentation du nombre d'adhérents soit par une augmentation des produits fournis aux collectivités dans le cadre des accompagnements d'évaluation environnementale de leur politique territoriale relatifs à l'air (mise en place de conventions pluriannuelles).

Une autre piste de ressources supplémentaires est la participation à des programmes de recherches appliqués à notre problématique, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

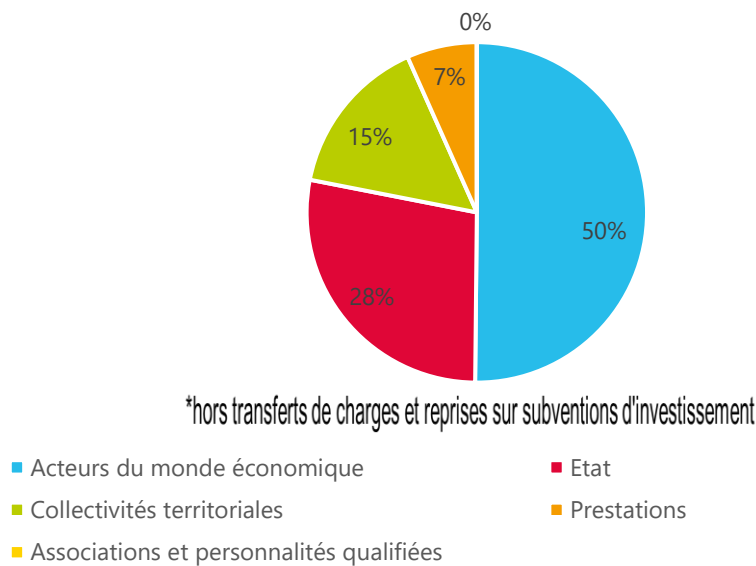
Point sur le budget d'Atmo Nouvelle-Aquitaine :

Il s'élève à 5 267 000 € pour l'année 2020, les graphiques ci-dessous, montrent la répartition des principales charges et des principaux produits.

Charges 2020 d'Atmo Nouvelle-Aquitaine réparties selon la déclinaison analytique d'Atmo France.



Produits* d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en 2020.



L'évolution du budget à 5 ans serait la suivante :

Pour 2022, le budget d'Atmo Nouvelle-Aquitaine peut être estimé à hauteur de 5 300 000 €
 Nous pouvons considérer une hausse de 1 % par an soit 5 350 000 € en 2023, 5 400 000 € en 2024,
 5 460 000 en 2025 et 5 510 000 € en 2026.

Synthèse

Pérenniser, optimiser et développer l'organisation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

- Conserver notre position d'expert reconnu de la qualité de l'air et accroître notre notoriété
- Mettre à disposition nos ressources pour des projets et programmes innovants
- Etre au cœur des démarches d'amélioration de la qualité de l'air
- Contribuer à une implication croissante des citoyens
- Optimiser et adapter les ressources humaines pour faire face aux nouveaux défis de la surveillance de la qualité de l'air (GPEC)
- Pérenniser nos financements et équilibrer la répartition des subventions entre les différents financeurs

IV. Indicateurs de suivi du PRSQA

Afin de suivre annuellement le PRSQA d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, une liste d'indicateurs préconisés dans le cadre du guide national pour l'élaboration des PRSQA (version du 23 mai 2016), a été mise en œuvre. Ces indicateurs adaptés à chaque région devront cependant avoir une résonance nationale de façon à faciliter une compilation dans les conditions les plus aisées au titre du PNSQA prorogé jusqu'à fin 2024.

Les principales préconisations du guide pour l'élaboration des PRSQA sont :

- Mettre en œuvre des indicateurs de suivi annuels par action et par axe favorisant l'atteinte des objectifs
- Pondérer les indicateurs de suivi en fonction de leur importance pour la structure :
 - 1 : thématique faible
 - 2 : thématique commune
 - 3 : thématique forte
 - 4 : enjeu capital

N.B. : les indicateurs et la pondération associée demeurent propres à Atmo Nouvelle-Aquitaine. Les pondérations et les objectifs de chaque action pourront évoluer en cours de plan en fonction des contextes locaux et nationaux

- Suivre, par les indicateurs, les axes du PNSQA
- Ne pas alourdir la gestion du plan avec une multitude d'indicateurs (préconisation de moins de 20 indicateurs pouvant cependant se décliner en sous indicateurs agrégés : cf indicateurs définis dans le cadre des fiches programme actions ci-après)

Le détail des indicateurs sera affiné avec la première planification pour l'année 2022 des travaux à réaliser.

Pour mémoire, les indicateurs généraux définis dans le cadre du guide national sont :

1 –ADAPTER L'OBSERVATOIRE AUX NOUVEAUX ENJEUX

INDICATEUR 1 : ADAPTATION DU RESEAU

Inclus:

- Redéfinition du zonage,
- Optimisation, appareillage (analyseurs / préleveurs),
- Mesure des précurseurs (CARA),
- Campagnes temporaires,
- Contribution des sources (mesures Offline/online)
- Polluants émergents-odeurs-pollens,
- Suivi qualité.

Objectif annuel de déploiement : Indicateur « taux de réalisation »

Objectif annuel par rapport au plan sur 5 ans

INDICATEUR 2 : INVENTAIRES :

- Fréquence de mise à jour
- Nombre de polluants et/ou GES
- Référentiel
- Résolution spatiale
- Suivi qualité
- Remontée vers l'INS

Objectifs de réalisation et de mises à jour : indicateur « taux de réalisation » sur l'année (par rapport aux objectifs de l'année) et taux de réalisation depuis le début du PRSQA

INDICATEUR 3 : MODELISATION :

- Zone couverte (par rapport à la surface de la/des ZAS),
- Résolution,
- Polluants couverts
- Échéance de prévision (calculs annuels et calculs prévisions quotidiennes ou horaires,
- Calcul des populations/surfaces exposées à des dépassements de seuils de référence de pollution
- Suivi qualité.

Indicateurs :

- « Taux de fonctionnement » de la plateforme
- Objectifs territoriaux ou de déploiements avec indicateur « taux de réalisation »,
- « Taux de bonne prévision sortie brute de modèle » et « taux de fausses alertes sorties brutes de modèle »,
- Indicateur « plus-value du prévisionniste » /écart de score entre modèles brutes et modèles expertisés
- Evaluation de la qualité des prévisions

INDICATEUR 4 : ANIMATION DES OBSERVATOIRES A/C/E OU AUTRES (TRAFIC, BRUIT, POLLEN, ...)

Objectifs d'adhésion/pilotage & avancement des travaux par rapport au programme prévisionnel...

Indicateurs correspondants :

- « Taux de réalisation/objectif d'adhésion » sur l'année et sur la durée du PRSQA
- « Taux de satisfaction dans cette gestion » (cela peut passer par une enquête à une fréquence à définir par l'AASQA)

INDICATEUR 5 : SURVEILLANCE DES POINTS DE VIGILANCE

Suivant la définition propre de l'AASQA, la notion de vigilance correspond à la vulnérabilité des territoires aux risques air, climats et énergie.

2 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS L'ACTION

INDICATEUR 6 : CAPACITE DE SCENARIO / SUIVI DES PLANS ET PROGRAMMES, IDENTIFICATION DES PLANS ET PROGRAMMES A VENIR.

Lien avec les plans et programmes locaux/régionaux.

- Le PRSQA peut envisager les plans sur lesquels l'AASQA se positionnera pour apporter son aide et donc disposer alors d'un indicateur « taux de réalisation par rapport à l'objectif fixé sur l'année en cours » et « taux de réalisation sur la période du PRSQA ».

- Objectifs par rapport à l'introduction de la prise en compte de la qualité de l'air pour des plans d'aménagement du territoire et disposer alors d'un indicateur « taux de réalisation ».

INDICATEUR 7 : MISE EN PLACE DE LA GESTION DES SITUATIONS POST CRISE.

Suivant la conclusion de la saisine nationale sur les Forces d'Intervention Rapides Air (FIR).

INDICATEUR 8 : EVALUATION ECONOMIQUE DE L'IMPACT DE LA POLLUTION.

Objectif de mise en place puis calcul annuel (demande hors du cadre PNSQA)

INDICATEUR 9 : EVALUATION SANITAIRE DE L'IMPACT DE LA POLLUTION.

Objectif à définir avec les agences de santé selon priorités régionales (demande hors cadre PNSQA)

3 – COMMUNIQUER POUR AGIR

INDICATEUR 10 : MISE A DISPOSITION DE DONNEES MESURES / CARTO (OPEN DATA).

- Suivi du projet DIDON/PASS –Obligations réglementaires de diffusion.
- Cohérence avec les listes de données disponibles et les temps de mise à disposition prévues.

INDICATEUR 11 : RENDRE LISIBLE L'INFORMATION / COM GENERALE / SENSIBILISATION.

- Objectifs concernant le « nombre d'interventions extérieures »
- Respect du délai de réponses aux demandes (via webmaster ou courrier ou téléphone »
- « Nombre et délai de réponses aux réclamations »
- Éléments de suivi et implication du service communication comme par exemple :
 - Nombre de publication (rapport/articles/actus...)
 - Présence média (nb de conférences de presse)
 - « Nombre de demandes (via webmaster, ...) »
 - « Nombre de connexions au site web »
 - « Nombre d'abonnés à une mailing list/twitter/facebook/téléchargement appli ».

OPTION : EVALUATION DE LA PERCEPTION SOCIALE.

Enquête de notoriété

Permet de recentrer éventuellement les activités sans objectif et sans indicateur spécifique.

L'objectif pourrait être de réaliser une enquête de notoriété sur la période des 5 ans.

4 – SE DONNER LES MOYENS DE L'ANTICIPATION

INDICATEUR 12 : PARTICIPATION AUX PROGRAMMES PROSPECTIFS / AMELIORATION DES CONNAISSANCES.

Objectifs régionaux et indicateurs de « taux de réalisation/concrétisation » correspondant.

INDICATEUR 13 : PARTICIPATION AUX TRAVAUX INTER-REGIONAUX AASQA / LCSQA/FEDE ATMO.

- Possibilité de fixer des objectifs au niveau national AASQA et chaque AASQA aurait ensuite le même indicateur à suivre (selon les ressources affectées).
- Alimentation des outils nationaux (applis fédération Atmo / BDD Pesticides / alertes à la pollution, BDQA, ...)

Indicateur de type « temps passé/temps prévu »

5 –ASSURER LA REUSSITE DU PLAN

INDICATEUR 14 : INDICATEUR DE SUIVI REGROUPANT LES INDICATEURS DE CONTENU.

- Vérification de la mise en action de tous les contenus demandés par les lettres d'orientation et jugés pertinents par l'AASQA
- Indicateur institutionnel
- Indicateurs issus des demandes locales des DREAL en fonction des arrêtés d'obligation.

INDICATEUR 15 : INDICATEUR DE SUIVI ECONOMIQUE / FINANCIER.

Par rapport aux budget, recettes, dépenses. Les objectifs peuvent être :

- « Augmentation de budget/recherche de nouveaux financements » et l'indicateur serait alors « taux d'augmentation du budget par rapport à l'objectif »
- Equilibre entre les collègues financeurs
- Maitrise des dépenses sur certaines activités

Taux de recouvrement de l'activité par type de financement

V. Travaux et perspectives

La prolongation du programme national de surveillance de la qualité de l'air -PNSQA- permet en région Nouvelle-Aquitaine de maintenir un cadre d'organisation et de gestion pour le déploiement de notre programme régional de surveillance de la qualité de l'air -PRSQA-. Des besoins locaux et des attentes exprimés au sein des territoires viennent tout naturellement enrichir et renforcer nos actions à venir. Ce travail stratégique de vision à 5 ans est donc l'ossature de nos actions sur les années 2022-2026.

Ce PRSQA Atmo Nouvelle-Aquitaine sous-tend des évolutions d'activités (nouveaux matériels, nouvelles technologies, innovations), de thématiques, de ressources humaines et d'organisation interne. Elles devront également être financières pour mener à bien l'ensemble de ces projets qui seront déclinés annuellement par notre association.

La surveillance de l'air évolue. Nous sommes à un tournant pour lequel il est nécessaire de prendre en compte de nombreuses thématiques techniques dans le cadre d'observatoires réglementés (dispositif répondant aux obligations européennes) et non encore réglementés (pesticides, pollens, ...). L'ère du numérique est de plus en plus prégnante et nous nous devons de répondre aux différentes attentes tant dans le domaine de la prévision, de la modélisation ou encore de l'inventaire des émissions mais également dans la communication (transmission et recueil d'informations), et la mise à dispositions des données (nouveau site interne, open data ...).

Partant du contexte et des enjeux de la qualité de l'air, ce programme propose une stratégie régionale permettant en tout point du territoire de disposer de l'infrastructure d'Atmo Nouvelle-Aquitaine pour la surveillance la qualité de l'air par tout moyen moderne, de proposer à la fois les observatoires réglementaires et non réglementaires (mesures fixes et mobiles, outils numériques,...), l'expertise, l'amélioration des connaissances, la scénarisation et l'aide à la décision auprès de nos différents partenaires dans le cadre d'une organisation prenant en compte les attentes de référentiels qualité sécurité environnement. La continuité de l'information en local pourra être assurée par tout moyen y compris la tenue de comités territoriaux permettant l'expression des besoins des territoires.

Une attention particulière sera portée sur la mise en œuvre annuelle de ce plan et les indicateurs de suivis gages d'une gestion organisée de la stratégie d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.



Annexes

Les unités d'œuvre mentionnées dans les annexes 3 à 9 sont données à titre indicatif et prévisionnel. Elles dépendront des ajustements et du volume des travaux mis en œuvre dans le cadre des programmes d'actions annuels.

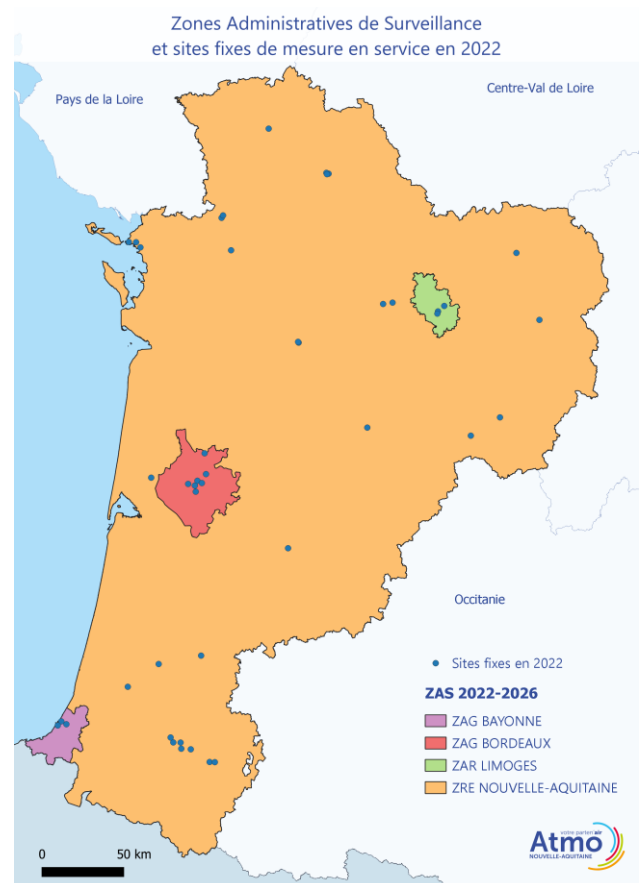
Annexe 1 :

Validation des zones administratives de surveillance en Nouvelle-Aquitaine

Le nouveau zonage effectif à partir de 2022 décompose la région Nouvelle-Aquitaine en 4 zones administratives de surveillance :

- Une ZAG (zone à risque - agglomération de plus de 250 000 habitants) au niveau de Bordeaux
- Une ZAG (zone à risques - agglomération de plus de 250 000 habitants) au niveau de Bayonne
- Une ZAR (zone à risques hors agglomération de plus de 250 000 habitants) au niveau de Limoges
- Une ZRE (zone régionale), incluant le reste du territoire de la Nouvelle-Aquitaine

A partir de ce zonage, les concentrations des polluants réglementés mesurées sur les cinq dernières années (2016-2020, sauf pour les NO_x et PM₁₀/PM_{2,5} : 2015-2019 pour éviter l'année impactée par le covid-19) ont été comparées aux seuils d'évaluation inférieur et supérieur pour chaque ZAS, selon l'annexe 2 de l'arrêté du 16 avril 2021. Lorsque la mesure est manquante pour certains polluants des ZAS, les résultats des estimations objectives, faites sur les 5 dernières années, ont été utilisées.



Pour la nouvelle ZAG de Bayonne, la classification de la zone par rapport aux SEI et SES, a été évaluée par la mesure pour les polluants NO₂, PM, O₃ et par de l'estimation objective pour le SO₂, CO, et le benzène. Pour les autres polluants, la classification de la ZRE a été attribuée par défaut à la ZAG de Bayonne. Des mesures indicatives de SO₂, As, Cd, Ni, Pb et BaP seront effectuées en 2022 sur la ZAG de Bayonne afin de vérifier la classification de la ZAG sur ces polluants.

Synthèse de la classification des ZAS par polluant :

Zone de surveillance	NO ₂ (s)	NOx (v)	PM10/ PM2,5(s)	O ₃ (s)	O ₃ (v)	SO ₂ (s)	SO ₂ (v)	CO (s)	C ₆ H ₆ (s)	As (s)	Cd (s)	Ni (s)	Pb (s)	BaP (s)
ZAG Bordeaux		nc					nc							
ZAG Bayonne		nc					nc							
ZAR Limoges		nc					nc							
ZRE Nouvelle-Aquitaine														

	≤ au seuil d'évaluation inférieur (ou objectif long terme pour l'ozone)
	> au seuil d'évaluation inférieur et ≤ au seuil d'évaluation supérieur
	> au seuil d'évaluation supérieur (ou objectif long terme pour l'ozone)

(s) : seuils concernant la protection de la santé

(v) : seuils concernant la protection de la végétation

nc : non concerné par le seuil

La classification des ZAS, ainsi que leur superficie et population, implique un nombre minimal de mesures fixes requises par polluant et par ZAS selon la directive européenne 2008/50/CE.

Nombre minimal de mesures fixes requis selon la directive européenne :

Zone de surveillance	Population (nb hab)	Superficie (km ²)	NOx	PM	O ₃	SO ₂	CO	C ₆ H ₆	Métaux	HAP
ZAG Bordeaux	1 034 150	1 826	4	6	3	0	0	0	0	0
ZAG Bayonne	266 155	676	1	3	1	0	0	0	0	0
ZAR Limoges	214 342	655	1	0	1	0	0	0	0	0
ZRE Nouvelle-Aquitaine	4 465 131	81 938	8	11	7	3	0	0	0	0
Total région	5 979 778	85 094	13	20	11	3	0	0	0	0

A partir de la classification des ZAS et au minimum requis européen, Atmo Nouvelle-Aquitaine a créé sa stratégie d'évaluation de la qualité de l'air et défini son régime de surveillance pour chaque couple ZAS/objectif environnementaux. Ainsi la qualité de l'air peut être évaluée par 3 façons différentes :

- ➔ Mesure fixe (Fixe)
- ➔ Mesure indicative (Ind.)
- ➔ Estimation objective (EO)

Régime de surveillance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine :

Zone de surveillance	NO ₂ (s)	NOx (v)	PM10/ PM2,5(s)	O ₃ (s)	O ₃ (v)	SO ₂ (s)	SO ₂ (v)	CO (s)	C ₆ H ₆ (s)	As (s)	Cd (s)	Ni (s)	Pb (s)	BaP (s)
ZAG Bordeaux	Fixe	nc	Fixe	Fixe	Fixe	Fixe	nc	EO	Ind.	EO	EO	EO	EO	Ind.
ZAG Bayonne	Fixe	nc	Fixe	Fixe	Fixe	EO	nc	EO	EO	EO	EO	EO	EO	EO
ZAR Limoges	Fixe	nc	Fixe	Fixe	Fixe	EO	nc	EO	EO	EO	EO	EO	EO	EO
ZRE Nouvelle-Aquitaine	Fixe	Fixe	Fixe	Fixe	Fixe	Fixe	EO	EO	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	EO

Annexe 2 :

Tableau de synthèse des stations et des mesures obligations réglementaires / intérêts-besoins de surveillance

Classification des stations de mesure

L'ensemble des stations fixes du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine est classifié selon les recommandations nationales décrites dans un guide rédigé par le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA)⁵. Révisé en février 2017 il tient compte de l'évolution du contexte législatif et normatif, afin de disposer d'un référentiel national sur la macro et la micro-implantation des points de mesure qui soit conforme aux exigences et aux recommandations des textes européens en vigueur ainsi qu'aux contraintes techniques issues des normes émises par le Comité Européen de Normalisation (CEN). Ce guide définit notamment des critères de classification pour chaque polluant mesuré, selon deux paramètres :

- L'environnement d'implantation de la station ;
- Le type d'influence prédominante du polluant en question.

Environnement d'implantation relatif à la station

Chaque station de mesure peut prendre les caractéristiques suivantes selon son environnement d'implantation :

- Station urbaine
- Station périurbaine
- Station rurale :
 - * proche de zone urbaine
 - * régionale
 - * nationale

Cette classification tient compte, notamment, des éléments suivants : population environnante, typologie des bâtiments alentours, occupation du sol.

Une station appartient obligatoirement à un et un seul type d'environnement d'implantation.

Type d'influence prédominante relatif au polluant

Au sein de chaque station, l'ensemble des mesures est ensuite classé selon l'influence prédominante concernant le polluant :

- influence industrielle : I
- influence du trafic : T
- influence de fond : F

L'influence sous laquelle est réalisée la mesure d'un polluant tient compte, quant à elle, des sources d'émissions à proximité de la station : types de sources, composés émis, quantités, distance à la station... Une station mesurant plusieurs polluants peut donc cumuler plusieurs types d'influence.

⁵ « Conception, implantation et suivi des stations françaises de surveillance de la qualité de l'air », LCSQA, février 2017

Stations de mesure fixe de qualité de l'air opérationnelles à fin 2021 en Nouvelle-Aquitaine avec évolutions envisagées sur le futur PRSQA 2022-2026 (polluants réglementés)

Déplacement de station en cours ou à venir	Polluant arrêté dans le PRSQA 2022 - 2026	Polluant à ajouter dans le PRSQA 2022 - 2026
--	---	--

Polluants mesurés et influence
(F = Fond, T = Trafic, I = Industrielle)
*A confirmer

Dépt.	Nom station	Coordonnée X (lambert 93)	Coordonnée Y (lambert 93)	Implantation	NO ₂	NOx	PM10	PM2,5	O ₃	SO ₂	CO	C ₆ H ₆	Métaux lourds				Blajp		
													Pb	As	Cd	Ni			
16	Angoulême centre	479 401	6 509 278	Urbaine	F		F	F	F										
	Angoulême - Gambetta	479 044	6 509 738	Urbaine	T		T					T							
17	Aytré	382 293	6 567 765	Périurbaine	F		F		F										
	La Rochelle Pallice	375 192	6 571 084	Périurbaine			I	I											
	La Rochelle centre	379 636	6 570 953	Urbaine	F		F	F	F										
19	Brive	585 076	6 452 105	Urbaine	F		F		F										
	Tulle - Hugo	602 973	6 441 351	Urbaine	F		F		F										
23	MERA	627 176	6 523 233	Rurale Nationale					F										
	Guéret	613 056	6 564 380	Urbaine	F		F		F			F	F	F	F	F			
24	Périgueux	521 535	6 457 070	Urbaine	F		F	F	F										
	Ambès	421 694	6 441 289	Périurbaine	I				F										
33	Le Temple	388 911	6 426 299	Rurale Régionale	F	F	F	F	F	F*									
	Bordeaux - Grand Parc	417 267	6 424 415	Urbaine	F		F		F										
	Talence	416 248	6 417 707	Urbaine	F		F	F	F									F	
	Bordeaux - Bastide	420 001	6 423 006	Urbaine	T		T												
	Bordeaux - Gautier	415 693	6 421 442	Urbaine	T		T	T				T							
	Mérignac	411 592	6 422 468	Urbaine	T		T												
	Bassens	422 553	6 428 523	Urbaine	F		F	F	F	I		F	I	I	I	I			
40	Mont-de-Marsan	419 545	6 316 987	Périurbaine	T		T	T											
	Tartas - Pelletrin	393 506	6 311 834	Rurale Proche			I			I									
	Dax	374 546	6 297 837	Urbaine	F		F	F	F										
47	Marmande	472 917	6 382 973	Périurbaine	T		T	T											
64	Biarritz - Hippodrome	331 563	6 274 088	Périurbaine	F		F	F	F										
	Bayonne - Saint-Crouts	336 851	6 274 851	Urbaine	F		F		F										
	Anglet - BAB	333 742	6 276 612	Urbaine	T		T												
	ZI Lacq - Lacq	406 942	6 263 594	Rurale Proche	I					I									
	ZI Lacq - Labastide-Cézeracq	413 204	6 259 443	Rurale Régionale	F	F	F		F	I									
	ZI Lacq - Lagor	402 449	6 263 673	Rurale Proche						I									
	ZI Lacq - Maslacq	400 821	6 266 707	Rurale Proche						I									
	ZI Lacq - Mourenx	407 370	6 259 808	Rurale Proche						I									
	Pau - Billère	424 772	6 251 649	Urbaine	F		F	F	F										
	Pau - Tourasse	427 971	6 251 545	Urbaine	T		T												
79	Airvault	461 034	6 640 767	Périurbaine	F		F		F	I									
	Forêt Chizé Zoodyssée	437 935	6 566 008	Rurale Régionale	F	F	F	F	F										
	Niort - Venise verte	433 994	6 586 900	Urbaine	F		F	F	F										
	Niort - XXX	Nouveau site en cours		Urbaine	T		T					T							
86	Poitiers - Couronneries	497 790	6 613 035	Périurbaine	F		F		F										
	Poitiers - Le Nain	496 412	6 613 528	Urbaine	T		T												
	Poitiers centre	496 786	6 612 740	Urbaine	F		F	F	F		F	F						F	
87	Palais-sur-Vienne	568 760	6 531 814	Périurbaine			F		F					F	F	F	F		
	Saillat-sur-Vienne	531 234	6 533 011	Périurbaine	I		I			I									I
	Saint-Junien	537 038	6 533 853	Urbaine	F		F		F	F									
	Limoges - Berland	564 934	6 528 440	Urbaine	F		F	F	F			F							F
	Limoges - Aine	564 531	6 527 087	Urbaine	T		T												

Stations de mesure fixe de qualité de l'air opérationnelles à fin 2021 en Nouvelle-Aquitaine avec évolutions envisagées sur le futur PRSQA 2022-2026 (polluants d'intérêt national et divers)

Polluants mesurés et influence
(F = Fond, T = Trafic, I = Industrielle)

Déplacement de station en cours ou à venir	Polluant arrêté dans le PRSQA 2022 - 2026	Polluant à ajouter dans le PRSQA 2022 - 2026
--	---	--

Dépt.	Nom station	Coordonnée X (lambert 93)	Coordonnée Y (lambert 93)	Implantation	BTEX	Butadiène 1-3	PM1	Mesures ACSM	Black Carbon	Programme CARA	Particules ultra fines	H ₂ S	TRS
16	Angoulême centre	479 401	6 509 278	Urbaine			F						
	Angoulême - Gambetta	479 044	6 509 738	Urbaine	T								
17	Aytré	382 293	6 567 765	Périurbaine									
	La Rochelle Pallice	375 192	6 571 084	Périurbaine									
	La Rochelle centre	379 636	6 570 953	Urbaine									
19	Brive	585 076	6 452 105	Urbaine									
	Tulle - Hugo	602 973	6 463 351	Urbaine									
23	MERA	627 176	6 523 233	Rurale Nationale									
	Guéret	613 056	6 564 380	Urbaine	F	F							
24	Périgueux	521 535	6 457 070	Urbaine			F						
	Ambès	421 694	6 441 289	Périurbaine									
33	Le Temple	388 911	6 426 299	Rurale Régionale				F					
	Bordeaux - Grand Parc	417 267	6 424 415	Urbaine									
	Talence	416 248	6 417 707	Urbaine			F	F	F	F	F		
	Bordeaux - Bastide	420 001	6 423 006	Urbaine									
	Bordeaux - Gautier	415 693	6 421 442	Urbaine	T	T							
	Mérignac	411 592	6 422 468	Urbaine									
	Bassens	422 553	6 428 523	Urbaine	F		F						
40	Mont-de-Marsan	419 545	6 316 987	Périurbaine									
	Tartas - Pelletrin	393 506	6 311 834	Rurale Proche									
	Dax	374 546	6 297 837	Urbaine			F						
47	Marmande	472 917	6 382 973	Périurbaine									
64	Biarritz - Hippodrome	331 563	6 274 088	Périurbaine									
	Bayonne - Saint-Crouts	336 851	6 274 851	Urbaine									
	Anglet - BAB	333 742	6 276 612	Urbaine									
	ZI Lacq - Lacq	406 942	6 263 594	Rurale Proche							I	I	
	ZI Lacq - Labastide-Cézeracq	413 204	6 259 443	Rurale Régionale									
	ZI Lacq - Lagor	402 449	6 263 673	Rurale Proche									
	ZI Lacq - Maslacq	400 821	6 266 707	Rurale Proche								I	
	ZI Lacq - Mourenx	407 370	6 259 808	Rurale Proche									
	Pau - Billère	424 772	6 251 649	Urbaine			F						
	Pau - Tourasse	427 971	6 251 545	Urbaine									
79	Airvault	461 034	6 640 767	Périurbaine									
	Forêt Chizé Zoodyssée	437 935	6 566 008	Rurale Régionale			F						
	Niort - Venise verte	433 994	6 586 900	Urbaine			F						
	Niort - XXX	Nouveau site en cours		Urbaine									
86	Poitiers - Couronneries	497 790	6 613 035	Périurbaine									
	Poitiers - Le Nain	496 412	6 613 528	Urbaine									
	Poitiers centre	496 786	6 612 740	Urbaine	F		F	F	F		F		

87	Palais-sur-Vienne	568 760	6 531 814	Périurbaine									
	Saillat-sur-Vienne	531 234	6 533 011	Périurbaine									I
	Saint-Junien	537 038	6 533 853	Urbaine									
	Limoges - Berland	564 934	6 528 440	Urbaine	F		F		F	F	F		
	Limoges - Aine	564 531	6 527 087	Urbaine									

A ces paramètres se rajoutent les stations météorologiques de Lacq, Lagor et Landresse (64), Tartas (40), MERA (23) et International Paper (87) qui seront maintenues après un regard détaillé sur les paramètres à conserver.

Sauf éléments contraires, les stations météorologiques de Bassens (33), Tulle (19) et Guéret (23) seront fermées au profit de l'utilisation des données Météo France.

Annexe 3 :

Fiches thématiques programme d'actions : Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

N°	Fiches programme d'actions	Moyens humains ETP prévisionnels				
		2022	2023	2024	2025	2026
1	Gérer et optimiser le dispositif de surveillance	10,15	10,15	10,15	10,15	10,15
2	Gérer les alertes à la pollution en lien avec les services de l'état	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
3	Participer aux travaux dans le cadre d'accident/incident industriel	0,05	0,05	---	---	---
4	Poursuivre le développement des inventaires des émissions	3,5	3	3	3	3
5	Poursuivre le développement de la modélisation	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
6	Poursuivre le développement de la connaissance sur les pesticides	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
7	Amélioration de la connaissance de la composition chimique des particules	0,75	0,55	0,5	0,5	0,5
8	Poursuivre et développer la surveillance aérobiologique	0,6	0,6	0,5	0,45	0,45
9	Poursuivre le développement de la surveillance des odeurs	1	1	1	0,9	1
10	Maintenir et développer la capacité à mesurer la QAI	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
11	Poursuivre notre capacité à proposer des études de toutes natures (industrielles, urbaines)	4,1	4,8	5,05	5,2	5,1
12	Poursuivre notre capacité à proposer des matériels de mesure adaptés	0,7	0,7	0,65	0,65	0,65
TOTAL		26,15	26,15	26,15	26,15	26,15

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°01 : Gérer et optimiser le dispositif de surveillance

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 09/06/2021

Les enjeux

Les risques

- Dispositif de mesure non conforme au minimum requis européen par ZAS/polluant.
- Non-respect des critères de validité des données (taux de fonctionnement) pouvant entraîner une non-conformité du réseau fixe.
- Problème de remontée des données et métadonnées du réseau fixe vers Géod'air, puis l'Europe (mauvais suivi des fiches stations, retard ou erreur de validation et d'envoi des données en temps réel et à l'année N-1)
- Non-respect de l'arrêté du 16 avril 2021, ni du Référentiel Technique National
- Non prise en compte des besoins de la modélisation lors des choix d'évolution du dispositif (exemple : suppression de points de mesures en fond impactant la modélisation régionale Prevoir et les modèles régionaux haute résolution)
- Réduction progressive du nombre de mesures sur la région provoquant une perte d'information fiable sur la qualité de l'air et une perte de qualité sur des productions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Les opportunités

- Suivi des exigences réglementaires sur le réseau fixe
- Conformité du réseau fixe chaque année
- Respect des délais concernant la gestion des points de prélèvements et la remontée des données aux niveaux national et européen.
- Cohérence des statistiques réglementaires diffusées par Atmo Nouvelle-Aquitaine avec celles diffusées aux niveaux national et européen.
- Dispositif de mesure conforme au minimum requis européen par ZAS/polluant.
- Validation des données efficaces pour atteindre les critères de validité des données à remonter à l'Europe.
- Optimisation du réseau fixe selon les besoins réglementaires, locaux et internes (modélisation...) pour produire des données de qualité.
- Diminution des coûts de fonctionnement pour les prélèvements manuels.
- Maintien et développement de la surveillance des polluants d'intérêts nationaux et celles des polluants faisant partie d'un suivi national (MERA, ...)

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

Bilan des actions mises en place pour l'adaptation du réseau fixe vis-à-vis du zonage 2017-2021 lors du dernier PRSQA :

- Evolution du dispositif des NOx : 5 arrêts de mesures de NOx et 2 déplacements de stations dont un en cours (Bastide)
- Rééquilibrage des mesures PM10/PM2,5 : 4 arrêts de mesures PM10, 1 arrêt de mesures PM2,5 et 2 créations de mesures de PM2,5 et 1 déplacement de mesure PM10 en cours (Bastide)
- Rééquilibrage des mesures PM Fond/Trafic : mêmes mouvements que le point précédent (arrêt de 4 mesures PM de fond et création d'une mesure PM de fond, 1 arrêt et 1 création de mesure trafic)
- Remplacement d'appareillage PM : remplacement de 2 appareils PM - TEOM 50°C
- Evolution du dispositif de mesure d'O₃ : 7 arrêts de mesures d'O₃
- Evolution du dispositif de mesure de SO₂ : 4 arrêts de mesures de SO₂
- Evolution du dispositif de mesure de CO : 2 arrêts de mesures de CO
- Evolution du dispositif de mesure de benzène, métaux lourds et HAP : 1 création de mesures de HAP
- Harmonisation des méthodes de mesures pour le benzène et les HAP (toujours en cours sur 1 site pour les HAP)
- Mise en place de l'estimation objective sur toutes les zones administratives de surveillance
- Mise en place d'outils communs pour gérer les mesures (logiciel XR pour l'exploitation des données, GMAO pour la gestion technique, TAM logiciel de métrologie)
- Suivi des incertitudes de mesures
- Maintien des mesures existantes de polluants d'intérêts national : ACSM, PUF, pesticides
- Evolution du dispositif de mesure Black Carbon : 1 création de mesures BC sur Limoges
- Participation au programme CARA
- Pesticides : adaptation de la surveillance selon préconisations ANSES, développement de sites fixes (2 nouveaux sites pérennes), mesures en air intérieur.

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Mise en place du cadre réglementaire					
Action 1 : Redéfinition du zonage régional <ul style="list-style-type: none"> ● Délimitation des ZAS et des communes associées ● Choix du maintien ou non des 3 ZAR ● Validation du zonage auprès du LCSQA/ministère 	X				

<p>Action 2 : Stratégie d'évaluation sur chaque ZAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluation préliminaire par couple ZAS/polluant ○ Définition du dispositif minimum requis selon la directive européenne et l'arrêté d'obligation du 16 avril 2021. ○ Définition et déclaration au LCSQA du régime de surveillance par ZAS (type de mesure selon le minimum requis) 	X				
<p>Action 3 : Réduction du nombre de points de prélèvements d'ozone pour la protection de la végétation sur la ZAG Bordeaux (en lien avec l'action 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Couplage de la mesure fixe d'ozone en milieu périurbaine de fond sur la ZAG de Bordeaux avec la modélisation afin de respecter le minimum requis européen pour la protection de la végétation. ○ Préciser au LCSQA et à la DREAL, les méthodes d'évaluation mises en œuvre en complément de la mesure fixe, comme décrit dans l'article 10 de l'arrêté du 16 avril 2021 (avant le 1^{er} novembre 2021) 	X				
Actions liées à la gestion du réseau fixe					
<p>Action 4 : Suivi des ZAS, de leur classification par polluant et objectifs environnementaux et de leur régime de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi annuel des seuils d'évaluation et mise à jour éventuelle du régime de surveillance avant le 31 octobre de l'année N pour l'année N+1 ○ Vérification de la conformité du réseau en fonction des taux de fonctionnement des mesures pour l'année N-1 ○ Suivi des ouvertures/fermetures de points de prélèvements et/ou stations, avec mise à jour de la documentation associée ○ Révision des fiches « conformité station » tous les 5 ans ○ Stratégie d'échantillonnage des prélèvements manuels pour l'année N+1 	X	X	X	X	X
<p>Action 5 : Rapportage des données automatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion de la validation des données automatiques (validation hebdomadaire, semestrielle, annuelle) ○ Calcul des incertitudes des données automatiques ○ Suivi des taux de fonctionnement des mesures automatiques ○ Validation des métadonnées des mesures sur Géod'Air avant le 31/03/N ○ Export des flux de données de l'année N-1 à envoyer vers Géod'air avant le 31/03/N ○ Calcul des statistiques annuelles et comparaison avec Géod'air 	X	X	X	X	X

<p>Action 6 : Rapportage des données manuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion de la validation des données manuelles (validation trimestrielle et annuelle) ○ Calcul des incertitudes des données manuelles ○ Suivi des taux de fonctionnement des mesures manuelles ○ Validation des métadonnées des mesures sur Géod'air avant le 30/04/N ○ Export des flux de données de l'année N-1 à envoyer vers Géod'air avant le 30/04/N ○ Calcul des statistiques annuelles et comparaison avec Géod'air 	X	X	X	X	X
<p>Action 7 : Rapportage des données d'Estimation Objective</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Calcul des estimations objectives et leurs incertitudes par modélisation ○ Calcul des estimations objectives et leurs incertitudes par comparaison mesures/inventaire ○ Calcul des estimations objectives et leurs incertitudes par statistiques à partir d'autres mesures ○ Envoi des résultats au LCSQA 	X	X	X	X	X
<p>Action 8 : Rapportage de la modélisation de l'ozone sur la ZAG Bordeaux pour la protection de la végétation (en lien avec action 3)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Envoi des résultats de la modélisation de l'ozone sur la ZAG Bordeaux pour justifier la réduction du nombre minimum de points de prélèvement requis en situation périurbaine ou rurale de fond 	X	X	X	X	X
<p>Action 9 : Bilan régional de la qualité de l'air</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Calcul des statistiques annuelles sur le réseau fixe de l'année N-1 selon le guide du LCSQA de 2016 ○ Diffusion des résultats dans un rapport 	X	X	X	X	X
<p>Action 10 : Autres bilans</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion de bilans pour des territoires membres (Lacq, Périgueux, PALR) 	X	X	X	X	X
Actions liées à l'optimisation du dispositif de surveillance					
<p>Action 11 : Optimisation du dispositif : prélèvements des HAP</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Maintenir qu'un seul site fixe de prélèvement de HAP sur la région, selon la résolution du LCSQA du 19/05/2014 (site retenu : FR31002 – TALENCE). ○ Privilégier l'arrêt des mesures de HAP sur le site FR35019 – Saillat-IPaper dans le cadre du plan de surveillance de l'industriel International Paper. ○ Si besoin, mettre à jour le régime de surveillance des ZAS concernées par l'arrêt des prélèvements de HAP (passage de mesures indicatives à de l'estimation objective) 	X	X	X	X	X

<ul style="list-style-type: none"> Effectuer chaque année, l'estimation objective pour les ZAS n'ayant pas de mesures de HAP. 					
Action 12 : Optimisation du dispositif : prélèvements des métaux lourds <ul style="list-style-type: none"> Maintenir qu'un seul site fixe de prélèvement des métaux lourds réglementés (Pb, Cd, As, Ni) sur la région, selon la résolution du LCSQA du 19/05/2014 (site retenu : FR35005 – Guéret-Nicolas). Si besoin, mettre à jour le régime de surveillance des ZAS concernées par l'arrêt des prélèvements des 4 métaux lourds (passage de mesures indicatives à de l'estimation objective) Effectuer chaque année, l'estimation objective pour les ZAS n'ayant pas de mesures des 4 métaux lourds réglementés. 	X	X	X	X	X
Action 13 : Optimisation du dispositif : prélèvements de benzène <ul style="list-style-type: none"> Maintenir que deux sites fixes de prélèvement de benzène sur la région, selon la résolution du LCSQA du 19/05/2014, l'un mesurant la pollution maximale en proximité trafic (FR31045 – Bordeaux – Gautier) et l'autre mesurant l'exposition générale de la population (FR35005-Guéret-Nicolas). Si besoin, mettre à jour le régime de surveillance des ZAS concernées par l'arrêt des prélèvements de benzène (passage de mesures indicatives à de l'estimation objective) Effectuer chaque année, l'estimation objective pour les ZAS n'ayant pas de mesures de benzène via la modélisation. 	X	X	X	X	X
Action 14 : Evolution du dispositif fixe réglementaire <ul style="list-style-type: none"> Déplacement de la station du Temple vers l'Est de Bordeaux et ajout des mesures de PM via un FIDAS et d'un SO₂ (à confirmer) pour la surveillance de la protection de la végétation (2022 ou 2023). Déplacement de la station urbaine trafic de Niort (2022) Déplacement de la station urbaine trafic Bastide à Bordeaux (2022) Déplacement de la station urbaine trafic de Mérignac (2023 ou 2024) Autres déplacements éventuels à discuter en fonction des besoins et contraintes des membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et nos besoins en interne. 	X	X	X		
Action 15 : Maintenir un équilibre des mesures Fond/Trafic <ul style="list-style-type: none"> Le ratio du nombre de mesures de Fond/Trafic pour les PM, les NOx, le CO et le Benzène doit tendre vers 2 dans la mesure du possible (règle à respecter uniquement à l'échelle nationale) 	X	X	X	X	X
Action 16 : Maintenir un équilibre des mesures PM10/PM2,5 <ul style="list-style-type: none"> Le ratio du nombre de mesures de PM10/PM2,5 doit tendre vers 2 dans la mesure du possible (règle à respecter uniquement à l'échelle nationale) 	X	X	X	X	X

Action 17 : Optimisation du dispositif : réformer les appareils de mesures automatiques de PM10 : MP101 et TEOM <ul style="list-style-type: none"> ○ Remplacement des 2 MP101 restants sur le réseau Limousin par des BAM ○ Remplacement progressif des TEOM par des FIDAS si les conditions le permettent (en situation de fond et loin du littoral) ou par des BAM ○ Mise en place de deux FIDAS à partir de 2022 (Bassens – Le Temple) 	X	X	X	X	X
Action 18 : Maintien des mesures faisant partie de la stratégie nationale de surveillance <ul style="list-style-type: none"> ○ Calcul de l'IEM PM2,5 sur 6 stations de mesure ○ Mesures d'O₃ et des composés inorganiques dans les précipitations sur la station MERA ○ Mesures d'O₃ sur les stations rurales régionales 	X	X	X	X	X
Action 19 : Maintien des mesures des polluants d'intérêts nationaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Maintien des mesures existantes avec ACSM ○ Maintien des mesures existantes de Black Carbon ○ Maintien de notre participation au programme CARA ○ Maintien de la surveillance nationale des pesticides sur 1 site régional (Bordeaux – Jardin public) parmi les autres sites issus de la surveillance régionale 	X	X	X	X	X
Action 20 : Optimisation du dispositif : mesures des PUF <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un appareil mesurant les PUF sur la station FR09404 -Poitiers-Augouard (2022) et celle de FR35027-Limoges-Berland (2024). 	X		X		
Action 21 : Mesures de polluants spécifiques industriels <ul style="list-style-type: none"> ○ Maintien des 2 mesures d'H₂S dans la ZI-Lacq sauf avis concertés des partenaires ○ Suivi de l'évolution éventuelle des plans de surveillance industriels de la ZI-Lacq 	X	X	X	X	X
Action 22 : Optimisation des mesures de météorologie <ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluation de l'intérêt de l'arrêt du paramètre météorologique (humidité relative) sur les stations de Tartas et Saillat-IPaper ○ Arrêt des mesures de l'ensemble des paramètres météorologiques sur les stations de Guéret-Nicolas, Tulle-Hugo et Bassens ○ Maintien des mesures météo existantes sur les stations Lacq, Lagor, Lendresse, Ipaper, MERA ○ Utilisation privilégiée des mesures envoyées par Météo France 	X				
Action 23 : Mesures de polluants émergents <ul style="list-style-type: none"> ○ Mesures par tube passif du 1,3-butadiène en parallèle des BTEX sur les sites régionaux choisis dans l'action 12 ○ Mesures de l'ammoniac (NH₃) 	X	X	X	X	X

Action liée à l'exploitation du dispositif de surveillance

Action 24 : Gestion technique du dispositif de surveillance (analyseurs et préleveurs)	X	X	X	X	X
○ Exploitation des matériels techniques					

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Mise en place du nouveau zonage régional

Indicateur 2 : Suivi de la conformité du réseau selon le régime de surveillance

Indicateur 3 : Nombre de révisions des fiches descriptives stations / nombre de total de fiches à réviser

Indicateur 4 : Suivi du taux de fonctionnement des mesures par type de mesures (dans le cadre des processus qualité internes)

Indicateur 5 : Mise en œuvre d'une méthode d'évaluation complémentaire à la mesure d'ozone dans la ZAG Bordeaux pour la protection de la végétation

Indicateur 6 : Respect du délai de transmission au LCSQA des données automatiques validées de l'année N-1 avec leurs métadonnées.

Indicateur 7 : Respect du délai de transmission au LCSQA des données manuelles validées de l'année N-1 avec leurs métadonnées.

Indicateur 8 : Nombre d'estimations objectives envoyées au LCSQA selon le régime de surveillance / total attendu

Indicateur 9 : Calcul des incertitudes des données automatiques et manuelles de l'année N-1

Indicateur 10 : Cohérence des statistiques réglementaires du Bilan régional annuel de la qualité de l'air avec celles de Géod'Air (= Nombre de résultats statistiques différents)

Indicateur 11 : Diffusion de bilans réglementaires à au moins 3 membres d'Atmo NA (Périgueux, Lacq, PALR)

Indicateur 12 : Fermeture de 3 sites mesurant les HAP

Indicateur 13 : Fermeture de 2 sites mesurant les métaux lourds

Indicateur 14 : Fermeture de 5 sites mesurant les BTEX

Indicateur 15 : Déplacement d'au moins 4 stations fixes

Indicateur 16 : Ratio mesure PM Fond/Trafic proche de 2

Indicateur 17 : Ratio mesure NOx Fond/Trafic proche de 2

Indicateur 18 : Ratio mesure BTEX Fond/Trafic proche de 2

Indicateur 19 : Ratio PM10/PM2,5 proche de 2

Indicateur 20 : Arrêt de 2 MP101

Indicateur 21 : Arrêt de 5 TEOM

Indicateur 22 : Mise en place de 2 FIDAS

Indicateur 23 : Mise en place de deux mesures supplémentaires de PUF

Indicateur 24 : Arrêt de mesures de paramètres météorologiques sur les stations fixes /nombre total prévu

Indicateur 25 : Mise en place de deux mesures de 1,3-butadiene

Indicateur 26 : Mise en place d'au moins une mesure d'ammoniac

Indicateur 27 : Maintien de la surveillance ACSM (2 sites), AE33 (3 sites), CARA (2 sites), Pesticides (suivi national sur 1 site)

Indicateur 28 : Maintien des deux mesures H₂S

Indicateur 29 : Maintien des six mesures PM_{2,5} faisant partie du calcul de l'IEM suivi au niveau national

Indicateur 30 : Maintien de l'observatoire MERA

Moyens

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	Pour mémoire	10,15	10,15	10,15	10,15	10,15
🕒 Action 1 & 2	0,05	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
🕒 Action 3	0,05	-	-	-	-	-
🕒 Action 4		0,15	0,15	0,15	0,15	0,15
🕒 Action 5		0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
🕒 Action 6		0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
🕒 Action 7		0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
🕒 Action 8		0,05	0,05	0,05	0,05	0,05

○ Action 9		0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
○ Action 10		0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
○ Action 11		0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
○ Action 12		0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
○ Action 13		0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
○ Action 14	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
○ Action 15		-	-	-	-	-
○ Action 16		-	-	-	-	-
○ Action 17		Cf action n°24 sur l'exploitation du dispositif fixe				
○ Action 18		0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
○ Action 19		Cf action n°24 sur l'exploitation du dispositif fixe				
○ Action 20		Cf action n°24 sur l'exploitation du dispositif fixe				
○ Action 21		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
○ Action 22		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
○ Action 23		Cf action n°24 sur l'exploitation du dispositif fixe				
○ Action 24		9,0	9,0	9,0	9,0	9,0

Partenaires

- LCSQA
- DREAL
- Ministère en charge de l'environnement
- ...

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°02 : Gérer les alertes à la pollution en lien avec les services de l'état

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 28/06/2021

Les enjeux

Les risques

- Formuler une proposition de déclenchement non justifiée
- Rater la prise en compte d'un épisode de pollution (limite de l'expertise et des outils régionaux -procédure- et nationaux à disposition)

Les opportunités

- Mettre à disposition l'expertise d'Atmo Nouvelle-Aquitaine à destination des décideurs et du grand public
- Être un acteur majeur dans la chaîne opérationnelle de gestion des alertes
- Développer notre savoir-faire autour de la prévision
- Développer les compétences des collaborateurs

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- La gestion des alertes à la pollution fait partie intégrante du dispositif de surveillance de la qualité de l'air. Cette activité a été suivie et maintenue au cours du PRSQA 2017-2021. Ainsi Atmo Nouvelle-Aquitaine est resté à l'interface des services de l'Etat, des Préfectures, des collectivités et du grand public dans ses travaux de mise à disposition de son expertise technique sur cette thématique (mesures, modèle de prévision).
- Après le déclenchement de la procédure d'alerte à la pollution, à l'initiative du Préfet de Département, Atmo Nouvelle-Aquitaine assure le relai de la communication via son site internet.

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Maintenir le dispositif d'astreinte <ul style="list-style-type: none"> ○ Veiller à la formation du personnel d'astreinte chaque année ○ Etoffer les données accessibles sur un outil interne de gestion (LouTee ou autre) pour une meilleure expertise ○ Veiller à la mise à jour des listes de diffusion ○ Mettre à disposition du matériel robuste (téléphone, ordinateur) ○ Travailler en collaboration avec Atmo Occitanie pour disposer d'un modèle régional adapté au territoire (en complément de PREVAIR) 	X	X	X	X	X
Action 2 : Optimiser le tableau de bord de gestion des alertes <ul style="list-style-type: none"> ○ Refonte de la procédure d'Alerte ○ Améliorer le fichier de checklist interne pour le rendre plus efficient (complet et lisible) ○ Tracer les demandes d'amélioration ○ Automatiser un maximum de tâches ○ Veiller au suivi des textes réglementaires ○ Faire une veille sur la méthodologie employée par les autres AASQA ○ Développer le dialogue avec les différents partenaires parties prenantes (Météo France, préfectures, ...) afin de cibler les tâches nécessaires et répondre au mieux à nos obligations 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre d'épisodes manqués / nombre d'épisodes effectifs

Indicateur 2 : Nombre de déclenchements à tort / nombre d'épisodes effectifs







Indicateur 3 : Nombre de rapports d'anomalies (suivi dans le cadre des processus internes)

Indicateur 4 : Nombre de formations en interne

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
• Maintenir le dispositif d'astreinte	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
• Optimiser le tableau de bord de gestion des alertes	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3

Partenaires

-  Météo France
-  Les AASQA
-  La DREAL
-  Les préfetures
-  Les collectivités territoriales
- 

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°03 : Participer aux travaux dans le cadre d'accident/incident industriel

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 30/08/2021

Les enjeux

Les risques

- Complexité des attentes des partenaires (délai de mise à disposition, capacité à intervenir)
- Capacité de garantir la sécurité des personnels d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Ne pas être pleinement opérationnel dans le cadre de survenue hypothétique

Les opportunités

- Valoriser l'activité d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Positionnement de la structure dans l'aide à la décision et le partenariat en situation de crise
-

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

○ Contribution aux travaux régionaux et nationaux

Atmo Nouvelle-Aquitaine a mis à disposition son expertise et a participé aux différents groupes de travail :

- En région, notamment dans le cadre du GT France Chimie Nouvelle-Aquitaine au sein duquel différents axes ont été abordés avec de très nombreux partenaires (prélèvements, molécules, éléments cartographiques régionaux, matériels envisageables, ...). Ce travail a permis de fédérer les industriels sur cette thématique et d'initier puis engager des partenariats notamment avec les SDIS départementaux.
- Entre AASQA avec différents travaux tendant vers une possible et future organisation
- Au plan national, en réponse au projet de dimensionnement d'un réseau, comprenant trois niveaux gradués, et non finalisé à la rédaction du PRSQA.

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Participation à la concertation régionale et au groupe de travail national pour faire émerger les propositions d'actions <ul style="list-style-type: none"> Echanges formels et informels avec les parties prenantes (France Chimie, SDIS, groupe national AASQA) 	X	X			
Action 2 : Mise en œuvre des obligations et décisions des différentes autorités partenaires validées par la gouvernance d'Atmo Nouvelle-Aquitaine <ul style="list-style-type: none"> Application des directives à mettre en œuvre par les AASQA. Ces travaux ne sont pas arrêtés au stade de la rédaction du PRSQA 			X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre de participations à des réunions et GT sur cette thématique

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)					
• Ligne action 1	0,05	0,05			
• Ligne action 2			--	--	--

Partenaires

- Ministère de l'écologie
- DREAL
- INERIS
- Atmo France et AASQA
- France Chimie
- SDIS
-

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°04 : Poursuivre le développement des inventaires des émissions

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 25/06/2021

Les enjeux

Les risques

- Emissions erronées ou non fiables
- Emissions incohérentes avec des données déjà disponibles (Inventaires des autres AASQA, CITEPA, AREC, ...)
- Retard dans la mise à disposition de nos données d'inventaire
- ➔ Emissions disponibles obsolètes
- ➔ Modélisation et prévision de la qualité de l'air basée sur des émissions vieillissantes
- ➔ Perte d'intérêt et de crédibilité auprès de nos parties intéressées (externe et interne)
- ➔ Blocage des productions de données de nos partenaires faites à partir de nos données (AREC)
- Concurrence avec d'autres organismes (nationaux, bureaux d'études)
- Méthodologies vieillissantes ou absence de données d'entrées récentes et pertinentes, ne permettant pas de suivre et d'évaluer les différents plans et programmes sur les enjeux d'aujourd'hui.

Les opportunités

- Disposer de données d'émissions fiables, détaillées et récentes, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine
 - Disposer de données locales et robustes pour les besoins de la modélisation et de la prévision de la qualité de l'air
 - Mise à disposition de données d'émissions locales pertinentes aux collectivités, décideurs et partenaires, dans le cadre des différents plans (SRADDET, PCAET, PPA, ZFE-m...)
- Mieux comprendre les sources de pollution sur notre territoire.
- Scénarisation et quantification des émissions, prise en compte des évolutions des politiques publiques
- Valorisation des émissions pour une meilleure diffusion et utilisation de nos données (chiffres clés, cartographies, secteurs à enjeux...)

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Contribution aux travaux interrégionaux et nationaux

Atmo Nouvelle-Aquitaine a activement participé aux travaux de la plateforme ICARE, en particulier pour la mise à jour et l'animation des groupes de travail de l'outil ICARE (version 3.2 en 2016/2017), et par sa présence au sein du Cotech et du Codir ICARE. Atmo Nouvelle-Aquitaine participe aujourd'hui aux travaux de mutation de l'outil ICARE vers PRISME, et continue de suivre les différents travaux nationaux portant sur l'inventaire (évolutions et réflexions méthodologiques, représentations territorialisées et comparaisons des émissions au niveau national).

Production d'inventaires régionaux

Les années d'inventaire 2014 et 2015 ont été réalisées et diffusées en septembre 2019. Les années de référence 2017 et 2018 sont disponibles en octobre 2021. L'objectif à atteindre à terme est la production d'un inventaire « n-2 » tous les 2 ans.

Diffusion de l'information - communication

Depuis 2017, les données d'inventaires sont disponibles sur la plateforme IcareWeb. Les données d'émissions GES sont transmises à chaque nouvelle version d'inventaire à l'AREC et l'ALEC dans le cadre de conventions avec l'OREGES (dont Atmo Nouvelle-Aquitaine est opérateur technique).

En 2018, Giraph, outil d'extraction et de production de graphiques territorialisés des émissions, a été mis en place afin de faciliter la réalisation des diagnostics air dans le cadre des Plan Climat-Air-Energie Territorial.

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Production périodique de l'inventaire des émissions					
<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation, tous les 2 ans, de 2 années d'inventaire <ul style="list-style-type: none"> ○ 2019-2020 ○ 2021-2022 ○ 2023-2024 	X		X		X
<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration continue de l'inventaire <ul style="list-style-type: none"> ○ Ajout de nouveaux secteurs, calculs de nouveaux polluants (Fluorés, UTCATF, Fluvial...) ○ Améliorations méthodologiques, prise en compte de nouvelles données, consolidation des émissions calculées... ○ Développement d'outils de calculs ○ Amélioration du système QSE : consolidation de la validation, audit croisé, suivi sous git, système MRV... 		X		X	

<p>Action 2 : Exploitation de l'inventaire des émissions et mise à disposition des données</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostics Air, études, Plans (PCAET, PPA, SRADDET, ...) Scénarisation, études prospectives, quantification de plans d'actions (PPA, ZFE-m, ...) 	X	X	X	X	X
<p>Action 3 : Valorisation de l'inventaire des émissions</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement d'outils de valorisation de l'inventaire des émissions : Data Visualisation, extraction et mise en forme de données (ex Giraph), ... Valorisation des émissions en interne : data visualisation, affiches, ... Valorisation des émissions vers les différents partenaires d'Atmo Nouvelle-Aquitaine : Data visualisation, bulletins périodiques, bulletins territoriaux, fiches thématiques... 	X	X		X	
<p>Action 4 : Contribution aux travaux interrégionaux et nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation aux groupes nationaux : Club inventariste, GT, Air 3-4, Comparaison de données... Mutation de nos outils Icare vers Prisme 	X	X	X	X	X
<p>Action 5 : Contribution aux travaux régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation à l'OREGES, pour lequel Atmo Nouvelle-Aquitaine est partenaire technique Participation à l'OTV (Observatoire Trafic et Vitesse) : Groupe de travail rassemblant le CEREMA, l'AREC, la DREAL et la région 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Fréquence de mise à jour

Indicateur 2 : Nombre de polluants/GES

Indicateur 3 : Référentiel – Conformité méthodologique par rapport au PCIT

Indicateur 4 : Résolution spatiale et temporelle (années de calcul)

Indicateur 5 : Suivi qualité de l'inventaire

Indicateur 7 : Participation aux travaux nationaux (PRISME/PCIT/AIR4.0...)

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	3.5	3	3	3	3
• action 1 : Production	2	0,5	2	0,5	2
• action 2 : Exploitation	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
• action 3 : Valorisation	0,5	1,5		1,5	
• action 4 : GT nationaux	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
• action 5 : Partenariats régionaux	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25

Partenaires

- AASQA (ICARE, GT)
- SynAirGIE (PRISME)
- OREGES – Observatoire Régional Energie Gaz à Effet de serre : Partenaire technique
- Observatoire Trafic et Vitesse - OTV (CEREMA, DREAL, AREC, Région)
- AREC : Agence Régionale Environnement Climat
- ALEC : Agence Locale Environnement Climat – Métropole Bordelaise et Gironde
- CEREMA : Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)
- DREAL
- Collectivités, Départements, région Nouvelle-Aquitaine
-

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°05 : Poursuivre le développement de la modélisation

Date de mise en œuvre : 17/06/2021

Date de mise à jour : 28/06/2021

Les enjeux

- Assurer le maintien d'outils et de systèmes de modélisation opérationnels et efficaces pour le diagnostic, la scénarisation et la prévision de la qualité de l'air sur la région Nouvelle-Aquitaine
- Poursuivre le développement de systèmes de modélisation dans le temps et dans l'espace pour répondre à une demande de plus en plus croissante

Les risques

- Données de modélisation obsolètes et/ou erronées
- Manque de traçabilité, de validation et de calcul de scores
- Retard sur la fourniture de productions cartographiques de la qualité de l'air et du calcul d'exposition de la population
- Décalage d'informations sur la région liée à une hétérogénéité des outils de modélisation utilisés et de la couverture spatiale
- Sollicitations croissantes liées aux besoins en produits basés sur la modélisation

Les opportunités

- Améliorer le porter à connaissance et proposer un meilleur accompagnement des partenaires par le développement d'une modélisation régionale fine échelle homogène sur le territoire (grand public, collectivités, DREAL, ARS, ...)
- Développement des scénarisations et accroissement de l'expertise et de l'aide à la décision
- Développement d'une prévision à échéance plus lointaine (J+2 et au-delà) en cas de pics de pollution pour faciliter l'aide à la décision des acteurs locaux (Préfectures, DREAL, ARS, ...)
- Développement d'une prévision horaire en temps réel
- Assimilation des données satellitaires et des micro-capteurs dans les outils de modélisation pour l'amélioration des outils

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Disposer de modèles urbains pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants avec extension des modèles en place et création de nouveaux modèles pour les agglomérations non fournies
- Développement d'un partenariat avec Atmo Occitanie pour disposer d'un système de prévision supplémentaire sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine
- Etude du déploiement du système Prevision'air sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants
- Elaboration des Cartes Stratégiques Air sur le territoire

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Actualiser régulièrement les cartes de modélisation fine échelle à destination des agglomérations de plus de 100 000 habitants					
<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour simplifiée annuelle des modèles sur les EPCI de plus de 100 000 habitants membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine 	X	X	X	X	X
<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour approfondie tous les 2-5 ans de ces modèles en intégrant la version de l'inventaire des émissions la plus récente possible 	X		X		X
<ul style="list-style-type: none"> Couvrir la totalité des territoires des EPCI de plus de 100 000 habitants 			X	X	X
Action 2 : Consolider les outils numériques (scripts et autres éléments) pour faciliter la mise à disposition des données					
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un unique outil de modélisation pour la production de données modélisées sur la région (diagnostic et prévision à fine échelle) 		X	X	X	X
<ul style="list-style-type: none"> Homogénéisation et amélioration des outils de programmation (scripts) 	X	X	X	X	X
Action 3 : Développer la modélisation fine échelle sur toute la région					
<ul style="list-style-type: none"> Développement et validation d'une méthodologie pour disposer d'une modélisation régionale fine échelle 	X				
<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour du modèle annuellement - utilisation du modèle développé pour réaliser un diagnostic annuel de l'état de la qualité de l'air sur l'ensemble de la région comme c'est le cas sur les EPCI de plus de 100 000 habitants 		X	X	X	X

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 4 : Proposer des cartes stratégiques pour toutes les agglomérations > 100 000 habitants <ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des cartes stratégiques air sur l'ensemble des agglomérations de plus de 100 000 habitants et mise à jour de la carte dans un délai de 3 à 5 ans 	X	X	X	X	X
Action 5 : Prevision'air - Harmoniser, optimiser le développement de la prévision sur les agglomérations surveillées <ul style="list-style-type: none"> Etude puis poursuite du développement du système Prevision'air sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants (sur un outil unique de modélisation) Intégration d'un système de préproduction, de validation et de calcul des scores au quotidien Etude de développement d'une prévision horaire en temps réel 	X	X	X	X	X
Action 6 : Mettre en œuvre le système de modélisation interrégionale sur le grand Sud-Ouest <ul style="list-style-type: none"> Continuer le partenariat de développement d'une modélisation inter-régionale avec Atmo Occitanie Intégration de ce modèle au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine pour la prévision de la qualité de l'air, la gestion des alertes et la réalisation de diagnostics annuels sur la région 	X	X	X	X	X
Action 7 : Travailler sur des échéances de prévisions de la qualité de l'air plus lointaines <ul style="list-style-type: none"> Amélioration des prévisions de pics de pollution PM10 pour le jour et lendemain par la mise à jour de modèles statistiques en place (intégration des appareils de spéciation des particules AE33, ACSM ...) Développement d'outils et de méthodes pour disposer d'une prévision tendancielle allant à J+2 et au-delà 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre d'EPCI de plus de 100 000 habitants couverts par la modélisation fine échelle

Indicateur 2 : Nombre de polluants suivis par modélisation

Indicateur 3 : Fréquence de mise à jour des modèles

Indicateur 4 : Taux de bonnes prévisions et de fausses alertes des systèmes de prévision

Indicateur 5 : Respect de la réglementation (production et incertitude à la modélisation)

Indicateur 6 : Nombre de km² gérés par la modélisation fine échelle

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
• Action 1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
• Action 2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
• Action 3	1,0	0,3	0,3	0,3	0,3
• Action 4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
• Action 5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
• Action 6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
• Action 7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5

Partenaires

- Grand public
- ARS
- Collectivités
- DREAL, préfetures
- Industriels
- LCSQA
- Médias
-

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°06 : Poursuivre le développement de la connaissance sur les pesticides

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 11/06/2021

Les enjeux

- Maintenir un programme annuel de surveillance sur le territoire régional
- Participer aux travaux de mise en ligne des données d'Atmo Nouvelle-Aquitaine au sein de la base nationale Phytatmo et à l'exploitation nationale
- Participer aux programmes nationaux prévus sur la région

Les risques

- Manque de représentativité spatiale des mesures de pesticides
- Molécules d'intérêt non recherchées
- Remarques négatives des associations locales

Les opportunités

- Répondre aux attentes de la population
- Développement du nombre de sites et du nombre de molécules
- Meilleure visibilité des résultats

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Validation/développement de sites fixes de mesures de pesticides
- Planification de mesures complémentaires (air extérieur et air intérieur)
- Inventaire des émissions au travers des données affinées de la base de données de vente de pesticides

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Maintien de la surveillance régionale des pesticides <ul style="list-style-type: none"> ○ Maintenir la surveillance sur les sites fixes ○ Développer le suivi des pesticides dans l'ensemble des départements néo-aquitains ○ Etudier les différents systèmes agricoles 	X	X	X	X	X
Action 2 : Campagnes de mesure des pesticides spécifiques (à la demande de nos adhérents) <ul style="list-style-type: none"> ○ Participer à des études en zones sensibles ○ Etude des pesticides en air intérieur 	X	X	X	X	X
Action 3 : Développer le nombre de molécules recherchées <ul style="list-style-type: none"> ○ Participer à des développements analytiques en collaboration avec le laboratoire d'analyse ○ Suivre des composés utilisés en agriculture biologique : cuivre et soufre ○ Veille sur les produits de transformation des substances actives utilisées et intégrer leur suivi à la surveillance régionale 	X	X	X	X	X
Action 4 : Participer aux programmes nationaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à l'étude PestiRiv (Santé Publique France et Anses) ○ Surveillance pérenne nationale ○ Mise à disposition de préleveurs pour des études PPV post-PestiRiv 	X	X	X	X	X
Action 5 : Développer la communication sur la thématique des pesticides <ul style="list-style-type: none"> ○ OpenData / mise à disposition des données au niveau régional ○ Data visualisation ○ Visualisation des sites de prélèvements 	X	X	X	X	X
Action 6 : Base de données nationale Phytatmo <ul style="list-style-type: none"> ○ Co-exploitation nationale de l'historique des données ○ Transfert de la gestion de la base vers SynAirGIE 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre de sites étudiés

Indicateur 2 : Accessibilité aisée aux résultats

Indicateur 3 : Faible nombre de remarques négatives

Indicateur 4 : Nombre de publications régionales et nationales

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
• Action 1 : Maintien de la surveillance régionale des pesticides	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
• Action 2 : Campagnes de mesure des pesticides spécifiques (à la demande de nos adhérents)	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
• Action 3 : Développer le nombre de molécules recherchées	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
• Action 4 : Participer aux programmes nationaux	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
• Action 5 : Développer la communication sur la thématique des pesticides	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
• Action 6 : Base de données nationale Phytatmo	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05

Partenaires

- Atmo France
- Réseau des AASQA
- Laboratoires d'analyses
- Anses
- LCSQA
-

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°07 : Amélioration de la connaissance de la composition chimique des particules et du nombre de particules ultrafines dans l'atmosphère

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 11/05/2021

Les enjeux

- Participation aux programmes nationaux (CARA, PUF...) et exploitations des données
- Poursuite du développement technique des sites « PUF » et plus globalement « particules »

Les risques

- Manque d'information vis-à-vis du grand public et des partenaires
- Retard par rapport aux avancées nationales
- Fiabilité des données PM_{wb}

Les opportunités

- Se mettre à jour pour une exploitation des données la plus fiable possible
- Développer notre expertise sur les particules
- Améliorer la compréhension des épisodes de pollution aux PM₁₀
- Mise à disposition plus rapide des données particules

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Implantation d'un AE33 à Limoges en 2019
- Participation au programme CARA
- Optimisation de l'exploitation et de la diffusion des données
- Poursuite de la mesure des PUF

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Maintien du suivi annuel des particules	X	X	X	X	X
<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'un lien entre service technique et études Participation aux inter-comparaisons Participation aux programmes nationaux Exploitation des données Utilisation des données pour les épisodes de pollution 					

<p>Action 2 : Augmenter la communication sur la thématique des particules</p> <ul style="list-style-type: none"> Création d'une page sur notre site Web dédiée aux particules (chimie (AE33 et ACSM) et comptage (3031 et CPC)) Mettre en avant notre participation aux programmes nationaux (lien vers les articles scientifiques) Production de bilans mensuels (accessibles sur la page Web dédiée) Détail des épisodes de pollution aux particules (via les bilans mensuels par exemple) Augmenter les actualités sur la thématique 	X	X	X	X	X
<p>Action 3 : Améliorer le calcul de la contribution du chauffage au bois dans les PM</p> <ul style="list-style-type: none"> Travail sur l'historique des données Calcul du ratio PM_{wb}/BC_{wb} pour les 3 sites « particules » (Poitiers-Augouard, Bordeaux-Talence et Limoges-Berland) 	X				
<p>Action 4 : Traiter les données ACSM pour quantifier les sources de matière organique</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivre l'avancée nationale sur cette thématique Utilisation des données brutes ACSM Travail via l'utilisation de modèle type « PMF » 	X	X	X	X	X
<p>Action 5 : Développer les sites « particules »</p> <ul style="list-style-type: none"> Implémentation de compteurs de particules Développement de l'étude de la granulométrie des particules Exploitation des données 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : participation au programme CARA

Indicateur 2 : poursuite des mesures existantes (ACSM, PUF)

Indicateur 3 : nombre de publications et d'actualités sur cette thématique

Indicateur 4 : nombre de consultations des pages du site Web traitant des particules

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	0.75	0.55	0.5	0.5	0.5
• Action 1 : Maintien du suivi annuel des particules	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
• Action 2 : Augmenter la communication sur la thématique des particules	0.2	0.15	0.15	0.15	0.15
• Action 3 : Améliorer le calcul de la contribution du chauffage au bois dans les PM	0.05				
• Action 4 : Traiter les données ACSM pour quantifier les sources de matière organique	0.2	0.1	0.05	0.05	0.05
• Action 5 : Développer les sites « particules »	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1

Partenaires

- LCSQA
- Réseau des AASQA
-

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°08 : Poursuivre et développer la surveillance aérobiologique

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 11/05/2021

Les enjeux

Les risques

- Manque de représentativité spatiale des sites de comptages ou des pollinariums

Les opportunités

- Répondre aux attentes d'une population d'allergiques de plus en plus importante
- Collaboration inter-régionale
- Développement de techniques complémentaires à la surveillance actuelle des pollens (comptage automatique, modélisation...)

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Poursuite de la surveillance des pollens allergisants en partenariat avec les deux organismes de référence sur ce sujet : le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) et l'Association des pollinariums sentinelles® de France (APSF).
- Développement de la modélisation régionale des pollens en collaboration avec d'autres AASQA dont celles des régions Centre Val de Loire et Pays de la Loire.

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
<p>Action 1 : Maintien du dispositif de lecture et de communication sur les pollens (RNSA, APSF)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Informer la population et les professionnels de la santé sur l'émission de pollens allergisants dans l'air et l'évolution de leurs concentrations atmosphériques, ○ Diffuser des recommandations sanitaires aux personnes sensibles et des recommandations relatives aux plantations et à la gestion des espaces verts aux collectivités, ○ Suivre la prolifération de l'ambroisie, pour apporter des informations utiles aux parties prenantes impliquées dans la lutte contre cette plante invasive (collectivités, services de l'État...). ○ Poursuivre le partenariat avec les deux organismes de référence sur ce sujet : le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) et l'Association des Pollinariums Sentinelles® de France (APSF). 	X	X	X	X	X
<p>Action 2 : Développement de la modélisation des pollens dans le cadre de travaux inter-régions</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre les travaux engagés avec les AASQA sur la prévision et la cartographie des pollens, en lien avec le GT national « modélisation pollinique» ○ Produire et diffuser quotidiennement des cartes de prévision de pollens 	X	X	X	X	X
<p>Action 3 : Veille technique et scientifique sur le développement du comptage automatique des pollens</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Veille scientifique et technique sur l'offre de comptage automatique des pollens 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Adaptation du réseau de comptage des pollens en lien avec le RNSA

Indicateur 2 : Chaîne de production opérationnelle de prévision et de cartographie des pollens

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	0,6	0,6	0,5	0,45	0,45
• Ligne action 1	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
• Ligne action 2	0.25	0.25	0.25	0.1	0.1
• Ligne action 3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1

Partenaires

-  RNSA
-  APSF
-  ATMO France
-  AASQA : LIG'AIR, AIRPL
- 

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°09 : Poursuivre le développement de la surveillance des odeurs

Date de mise en œuvre : 11/06/2021

Date de mise à jour : 11/06/2021

Les enjeux

- Proposer un programme annuel de surveillance des odeurs sur la région
- Participer aux travaux nationaux sur les odeurs

Les risques

- Baisse du nombre d'observatoires des odeurs (avec ou sans formation des nez)
- Un seul observatoire avec nez formés à la reconnaissance des odeurs
- Deux personnels en interne formés aux odeurs

Les opportunités

- Valoriser l'approche sensorielle des odeurs en complément des techniques analytiques
- Développer de nouvelles compétences au-delà du sensoriel afin de répondre aux besoins des membres et partenaires
- Améliorer la visibilité d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Réflexion en cours afin de dresser les contours précis d'un outil de recueil des signalements. A l'heure actuelle les signalements d'odeurs se font via les observatoires des odeurs existants ou via le site internet d'Atmo.
- Mise en place d'observatoires des odeurs autour de sites/zones industrielles : un observatoire des odeurs avec jury de nez formé à la reconnaissance des odeurs sur la ZI de Lacq (toujours en activité), deux observatoires des odeurs avec jurys de nez non formés à la reconnaissance des odeurs autour d'unités de méthanisation (un n'est plus en activité), deux observatoires des odeurs avec jurys de nez non formés à la reconnaissance des odeurs autour de sites de traitement des déchets (un n'est plus en activité), deux observatoires des odeurs sans jury de nez avec mise à disposition d'outils de signalement des odeurs autour de la ZI de Lacq et d'unité de production d'enrobés (un n'est plus en activité).
- Renforcement du lien entre analyse olfactive des odeurs et mesures de composés odorants : plusieurs campagnes de mesure mises en œuvre afin de travailler sur ce lien (notamment à Lacq mais aussi autour de l'unité de production d'enrobés).

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Déployer de nouveaux observatoires des odeurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Répondre aux besoins des membres et partenaires en proposant la mise en place d'observatoires des odeurs sur sollicitation ○ Aller à la rencontre des membres ou potentiels partenaires sur des zones à enjeux afin de faire connaître cette démarche ○ Valoriser l'expérience acquise sur les observatoires des odeurs pour proposer des solutions adaptées et différenciées ○ Accentuer la communication et la mise à disposition d'informations grand public sur cette thématique 	X	X	X	X	X
Action 2 : Maintenir les compétences internes au Langage des nez® <ul style="list-style-type: none"> ○ Nécessité de disposer de personnels formés à la reconnaissance des odeurs pour assurer le maintien des compétences des nez formés (définition du nombre minimum) ○ Besoin de formations régulières pour pratiquer avec les autres AASQA, apprendre les nouveautés, partager les expériences en région ○ Monter en compétence par une pratique assidue afin d'être en capacité de sensibiliser aux odeurs, de réaliser des 	X	X	X	X	X

cartographies olfactives qui peuvent être un autre type de réponse aux demandes des membres/partenaires					
Action 3 : Poursuivre la complémentarité entre signalements des odeurs et mesure de composés odorants	X	X	X	X	X
<ul style="list-style-type: none"> Identifier en amont les projets où une complémentarité entre analyse sensorielle et mesures analytiques apporterait une plus-value Poursuivre les travaux initiés avec le PTR-MS dans ses déplacements en fonction des possibilités de mise en place d'une surveillance des odeurs 					
Action 4 : Migrer la plateforme ODO vers la plateforme SignalAir	X	X			
<ul style="list-style-type: none"> Phase de test et de préparation de cette migration prévue en fin 2021 Déploiement opérationnel sur les observatoires des odeurs utilisant ODO pro et ODO public Communication et formation nécessaire sur la mise à disposition d'un nouvel outil Évaluation de l'opportunité d'utiliser ce nouvel outil plus largement que sur les observatoires des odeurs existants 					
Action 5 : Évaluer l'intérêt de nouvelles techniques de mesure sensorielles et analytiques des odeurs	X	X	X	X	X
<ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'utilisation possible des nez électroniques et notamment sur le bassin de Lacq pour compléter les signalements des nez Évaluer la faisabilité de mise en place de modélisation industrielle de dispersion des odeurs afin d'apporter des éléments de réponses aux partenaires/membres, aux citoyens en complément de la surveillance olfactive et/ou analytique Évaluer l'intérêt de tout autre dispositif de surveillance des odeurs 					

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Disposer d'un socle d'au moins un observatoire des odeurs avec jury de nez formé à la reconnaissance des odeurs et au moins un observatoire des odeurs avec jury de nez non formé à la reconnaissance des odeurs par an

Indicateur 2 : Echanger avec les autres AASQA sur cette thématique au moins une fois par an pour assurer le maintien des compétences et la veille (participation aux clubs nationaux odeurs, ODO, SignalAir, réalisation de formation, etc)

Indicateur 3 : Mettre en place au moins une action annuelle de valorisation de cette thématique auprès du grand public et de nos membres (actualités diverses, réunions d'information, ateliers, vulgarisation, etc)

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	1	1	0,9	1	1
• Action 1	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
• Action 2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
• Action 3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
• Action 4	0,1	0,1	-	-	-
• Action 5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2

Partenaires

- 🌐 DREAL, ARS, Région, Département
- 🌐 Collectivités
- 🌐 Industriels
- 🌐 AASQA
- 🌐 Cabinet Osmanthe

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°10 : Maintenir et développer la capacité à mesurer la QAI

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 15/06/2021

Les enjeux

Les risques

- Pas ou peu de demandes QAI COFRAC
- Pas ou peu de demandes d'étude QAI des partenaires

Les opportunités

- Faire le lien entre air extérieur/air intérieur sur un même site et améliorer la compréhension des phénomènes
- Participer à des travaux d'innovation et/ou de recherche en lien avec des organismes spécialisés

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Réalisation d'études de qualité de l'air intérieur dans différentes situations :
 - études industrielles,
 - études QAI COFRAC,
 - études urbaines dont les sites peuvent être impactés par la qualité de l'air extérieur, étude R&D proche d'organismes universitaires de recherche

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Maintenir l'accréditation QAI COFRAC ○ Réaliser une étude par an afin de maintenir l'accréditation NF EN ISO/CEI 17025 pour la réalisation de la qualité de l'air intérieur (LAB REF30 : surveillance de la qualité de l'air intérieur réglementaire dans les ERP)	X	X	X	X	X
Action 2 : Maintenir la compétence QAI ○ Réponse aux besoins de nos membres dans le cadre de travaux QAI classiques et divers ○ Réponse aux demandes externes de particulier/collectivités concernant la QAI (conseils matériaux sains, ventilation, ...)	X	X	X	X	X
Action 3 : Développer la compétence QAI ○ Participer à des études R&D avec des partenaires (CSTB, Lasie, ARS, OQAI, ...)		X			X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : nombre d'études QAI COFRAC réalisées par an

Indicateur 2 : nombres d'études QAI hors COFRAC réalisées par an

Indicateur 3 : nombres de demandes externes reçues sur la QAI

Indicateur 4 : nombres de réponses apportées aux demandes externes sur la QAI

Indicateur 5 : nombres d'études R&D QAI réalisées

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
• Ligne action 1	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
• Ligne action 2	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
• Ligne action 3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Partenaires

- CSTB
- OQAI
- ARS
- Collectivités
- Autres membres d'Atmo NA
- ...

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°11 : Poursuivre notre capacité à proposer des études de toutes natures (industrielles, urbaines, ...)

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 15/06/2021

Les enjeux

Les risques

- Réaliser une étude ne répondant pas à une problématique posée très spécifique
- Très forte demande impliquant une planification complexe des ressources humaines (notamment services technique, études, communication)
- Disponibilité du matériel pouvant engendrer des décalages dans la planification des études

Les opportunités

- Assoir l'expertise d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en région
- Faire connaître Atmo Nouvelle-Aquitaine auprès de différents publics
- Obtenir de nouveaux membres
- Participer à l'amélioration des connaissances en matière de pollution atmosphérique

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Lors du dernier PRSQA, de très nombreuses études et projets ont été menés dans différents domaines.
- De nombreux travaux industriels permettent de répondre aux obligations de nos membres et de disposer pour le collectif d'une expertise complémentaire sur les zones d'études. Des travaux avec une mesure par PTRMS (spectromètre de masse en ligne pour la mesure de très nombreux COV) a par exemple été programmée sous pilotage DREAL autour de la zone industrielle de Lacq -64-. Par ailleurs, des surveillances d'unités de valorisation énergétique (5), des industriels de toutes activités font appel à Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Des projets urbains ont également été sollicités pour répondre à des obligations réglementaires (études d'impact routier) mais également dans un but de connaissance de la qualité de l'air en cœur d'agglomération (modification de tracé routier, évolution de partage de la chaussée - pistes cyclables, passage de tram, ...-)

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Programmer les études récurrentes annuelles en amont <ul style="list-style-type: none"> ○ Etablissement des offres récurrentes sur plusieurs années avec les clients pour assurer la pérennité de l'étude ○ Anticiper au mieux la mobilisation des ressources humaines et matérielles 	X	X	X	X	X
Action 2 : Mettre en œuvre les très nombreux projets <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser la gestion des projets avec études techniques ○ Assurer l'exploitation des résultats et l'interface avec les donneurs d'ordre 	X	X	X	X	X
Action 3 : Ouvrir de nouveaux axes d'études <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer de nouvelles méthodes de suivi ○ Suivi de nouveaux polluants en fonction des besoins et des attentes 			X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : nombre de demandes d'études reçues par an

Indicateur 2 : nombre de réponses favorables de notre part

Indicateur 3 : nombre de jours de non utilisation des différents appareils

Indicateur 4 : satisfaction client

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	4,1	4,8	5,05	5,5	5,1
• Ligne action 1	0,5	1,0	1,0	1,0	1,0
• Ligne action 2	3,5	3,7	3,95	4,4	4,0
• Ligne action 3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Partenaires

- Préfectures
- Administrations : DREAL, ARS, ...
- Industriels et collectivités en région Nouvelle-Aquitaine
- Autres membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
-

Axe stratégique :

Conforter et développer l'observatoire régional de la qualité de l'air

Fiche programme d'actions n°12 : Poursuivre notre capacité à proposer des matériels de mesure adaptés

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 14/06/2021

Les enjeux

Les risques

- Données de mesure non valides
- Absence de recul sur le comportement de nouveaux appareils
- Délai de mise en œuvre d'une chaîne d'étalonnage spécifique

Les opportunités

- Réponse adaptée aux besoins
- Suivi de polluants encore non réglementés
- Réactivité face à un incident industriel
- Notoriété d'Atmo NA

État de l'avancement




À programmer

Programmé














En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

-  Etude de la chimie des particules (ACSM, AE33)
-  Comptage des particules ultrafines (CPC, TSI 3031)
-  Mesure des COV en milieu industriel (PTR-MS)

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Maintien des dispositifs de mesure des particules <ul style="list-style-type: none">  ACSM pour la composition chimique des particules en station fixe  AE33 pour la mesure du Black Carbon et la contribution des sources de combustion en station fixe  AE33 utilisé pour des campagnes de mesure ponctuelles 	X	X	X	X	X
Action 2 : Maintien et développement du suivi des COV en milieu industriel <ul style="list-style-type: none">  Utilisation du PTR-MS dans le bassin de Lacq  Développer les compétences à Atmo Nouvelle-Aquitaine sur ce dispositif de mesure  Utilisation de cet appareil sur divers études industrielles dont son utilisation apporte un réel complément à l'étude 	X	X	X	X	X
Action 3 : Répondre aux sollicitations de l'Etat et aux recommandations de l'Anses <ul style="list-style-type: none">  CPC pour le comptage des particules ultrafines  SMPS pour la granulométrie des particules  NH₃  1,3-butadiène  analyseur EC/OC sur les sites sans ACSM 	X	X	X	X	X
Action 4 : Veille scientifique et technique sur les nouveaux dispositifs de mesure pouvant être utilisés pour répondre aux besoins <ul style="list-style-type: none">  Assurer une veille scientifique et technique sur les dispositifs de mesure pouvant être mis en place (par exemple : NH₃, COV, composés CMR, acides)  Mettre en place des campagnes « test » de ces différents matériels si possible 	X	X	X	X	X

Action 5 : Définition d'une stratégie de mesure dans le cadre d'accidents/incidents industriels

- Veille scientifique et technique sur les composés à rechercher et le matériel à utiliser
- Utilisation de moyens déjà utilisés à Atmo NA (exemple du PTR-MS ou de l'H₂S)

X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre de sollicitations de nos membres (suivi dans le cadre des processus qualité)

Indicateur 2 : Taux de fonctionnement des dispositifs de mesure (suivi dans le cadre des processus qualité)

Indicateur 3 : Satisfaction des clients (suivi dans le cadre des processus qualité)

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	0.7	0.7	0.65	0.65	0.65
● Action 1 : Maintien des dispositifs de mesure des particules	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
● Action 2 : Maintien et développement du suivi des COV en milieu industriel	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
● Action 3 : Répondre aux sollicitations de l'Etat et aux recommandations de l'Anses	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
● Action 4 : Veille scientifique et technique sur les nouveaux dispositifs de mesure pouvant être utilisés pour répondre aux besoins	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
● Action 5 : Définition d'une stratégie de mesure dans le cadre d'accidents/incidents industriels	0.15	0.15	0.1	0.1	0.1

Partenaires

- LCSQA
- Membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
-

Annexe 4 :

Fiches thématiques programme d'actions : Favoriser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

N°	Fiches programme d'actions	Moyens humains ETP				
		2022	2023	2024	2025	2026
13	Optimiser le lien avec les instances en matière de recherche	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
14	Développer la prise en compte des micro-capteurs	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
15	Développer la prise en compte des données de mesure de la qualité de l'air par satellites	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
16	Assurer la prise en compte des thématiques innovantes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
TOTAL		0,95	0,95	0,95	0,95	0,95

Axe stratégique :

Favoriser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Fiche programme d'actions n°13 : Optimiser le lien avec les instances en matière de recherche

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 10/05/2021

Les enjeux

- Poursuivre et développer les relations avec le milieu de la recherche pour la réalisation de travaux communs
- Proposer une offre sur des projets régionaux, nationaux et/ou européens

Les risques

- Unité d'œuvre nécessaires pour participer à des projets d'envergure

Les opportunités

- Développement des collaborations sur la région
- Partage des compétences
- Augmentation des compétences
- Financement des activités d'innovation par des réponses à des appels à projets

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Plusieurs études menées en partenariat avec le milieu de la recherche (POEME, LANDEX, MOTTLES, ...)
- Demandes de financement déposées pour des projets de recherche auprès de l'ADEME

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Partenariat <ul style="list-style-type: none"> Développement du partenariat avec des organismes de recherche sur des thématiques innovantes en lien avec la qualité de l'air. Recherche de financement pour des projets menés sur le territoire 	X	X	X	X	X
Action 2 : Réponse à des appels à projets de type recherche et développement <ul style="list-style-type: none"> Veille sur les appels à projets en lien avec la qualité de l'air Recherche de financement pour des projets menés sur le territoire. Construction de partenariats pour le montage et le dépôt de projet. 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre de participations à des appels à projet

Indicateur 2 : Nombre de partenariats développés en lien avec les organismes de recherche

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)					
• Ligne action 1	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
• Ligne action 2					

Partenaires

- Membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Organismes de recherche
-

Axe stratégique :

Favoriser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Fiche programme d'actions n°14 : Développer la prise en compte des micro-capteurs

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 10/05/2021

Les enjeux

- Evaluer les performances des micro-capteurs (veille scientifique et technique)
- Accompagner les membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine face à l'offre micro-capteurs de plus en plus abondante sur la mesure de la qualité de l'air
- Utiliser les micro-capteurs comme outil de sensibilisation à la qualité de l'air (Implication citoyenne)

Les risques

- Interprétation erronée d'une mesure à l'incertitude plus élevée
- Utilisation par des non professionnels de la qualité de l'air sans accompagnement

Les opportunités

- Implication citoyenne
- Couverture géographique (possibilité de déploiement de nombreux micro-capteurs à bas coûts)
- Adaptation statistique des cartographies modélisées à fine échelle
- Groupe de travail national piloté par le LCSQA sur les micro-capteurs
- Mesures dans des endroits inaccessibles avec les techniques de mesures classiques (habitable d'une voiture, rue étroite, ...)
- Proposer une offre complémentaire et innovante aux outils actuellement existants

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Travail bibliographique et suivi des offres sur les micro-capteurs existants.
- Campagne de mesure par micro-capteurs mobiles sur Bordeaux Métropole
- Campagne de tests des micro-capteurs fixes ou mobiles par Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Accompagnement des collectivités dans des projets impliquant des micro-capteurs

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Veille scientifique et technique <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi de l'offre des miro-capteurs sur le domaine de la qualité de l'air via les publications scientifiques ou les campagnes de tests à grande échelle (LCSQA, Airlab, ...) ○ Suivi des projets menés en France ou à l'international sur les micro-capteurs ○ Tests à l'échelle locale ou régionale des performances d'une sélection de micro-capteurs par Atmo Nouvelle-Aquitaine 	X	X	X	X	X
Action 2 : Mener des projets impliquant l'usage de micro-capteurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Mener des projets sur la mesure de la qualité de l'air par micro-capteurs ○ Accompagner les membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dans leurs projets 	X	X	X	X	X
Action 3 : Participation aux travaux à l'échelon national <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation au GT micro-capteurs piloté par le LCSQA. 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre de projets impliquant des micro-capteurs mis en œuvre sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine

Indicateur 2 : Nombre de publications concernant les micro-capteurs réalisées par Atmo Nouvelle-Aquitaine

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
• Ligne action 1					
• Ligne action 2	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
• Ligne action 3					

Partenaires

- Collectivités
- Laboratoires de recherche
- LCSQA
- Startup
-

Axe stratégique :

Favoriser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Fiche programme d'actions n°15 : Développer la prise en compte des données de mesure de la qualité de l'air par les satellites

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 10/05/2021

Les enjeux

Les risques

- Manque de disponibilité de la donnée lorsque les conditions météorologiques sont défavorables
- Faible résolution géographique (au mieux kilométrique)
- Dépendance à des organismes extérieurs (ESA, CNES, NASA, ...)

Les opportunités

- Données couvrant l'ensemble du territoire régional
- Possibilité de produire des bilans de qualité de l'air pour des polluants non pris en compte dans le réseau de mesure (ammoniac, CO₂, ..)
- Amélioration/validation des inventaires régionaux et de la modélisation régionale
- Production de bilans croisés entre les données satellites, la mesure et la modélisation
- Etude de l'origine des épisodes de pollution.

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Bibliographie
- Publication par Atmo Nouvelle-Aquitaine d'un rapport de synthèse sur les données satellites
- Production d'un bilan des mesures d'ammoniac par satellite sur la région.

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : veille scientifique <ul style="list-style-type: none"> ○ Veille scientifique sur l'apport des mesures satellites dans la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire régional ○ Veille bibliographique sur les travaux menés en France et à l'international ○ Veille sur l'évolution des données disponibles 	X	X	X	X	X
Action 2 : Exploitation des données et production de bilan à l'échelle régionale ou locale <ul style="list-style-type: none"> ○ Production de bilan de qualité de l'air pour les polluants concernés 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre de publications réalisées par Atmo Nouvelle-Aquitaine sur le sujet de la mesure de la qualité de l'air par satellite

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
• Ligne action 1					
• Ligne action 2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

Partenaires

- Autres AASQA
- Collectivités
- Organismes de recherche
- ...

Axe stratégique :

Favoriser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Fiche programme d'actions n°16 : Assurer la prise en compte des thématiques innovantes

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 11/05/2021

Les enjeux

- Assurer la veille scientifique et technique sur les thématiques innovantes
- Diffuser l'innovation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et assurer le lien/aide à la décision de nos partenaires
- Proposer des expérimentations
- Initier des activités sur de nouveaux polluants : certains composés CMR, perturbateurs endocriniens, NH₃
- Veille scientifique et technique sur l'usage de l'Intelligence Artificielle dans la surveillance de la qualité de l'air

Les risques

- En cas de non prise en compte de l'innovation dans le domaine de la qualité de l'air :
 - Obsolescence des activités d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
 - Surveillance non adaptée aux enjeux du territoire

Les opportunités

- Amélioration des connaissances
- Suivi de polluants émergents : adaptation aux nouveaux enjeux sanitaires
- Réponses adaptées aux besoins des membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Adaptation de l'activité d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en lien avec les nouvelles offres techniques

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Veille scientifique et campagnes de tests sur les micro-capteurs
- Exploitation des données satellites de mesures de la qualité de l'air
- Campagne de mesure des COV en air intérieur (POEME)
- Mesure des COV en zone industrielle (PTRMS)
- Mesure des biocides en air intérieur

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Veille scientifique et technique Assurer la veille scientifique et technique sur les thématiques innovantes et diffuser l'information vers les partenaires d'Atmo Nouvelle-Aquitaine	X	X	X	X	X
Action 2 : Initier la surveillance des polluants dit émergents Initier et assurer la surveillance des polluants non pris en compte dans la surveillance actuelle, mais qui présentent un enjeu sanitaire, environnemental ou réglementaire : NH ₃ , CMR, biocides, ...	X	X	X	X	X
Action 3 : Veille scientifique et technique sur l'usage de l'Intelligence Artificielle dans la surveillance de la qualité de l'air Exploration, suivi et évaluation du développement des possibilités liées à l'Intelligence Artificielle en lien avec la qualité de l'air	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre d'études innovantes menées sur le territoire Néo-Aquitain

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
• Ligne action 1					
• Ligne action 2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
• Ligne action 3					

Partenaires

- Organismes de recherche
- Collectivités
- Startup
- Membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
-

>> Annexe 5 :

Fiche thématique programme d'actions : Vers une communication moderne, innovante et participative

N°	Fiches programme d'actions	Moyens humains ETP				
		2022	2023	2024	2025	2026
17	Assurer et gérer le développement de la communication au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine	3	3	3	3	3
TOTAL		3	3	3	3	3

Axe stratégique :

Vers une communication moderne, innovante et participative

Fiche programme d'actions n°17 : Assurer et gérer le développement de la communication au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 30/06/2021

Les enjeux

Les risques

- Infobésité, concurrence
- Infox
- Covid-19
- Existence RGPD

Les faiblesses

- Volet climat absent de nos missions
- Sujets spécifiques non appréhendés : radon, moisissures

Les opportunités

- Existence de plans d'amélioration de la qualité de l'air : CLS, PCAET
- Développement numérique responsable
- Développement des sciences participatives
- Existence du RGPD
- Intérêt grandissant pour la qualité de l'air
- Recherche en sciences psycho-sociales
- Développement de la communication numérique : smartphones, géolocalisation, applis, podcasts, réseaux sociaux, intelligence artificielle, messageries instantanées...
- Proximité avec l'Espagne pour des développements particuliers
- Connaissances / données produites par d'autres acteurs de la pollution de l'air : pollens, moisissures...
- Réseau Atmo France (Club Com)
- Existence des micro-capteurs

Les forces

- Valeur de transparence
- Service SI en support
- Production de nouvelles connaissances sur la pollution de l'air par le service Etudes

État de l'avancement

À programmer ☒

- Mise en place d'une communication plus participative

Programmé ☒

- Mise en place d'une information plus ciblée
- Développement des relais avec les partenaires

En cours ☒

- Analyse des attentes de chaque public
- Mise en place d'une information plus accessible
- Mise en place d'une information plus compréhensible
- Mise en place d'une communication plus interactive
- Développement des partenariats
- Développement d'une communication positive et pédagogique
- Sensibilisation de la population générale
- Développement des relations / partenariats médias

Finalisé ☒

- Création d'une identité visuelle
- Communication autour de la nouvelle identité

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : poursuivre les actions récurrentes d'information et de de communication <ul style="list-style-type: none"> ○ Site Web ○ Réseaux sociaux ○ Vidéos ○ Identité ○ Edition (dont Rapport d'activité) ○ Relations médias ○ Événementiel (dont JNQA) ○ Diffusion ○ Ecoute ○ Support au service Etudes ○ Formation « rectorats » 	X	X	X	X	X
Action 2 : développer l'information sur la qualité de l'air <ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation de l'information grâce à la refonte du site Web ○ Diffusion open data ○ Campagne de communication sur les polluants d'intérêt (particules...) ○ Valoriser les données d'inventaire des émissions polluantes ○ Evaluer l'intérêt d'informer sur les phénomènes de pollution non surveillés par Atmo Nouvelle-Aquitaine : radon, moisissures (Cf. avis ANSES) ... 	X	X			
Action 3 : cibler / personnaliser notre communication <ul style="list-style-type: none"> ○ Nouvelle(s) newsletter(s) et base de données de contacts en conformité avec le RGPD ○ Rationnaliser les plateformes de datavisualisation et les bulletins d'information personnalisés pour les membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine ○ Mieux connaître nos cibles pour adapter / personnaliser notre communication 	X	X	X		
Action 4 : développer la notoriété d'Atmo NA et de ses produits <ul style="list-style-type: none"> ○ Une campagne de communication / an sur un produit (indice ATMO, micro-capteurs, observatoire d'odeurs, ZFE-m, ...), une offre de service ou une activité territoriale particulière (bassin de Lacq...) 	X	X	X	X	X
Action 5 : développer les actions d'information et de communication en collaboration avec des acteurs extérieurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Passer des conventions avec des médias (France Bleu...) ○ Développer l'affichage urbain (JCDecaux, Lumiplan...) ○ Alimenter les applis smartphones des EPCI / collectivités membres 	X	X	X	X	X

<ul style="list-style-type: none"> Contribuer aux plans et programmes (PRSE, PCAET, CLS...) Préparer des projets « clé en main » pour anticiper les réponses du service communication à des AMI, AAP... 						
Action 6 : améliorer l'organisation de la communication et la clarté des messages pour s'adapter à l'inattendu <ul style="list-style-type: none"> Communication de crise Communication en cas d'accident industriel Lutter contre les infox 					X	X
Action 7 : améliorer la stratégie de sensibilisation à la pollution de l'air <ul style="list-style-type: none"> Réfléchir à faire évoluer les missions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, se faire agréer en tant qu'organisme de formation... S'appuyer sur les sciences psycho-sociales et les techniques de communication engageante 						X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : plate-forme open data d'Atmo Nouvelle-Aquitaine conforme aux exigences réglementaires – au moins 1 campagne de communication menée sur un polluant d'intérêt

Indicateur 2 : base de données de contacts en conformité avec le RGPD

Indicateur 3 : au moins 1 campagne de communication / an

Indicateur 4 : au moins 1 partenariat passé avec un média et un diffuseur

Indicateur 5 : communication de crise intégrée au SMQSE – stratégie de lutte contre les infox définie

Indicateur 6 : stratégie de sensibilisation renouvelée

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	3	3	3	3	3
• Ligne action 1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
• Ligne action 2	0,3	0,3	0	0	0
• Ligne action 3	0,2	0,2	0,5	0	0

• Ligne action 4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
• Ligne action 5	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
• Ligne action 6	0	0	0	0,5	0,1
• Ligne action 7	0	0	0	0	0,4

Partenaires

- 🌐 Membres d'Atmo NA
- 🌐 Réseau ATMO
- 🌐 Producteurs d'informations et de données de qualité de l'air
- 🌐 Médias
- 🌐 Diffuseurs
- 🌐 Chercheurs en sciences psycho-sociales
- 🌐 Organisations finançant des AAP / AMI
- 🌐 ...

Annexe 6 :

Fiche thématique programme d'actions : Développer les outils numériques d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

N°	Fiches programme d'actions	Moyens humains ETP				
		2022	2023	2024	2025	2026
18	Assurer et gérer le développement des missions du système d'information	3	3	3	3	3
TOTAL		3	3	3	3	3

Axe stratégique :

Conforter et développer le système d'information au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Fiche programme d'actions n°18 : Assurer et gérer le développement des missions du système d'information

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 20/07/2021

Les enjeux

- Stratégique : Mise à disposition de l'AASQA des informations nécessaires et faciles d'utilisation pour l'aide à la décision.
- Opérationnel : Mise à disposition des outils pour permettre une efficacité optimale et le travail collaboratif. Assurer la formation et l'assistance vers les utilisateurs
- Avoir une vue synthétique et claire de l'ensemble du système d'informations
- Cybersécurité : Protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité de l'information.

Les risques

- Sous-dimension de l'infrastructure
- Ressources Techniques insuffisantes
- Ressources Humaines indisponibles
- Outils inadaptés
- Indisponibilité de l'outils de production
- Non détection de défaillances
- Obsolescence des outils
- Confidentialité des informations personnelles (RGDP)
- Modification de données (intégrité)
- Disponibilité des données (vol, cryptage, destruction)
- Absence de trace par rapport à une attaque (Quelle information a été récupérée ou modifiée ?)

Les opportunités

- Améliorer l'aide à la décision
- Plan de maintenance des serveurs
- Plan de reprise d'activités
- Renforcer la collaboration avec les autres services pour proposer des solutions techniques (ex : volume logique, scripts optimisation, ...)
- Avoir une cartographie de l'ensemble du SI

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

- Organisation du service système d'information postérieure à la mise en place du PRSQA 2017-2021

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Poursuivre les actions récurrentes pour le fonctionnement du système d'information <ul style="list-style-type: none"> Administration des Serveurs et Postes de Travail Développements (Réalisation et suivi) Suivi des Fournisseurs (Achats, contrats) Installation des logiciels Support aux utilisateurs Gérer les outils de diffusion de nos données vers les plateformes type site www, Open data Participer aux travaux nationaux (AASQA, LSCQA,) 	X	X	X	X	X
Action 2 : Mettre en place un système de management de la sécurité de l'information <ul style="list-style-type: none"> Identifier les risques et définir les niveaux d'acceptation Mettre en place les mesures pour réduire ou éliminer ces risques Auditer pour mesurer l'efficacité des actions mises en place Mettre en place un système de gestion des journaux des informations et des événements Mettre en place un plan de continuité d'activité et de secours Sensibiliser les utilisateurs à la cybersécurité 	X	X	X	X	X
Action 3 : Cartographie et documentation du système d'information <ul style="list-style-type: none"> Créer la cartographie du système d'information et la maintenir à jour Compléter le système documentaire du système d'information 	X	X	X	X	X
Action 4 : Améliorer Collaboration avec les autres services <ul style="list-style-type: none"> Proposer des améliorations sur les processus métiers Être partie prenante sur chaque projet impliquant le service support du système d'information Réaliser des formations sur les outils informatiques 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Mise en place de la politique sécurité de l'information définie par ATMO Nouvelle-Aquitaine

Indicateur 2 : Cartographie du système d'information réalisée

Indicateur 3 : Nombre de participations aux projets autres services

Indicateur 4 : Nombre de formation organisées

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	3	3	3	3	3
• Ligne action 1	1	1	1	1	1
• Ligne action 2	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
• Ligne action 3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
• Ligne action 4	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3

Partenaires

- Interne à Atmo Nouvelle-Aquitaine

Annexe 7 :

Fiche thématique programme d'actions : Piloter Atmo Nouvelle-Aquitaine au travers de son système QSE

N°	Fiches programme d'actions	Moyens humains ETP				
		2022	2023	2024	2025	2026
19	Maintenir les travaux QSE au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
TOTAL		2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

Axe stratégique :

Piloter Atmo Nouvelle-Aquitaine au travers de son système QSE

Fiche programme d'actions n°19 : Maintenir les travaux QSE au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 07/05/2021

Les enjeux

- Maintenir un fonctionnement opérationnel et adapté à la dimension d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Véhiculer une image environnementale positive et participer à l'amélioration de la qualité de l'air via nos activités
- Pérenniser un environnement de travail sain et sécuritaire

Les risques : si pas de maintien des certifications et accréditations

Vis-à-vis de l'extérieur :

- Perte de reconnaissance

En interne

- Difficulté à motiver les équipes sur une démarche QSE si pas de certification
- Perte d'efficacité en termes de pilotage de l'organisation (efficacité des actions, gestion des dysfonctionnements, ...)
- Perte d'engagement sur la conformité des conditions de travail liées à la sécurité
- Perte d'engagement sur des actions environnementales

Les opportunités : si maintien des certifications et accréditations

Vis-à-vis de l'extérieur :

- Crédibilité d'Atmo Nouvelle-Aquitaine : Compétences techniques reconnues par des organismes indépendants
- Amélioration de la qualité de nos produits

En interne :

- Mise en place d'un outil de management référencé (référentiels ISO 9001, 14001 et 45001)
- Amélioration continue de la mise en œuvre de nos processus, de nos pratiques sécurité et environnementales
- Harmonisation des pratiques : meilleure gestion des suppléances
- S'engager sur la conformité des conditions de travail ainsi que sur leur amélioration
- Se positionner sur des achats responsables

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Certification QSE obtenue en 2018
- Accréditation COFRAC selon les programmes LAB REF02 et LAB REF30 étendue sur l'ensemble de la région en 2018

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Maintien de la certification QSE selon les référentiels applicables (ISO9001 – ISO14001 – ISO 45001) ● Maintenir la reconnaissance par un organisme externe de l'efficacité de notre démarche QSE et de notre conformité aux référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001	X	X	X	X	X
Action 2 : Maintien accréditation COFRAC sur le programme LAB REF 02 pour les mesures automatiques NOx, O₃, SO₂, CO et PM₁₀/PM_{2.5} ● Maintenir la reconnaissance par le COFRAC de nos compétences et notre conformité au référentiel ISO 17025 pour les mesures automatiques de certains polluants	X	X	X	X	X
Action 3 : Maintien accréditation COFRAC sur le programme LAB REF30 – Surveillance de la qualité de l'air intérieur réglementaire dans les ERP ● Maintenir la reconnaissance par le COFRAC de nos compétences et notre conformité au référentiel ISO 17025 pour la surveillance réglementaire QAI dans les ERP, selon l'activité liée à cette thématique ● En 2023, se repositionner sur cette thématique en fonction du niveau d'activité et des coûts associés	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Obtention certification ISO 9001 / 14001 / 45001

Indicateur 2 : Obtention accréditation NF EN ISO 17025 sur programme LAB REF 02 et LAB REF 30

Indicateur 3 : Nombre de réclamations clients (suivi dans le cadre des processus qualité)

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	2	2	2	2	2
• Ligne action 1					
• Ligne action 2	2	2	2	2	2
• Ligne action 3					

Partenaires

Non applicable

➤ Annexe 8 :

Fiche thématique programme d'actions : Favoriser l'aide à la décision des différents membres / décideurs

N°	Fiches programme d'actions	Moyens humains ETP				
		2022	2023	2024	2025	2026
20	Apporter notre expertise dans le cadre des plans et programmes (PPA, PCAET, SCoT, PLUi, SRADDET, PRSE, ZFE-m, ...)	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
TOTAL		2,2	2,2	2,2	2,2	2,2

Axe stratégique :

Favoriser l'aide à la décision des différents membres/décideurs

Fiche programme d'actions n°20 : Apporter notre expertise dans le cadre des plans et programmes (PPA, PCAET, SCoT, PLUi, SRADDET, PRSE, ZFE-m...)

Date de mise en œuvre : 15/03/2021

Date de mise à jour : 13/07/2021

Les enjeux

Les risques

- Mise en œuvre de plans dans des agendas réglementaires très contraints

Les opportunités

- Faire connaître notre niveau d'expertise
- Développer les relations avec nos membres au travers de programmes concrets d'actions
- Proposer de nouveaux indicateurs de suivi sur les différents plans

État de l'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Travail important sur de très nombreux PCAET (notamment diagnostics)
- Travail sur les PPA et ZFE-m en cours
Des éléments de diagnostic et de scénarisation sont mis à disposition des collectivités

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Sensibiliser les décideurs à la capacité d'expertise d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de notre organisation <ul style="list-style-type: none"> Présentation des capacités de mise en œuvre dans le cadre des travaux de partenariats (comités territoriaux) ainsi que dans toute relation avec nos membres (présentation des propositions techniques) 	X	X	X	X	X

Action 2 : Proposer des diagnostics et des scénarisations dans différents domaines (inventaire, modélisation, ...) pour se positionner sur l'aide à la décision des décideurs

X	X	X	X	X
---	---	---	---	---

- Organiser le travail au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine pour favoriser la capacité à mettre à disposition tout type de diagnostic et scénarisation (notamment PPA, PCAET, ZFE-m, ...)

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre d'accompagnements de plans et programmes

Indicateur 2 : % d'ETP accordés pour la gestion des plans et programmes (suivi en interne dans le cadre de l'organisation du service études)

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
• Ligne action 1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
• Ligne action 2	2	2	2	2	2

Partenaires

- Collectivités territoriales
- Préfectures
- DREAL
-

Annexe 9 :

Fiche thématique programme d'actions : Pérenniser, optimiser, et développer l'organisation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

N°	Fiches programme d'actions	Moyens humains ETP				
		2022	2023	2024	2025	2026
21	Assurer la relation avec nos partenaires et l'évolution de notre organisation	5,9	5,9	5,9	5,9	5,9
TOTAL		5,9	5,9	5,9	5,9	5,9

Axe stratégique :

Pérenniser, optimiser et développer l'organisation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Fiche programme d'actions n°21 : Assurer la relation avec nos partenaires et l'évolution de notre organisation

Date de mise en œuvre : 01/09/2021

Date de mise à jour : 13/07/2021

Les enjeux

- Assurer la vitalité du fonctionnement associatif
- Garantir la satisfaction de nos membres
- Permettre à Atmo Nouvelle-Aquitaine de maintenir sa position d'expert reconnu sur la thématique de la qualité de l'air
- Organisation adaptée aux nouveaux enjeux de la surveillance de la qualité de l'air
- Ressources financière pérennes

Les risques

- Perte de notoriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Non implication d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dans des programmes pouvant apporter des financements et du rayonnement
- Perte de l'agrément ministériel
- Perte de financement
- Organisation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine ne répondant pas aux nouveaux enjeux

Les opportunités

- Nouvelles compétences et connaissances à acquérir dans le cadre de projets/programmes menés avec des acteurs externes
- Mise en place de la GPEC
- Nouveaux financements

Etat d'avancement

À programmer

Programmé

En cours

Finalisé

Synthèse des actions en cours sur le dernier PRSQA

- Mise en œuvre d'une nouvelle organisation au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine laissant une part importante à la gestion en mode projet. Le travail sur la GEPEC serait une action structurante du prochain PRSQA.
- Elaborer des actions au service de l'action locale
Dans une démarche qui préfigurerait l'activité Partenariat inscrite aujourd'hui dans notre nouveau PRSQA, Atmo Nouvelle-Aquitaine a su saisir différentes opportunités pour collaborer avec des acteurs majeurs externes, comme les Universités et les Collectivités impliquées sur la thématique de la qualité de l'air, dans le cadre de plans et programmes proposés par ces mêmes acteurs.
- Mise en œuvre des comités territoriaux afin de disposer d'un retour de proximité avec les membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Suivi et présentation des différents budgets de l'association auprès de nos instances avec une attention particulière portée sur l'équilibre des budgets et notamment l'évolution du budget des collectivités et la prise en compte des offres pour les membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Programme d'actions

Programme d'actions 2022-2026 : synthèse	2022	2023	2024	2025	2026
Action 1 : Les partenariats <ul style="list-style-type: none"> ○ Gérer et développer les relations partenariales avec les membres ou futurs membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine ○ Assurer le lien au sein des territoires par le développement des comités territoriaux ○ Développer les travaux collaboratifs dans le cadre de SynairGIE 	X	X	X	X	X
Action 2 : Evolution de notre organisation <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer l'évolution de l'organisation en intégrant la GPEC durant le PRSQA ○ Optimiser le modèle économique (produits et charges) au service de nos missions ○ Evaluer les budgets prévisionnels en lien avec la comptabilité analytique 	X	X	X	X	X
Action 3 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gérer les travaux du PRSQA avec des indicateurs de suivi/performance 	X	X	X	X	X

Indicateurs

Synthèse des indicateurs

Indicateur 1 : Nombre de partenariats menés sur le territoire néo-aquitain

Indicateur 2 : Rééquilibrer la répartition du financement entre les trois collèges financeurs (% entre les différents financeurs)

Indicateur 3 : Hausse continue du financement des collectivités au cours des 5 ans du PRSQA (%)

Moyens

	2022	2023	2024	2025	2026
Moyens humains ETP (Total)	5,9	5,9	5,9	5,9	5,9
• Ligne action 1	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3
• Ligne action 2	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
• Ligne action 3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Partenaires

- Universités
- Collectivités
- Membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- Entreprises privées (cabinets d'ingénierie, bureaux d'étude) impliquées dans la qualité de l'air
-

➤ RETROUVEZ TOUTES
NOS **PUBLICATIONS** SUR :
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Contacts

contact@atmo-na.org
Tél. : 09 84 200 100

Pôle Bordeaux (siège social)
ZA Chemin Long - 13 allée James Watt
33 692 Mérignac Cedex

Pôle La Rochelle (adresse postale-facturation)
ZI Périgny/La Rochelle - 12 rue Augustin Fresnel
17 180 Périgny

Pôle Limoges
Parc Ester Technopole - 35 rue Soyouz
87 068 Limoges Cedex